OBJECTIF DE LA LIBERTE
- Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTE
- Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.

LA LIBERTÉ

Vol. 60 No 41 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 17 JANVIER 1973 15¢



"Génies en herbe" à CBWFT

GENIES EN HERBE est le titre de la plus récente réalisation locale de CBWFT. La première émission du 10 janvier mettait aux épreuves des étudiants des écoles de Lorette et de St-Pierre: Claude Jeanson, Marius Van Osch, Monique Cournoyer, Suzanne Laurin (de Lorette), Carole Beaudry, Murielle Préfontaine, Rose-Marie Péloquin et Joseph Joubert de St-Pierre. (voir page 19 pour plus de renseignements)

COMPOSITION MANITOBA 72

Les gagnants du concours COMPOSITION MANITOBA 72, de la série du mois de novembre, sont:

4e année

premier prix, Yvonne Gagnon (école Central Nord)
deuxième prix, Nicole Boily (école Précieux-Sang)
troisième prix, Robert Marion (St-Jean-Baptiste)

5e année

premier prix, Agnès Nolin (Ile-des-Chênes)
deuxième prix, Chantal Désilets (école Sacré-Coeur)
troisième prix, Cécile Gagnon (St-Pierre)

6e année

premier prix, Anita Pilon (Ste-Agathe)
deuxième prix, Isabel Matius, (école Sacré-Coeur)
troisième prix, Réal Kirouac (La Broquerie)

brasse et cuit...



Avec le beau temps qu'on a connu en fin de semaine, certains ont sans doute eu à l'idée le camping et la plage... Si telle idée vous est passée par la tête et que vous voulez que ce soit autre qu'un rêve, vous pouvez toujours vous rendre au parc Birds Hill. Vous y trouverez des installations pour le camping en hiver: 36 sites pour roulotte (avec électricité) sont disponibles jusqu'au 31 mars, $2.00 par jour ou $12.00 par semaine (premiers venus, premiers servis).

Cancer de cancer! Les ventes totales de cigarettes ont augmenté de 5 pour cent en 1972... Et il y a toujours des gens qui prétendent que fumer la cigarette n'a rien à voir avec des maladies des poumons! Il faut avoir fumé pendant quelques années et ensuite s'être arrêté pour comprendre combien mieux alors fonctionnent les poumons.

"LIBERATION" est le nom du nouveau quotidien qui doit paraître en France au mois de février. Un communiqué émis révèle que ce journal se voudra "un journal de tous les jours, où la population parlera de ses luttes, de ses difficultés quotidiennes." Le comité de rédaction compte deux écrivains parmi ses membres: Jean-Paul Sartre et Maurice Clavel. Lancé à 100,000 exemplaires, ce journal de 16 pages ne comportera pas de publicité, mais fera une souscription pour son financement. Il semble bien qu'on veuille travailler sans hiérarchie, car il n'y a pas de rédacteur en chef, et le communiqué émis révèle que "nos colonnes seront ouvertes à tous et à toutes".

Georges Dor revient sur scène, alors qu'il avait annoncé il y a quelque temps qu'il renonçait au spectacle. Un critique québécois nous révèle que Dor est de nouveau sur la scène, au Patriote sur la rue Sainte-Catherine à Montréal, où il a présenté ses chansons jusqu'au 14 janvier. Mais, semble-t-il que ce n'est plus le Georges Dor qu'on a connu en spectacle au Manitoba il y a quelques années! Avec une très grande simplicité, on dit un retour à sa simplicité première. Dor se présente seul avec un pianiste. A son dire, il revient à la scène sans revenir au spectacle...

Alors que les séminaires se vident au Québec et un peu partout dans le monde et que les jeunes prêtres se font rares, tel n'est pas le cas au Séminaire La Ceja, près de Medellin, en Colombie. A ce séminaire, qui existe depuis 14 ans, on ordonne 35 nouveaux prêtres par année. En Colombie, pays à 95 pour cent catholique, la moyenne de prêtres est élevée, comparativement à d'autres pays: un prêtre pour 3,500 habitants (en Amérique latine par exemple, il n'y a qu'un prêtre pour 5,000 habitants; mais au Canada, la moyenne est de un prêtre pour 1,000 habitants).

La tradition du français, langue diplomatique, se perd-t-elle? Il semble que oui, car aux Nations-Unies on parle de l'anglicisation de ce groupe et d'une bataille de langues qui se fait dans les coulisses. Semble-t-il que de plus en plus les documents et communiqués ont tendance à se faire en anglais seulement, où à n'être traduits qu'en anglais seulement quand ils proviennent d'une autre langue. Un problème, hélas, que l'on connaît que trop bien ici au Manitoba: que des heures peuvent être consacrées (et perdues) à la traduction des communiqués (bien intéressants, remarquez) anglais en provenance du gouvernement provincial!

Il fallait s'y attendre, on l'avait prévu: le gouvernement canadien a décidé de prolonger pour un autre 5 ans (jusqu'au 31 décembre 1977) la période de suspension de la peine capitale. C'est de ce genre de "compromis" auquel il faudra s'habituer, tant que le gouvernement demeurera minoritaire... et soucieux de conserver ce statut, si précaire qu'il soit! Solution qui n'en est pas une, ce renvoi est quand même susceptible de plaire à la fois à la majorité de ceux qui s'affirment soit pour ou contre le maintien de la peine capitale.

Et puis les dernières statistiques révèlent une hausse du taux de chômage au Manitoba au mois de décembre, qui fut de l'ordre de 5.8 pour cent, en comparaison du 4.6 pour cent du mois précédent. Au niveau national, le taux de chômage était de 6.5 pour cent, en comparaison du 5.9 pour cent du mois précédent.

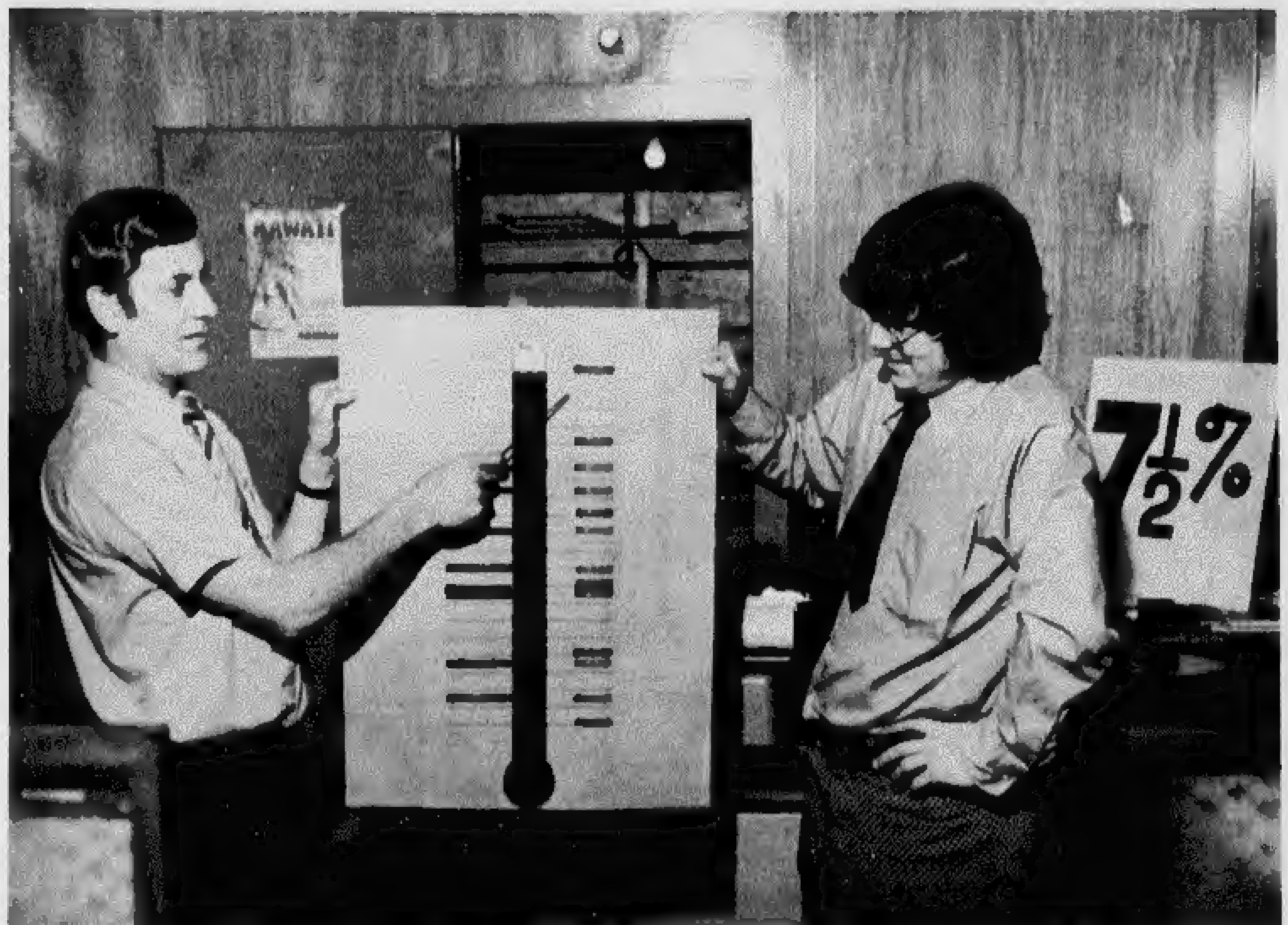


photo Carillon News

Augmentation de presque 100 %

En janvier 1972, lorsque M. Norbert Durand a assumé le rôle de gérant de la Caisse populaire à La Broquerie, l'actif de cette caisse était de l'ordre de $537,000.00 M. Durand prévoyait alors que dans l'espace de 12 mois, la Caisse serait millionnaire. En effet, en janvier 1973, l'actif de cette caisse est rendu à $1,-020,000.00 soit une augmentation de presque 100 p.c.

Sur la photo, M. Norbert Durand explique à son nouvel assistant, M. Claude Tétrault, les progrès mensuels réalisés par la Caisse au courant des mois qui viennent de s'écouler. M. Durand admet avoir fait beaucoup de travail de promotion pour expliquer aux gens comment la Caisse était en effet un service pour eux; le doublement de l'actif de la caisse ne dépend pas uniquement du facteur des nouveaux membres, mais du fait que les membres actuels avaient déposé et emprunté beaucoup plus d'argent.

Et quelles sont les perspectives pour l'année 1973? Cette Caisse, commencée il y a 34 ans et qui sert 733 membres, devrait atteindre un actif de $1.25 million au 31 décembre de l'année courante.

NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL À L'A.C.F.A.



M. GUY LACOMBE

C'est M. Guy Lacombe qui a récemment été nommé au poste de secrétaire général de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta. Cette nomination a pris effet le 1er janvier dernier.

Fondée en 1926, l'A.C.F.A. a été établie pour promouvoir la langue et la culture françaises en Alberta. L'Association compte environ 7,800 membres répartis à travers la province, mais dont la majorité demeure à Edmonton et dans le Nord de la province.

Durant ses quelque 50 années d'existence, l'A.C.F.A. a travaillé à développer un programme d'éducation française en Alberta, à mettre sur pied un hebdomadaire français, à assurer des services de radio et de télévision françaises, à offrir à la population des activités culturelles telles que le théâtre et le cinéma, et, d'une façon plus générale, à promouvoir le développement culturel et socio-économique de la francophonie albertaine.

M. Guy Lacombe est né à Sherbrooke, Québec, en 1933, mais il a passé une grande partie de sa vie dans l'Ouest canadien. Après avoir terminé ses études classiques au Québec en 1952, il se rendit à Saint-Norbert, Manitoba. De là, il s'achemina à Lebret, Saskatchewan, où il étudia la philosophie et la théologie pendant 6 ans. Il retourna ensuite dans l'Est du pays et obtint son B. Ed. de l'Université d'Ottawa et son M.A. (en littérature française) de l'Université Laval. Sa thèse porta sur Paul-Emile Breton, ancien recteur du Franco-Albertain qui était alors sous le nom de La Survivance. De 1960 à 1969, M. Lacombe s'adonna principalement à l'éducation, et enseigna à Edmonton aux niveaux secondaire et universitaire.

En 1969, après avoir passé quelques mois au Secrétariat d'Etat à Ottawa, il accepta un nouveau poste au sein de la Direction de la Citoyenneté canadienne comme agent de développement social à Thunder Bay, Ontario. L'année suivante, il était nommé gérant du nouveau Centre National d'information, à Ottawa, participant ainsi à la mise sur pied de la nouvelle agence fédérale d'Information Canada.

En raison de l'attachement qu'il avait toujours gardé pour l'Ouest canadien, il abandonna cette position pour accepter celle de Chargé des relations publiques du Collège Saint-Jean d'Edmonton le 1er janvier 1971. Entre temps, il participa à un certain nombre d'activités françaises, dont la principale fut le Service Animation Sociale dont il était le président.

M. Lacombe est marié à Evelyne Carmichael et il est le père d'une fille, Danyèle.

CONCOURS – REINE DU FESTIVAL

Les conditions générales du concours de la reine du Festival du Voyageur ont été annoncées le 9 janvier par Mme Bea Cowley.

Mme Cowley annonça que la candidate doit posséder une personnalité agréable, avoir une bonne présentation et un physique agréable; elle doit être célibataire (non divorcée), être âgée de 18 ans ou plus, au 29 janvier 1973. Aussi la concurrente doit pouvoir converser facilement en français et en anglais.

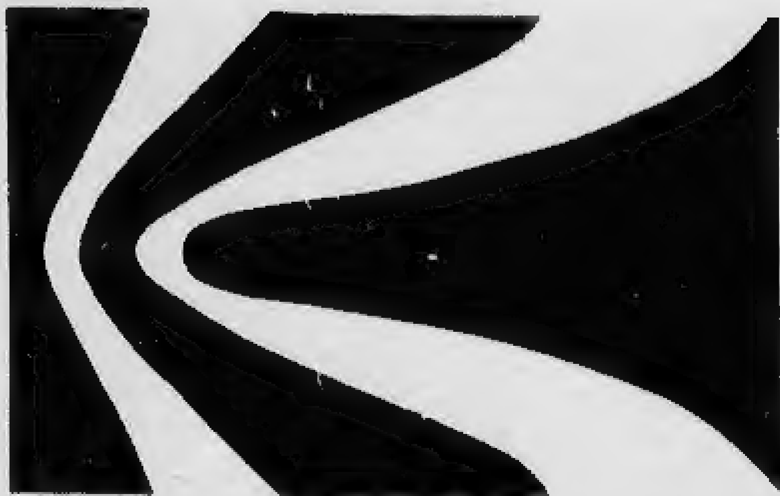
Mme Cowley a en outre souligné que les nombreuses activités et réceptions à l'intention de la candidate constituent une expérience inoubliable.

Le couronnement de la reine aura lieu le 21 février à 20h00 au théâtre Playhouse. Cette année on propose un programme encore plus vaste et plus varié que ceux des années passées.

La reine reçoit d'innombrables cadeaux lors de la soirée même et grâce à Air Canada elle se rend au Carnaval de Québec avec sa chaperonne à titre d'invitée.

Vous pouvez vous procurer vos formules de participation par la poste; le bureau du Festival se trouve au 202 - 345 avenue de la Cathédrale.

Pour de plus amples renseignements il vous suffit de composer 247-4898 et demander Mme Bea Cowley. La date finale pour la remise des formules est le 29 janvier.



vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

SPARKY, LE CLOWN: BILINGUE SANS LE SAVOIR

J'aime le cirque. J'ai conservé de mon enfance cet amour des couleurs et des bruits du cirque, avec l'odeur des fauves, toute la joyeuse activité qui se multiplie sous le chapiteau. Aussi, quand j'ai su que le plus grand cirque américain venait à Québec, je me suis proposé d'y aller. Surtout qu'un clown de mes amis fait partie de la troupe. Sparky est très doux, plein de sensibilité et de sagesse. Mais il ne connaît pas le français. Comment allait-il s'en tirer?

Sparky s'avance d'un pas hésitant, son gros nez rouge et ses cheveux carotte luisent. Son costume bleu pailleté clignote sous les feux de la piste. Il tend maladroitement une fleur rouge et bleue à une petite Québécoise, la tête penchée de côté. Il glisse sa main droite sur son coeur, sous la redingote bleue, et l'agite rapidement. La petite fille bat des mains. Elle a compris. Sparky lui a montré son amitié. Le clown marche, gauche et comme malheureux, vers un cercle de lumière qui aussitôt se déplace; il court vers la lumière, qui l'évite encore. Il s'arrête, malheureux, désolé de ne pouvoir atteindre ce rond clair et brillant. Sa tête penche, penche, il en perd son chapeau. Il veut le ramasser, mais ses chaussures longues de trois pieds l'en empêchent, en rejetant au loin le chapeau pailleté. Il abandonne cette tentative et fait vers l'auditoire un geste d'impuissance. Tous les petits applaudissent. Il salue largement. Il tend sa canne, la soulève et la lâche. Mais, surprise, elle reste comme suspendue au-dessus du sol. Il s'étonne d'un geste de la main. Alors, la canne, toute seule, remonte vers sa main. Tout le monde, petits et grands, s'esclaffe. Les gestes de Sparky disent une histoire. Il communique, sans parler, avec la langue des gestes. Le mime qu'il sait être n'a point besoin des mots pour faire connaître sa pensée. Car avant le langage, il y eut le geste, le signe et le cri. Menaçant (le poing tendu) ou rassurant (le sourire), le geste "dit" visiblement ce que le cri exprime phonétiquement. La langue vint plus tard, codée, une convention abstraite entre les hommes d'un groupe. Le signe lui aussi exprime un message. On appelle sémiologie la science des signes: langue, codes, signalisation. L'écriture est un signe, le rire est le signe de la joie et les pleurs sont les signes de la douleur. Le dessin est également un signe, un message.

Sparky finit son numéro. Il s'approche des gradins, toujours gauche, un jouet à la main. C'est, je crois, un petit lapin qu'il vient de faire à l'aide d'un long ballon de caoutchouc dans lequel il a rapidement soufflé. Il donne l'animal rose et léger à un petit garçon qui s'en saisit avec joie. Sparky s'éloigne. Il s'arrête; il se retourne vers nous: sa cravate soudain s'illumine, aux rires de l'auditoire.

– Alors me demande-t-il plus tard, cela a marché? Je n'ai pas pu parler comme je te fais à un public anglophone. J'ai remplacé mon texte par des gestes, à Québec.

– Ne t'inquiète pas, Sparky, lui ai-je répliqué. Tu es bilingue, sans le savoir.

Bourses d'études aux étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface

Depuis un certain nombre d'années la Caisse Populaire de Saint-Boniface offre deux bourses de $250.00 chacune annuellement pour permettre à ses membres ou aux enfants de ses membres de poursuivre des études universitaires en français.

Pour être éligibles les candidats doivent suivre leurs cours au Collège universitaire de Saint-Boniface.



Nous voyons sur la photo M. Claude Bernier, Président de la Caisse Populaire de Saint-Boniface qui présente les bourses en question à Monique Marie Mulaire et à Jacqueline Nicole Allard, étudiantes au Collège universitaire de Saint-Boniface, en présence de Monsieur Roger Saint-Denis, Recteur du Collège.

Le Collège est heureux de rappeler à la population étudiante que de nombreuses bourses sont offertes chaque année aux étudiants qui en font la demande et qui remplissent les exigences.

Pour l'année académique 1972-73 par exemple, voici quelques chiffres assez révélateurs.

- Bourses offertes par le Collège de Saint-Boniface, grâce à la Commission des subventions aux universités: $1,500.00;
- Bourses offertes par la Caisse Populaire de Saint-Boniface, méritées par Monique Marie Mulaire et Jacqueline Nicole Allard: $500.00;
- Bourses Isbister, méritées par Albert Legatt et Denis Deschênes: $300.00;
- Bourse annuelle offerte par M. et Mme Joseph B. Bilinkoff, méritée par Géraldine Marcoux: $200.00;
- Prix annuel Georges Sabourin mérité par Alice Bérubé et Ronald Lavallée: $250.00;
- Prix annuel Jean-Marie Huot à compter de l'année 1972-73: $250.00;
- Bourses offertes par le gouvernement provincial: $53,990.00.

Le docteur Georges Sabourin, M.D. et le docteur Jean-Marie Huot, M.D. offrent aussi chacun un prix de $250.00 pour la promotion du français comme langue habituelle de communication chez les jeunes.

L'un des deux prix sera attribué à un étudiant du Cours universitaire, l'autre à un élève du Cours secondaire.

Dans les deux cas le prix sera attribué par le Recteur après consultation des conseils de l'A.U. et de l'A.E. ainsi que des assemblées de professeurs.

Il ne s'agit pas tant de l'excellence du français que l'on parlera, ni de la participation aux manifestations culturelles en français, que du simple fait qu'on parlera français partout et toujours, du moins dans le Collège et ses environs immédiats.

Dans chaque cas le prix sera donc accordé à l'étudiant et à l'élève qui, entre le 15 novembre 1972 et le 30 avril 1973, auront le plus contribué à la promotion du français comme langue de communication habituelle en utilisant le français comme langue de communication habituelle partout, en classe, dans les corridors, à la récréation, à la cafétéria, etc.

Réorganisation des services du Collège

Afin de mieux servir tous les intéressés à l'extérieur comme à l'intérieur du Collège, il a paru utile de réorganiser certains services du Collège de la façon suivante, réorganisation à laquelle le comité exécutif du Conseil d'administration a donné son assentiment.

SERVICE DE PASTORALE

Il nous a semblé que, dans une institution comme la nôtre, où il y a plusieurs prêtres et religieux de formations diverses, il ne serait pas normal de restreindre l'accès à la direction spirituelle ou à des services de pastorale à la personne d'un seul aumônier. Les étudiants et le personnel en général doivent donc pouvoir consulter, pour ces fins, n'importe quel prêtre de la maison.

Comme cette tâche demande cependant une certaine coordination, M. l'abbé Jean-Louis Rocan a été nommé Coordonnateur de la Pastorale pour le secteur universitaire du Collège.

SERVICE DE PUBLICITE, RECRUTEMENT ET RELATIONS EXTERIEURES

Le Comité de publicité, recrutement et relations extérieures qui avait été constitué l'an dernier a été dissous et ce service est devenu la responsabilité première de M. l'abbé Jean-Louis Rocan, à titre de Chargé des Relations extérieures.

C'est donc à lui qu'il faudra s'adresser directement pour toutes ces questions. Son bureau est maintenant situé près de l'entrée principale du Collège.

SERVICE D'ORIENTATION ET DE COUNSELLING

Comme dans toutes les universités, tous les professeurs ont une part de responsabilité dans ces domaines, particulièrement pour leurs étudiants mais aussi pour tous ceux qui veulent les consulter.

L'orientation et le counselling sont donc, en première instance, la responsabilité de tous les professeurs, qui ont d'ailleurs toujours eu une responsabilité dans ce domaine.

En deuxième instance, pour tous les cas ordinaires, cette responsabilité est celle du Doyen du Collège ou du Directeur de l'Institut pédagogique.

Les cas spéciaux relèvent du Service d'orientation dont M. Norbert Girardin est le directeur. Celui-ci pourra référer certains cas particuliers à M. l'abbé Rocan lorsque, selon son jugement, ces cas relèveront autant de la direction spirituelle que de l'orientation ou du counselling comme ces deux termes sont maintenant reçus.

ANIMATION ETUDIANTE

Le R.P. Gérald Labossière, o.m.i., reste responsable de l'animation étudiante. Il peut constituer un comité pour l'assister dans cette tâche s'il le désire.

EDITORIAL

UN POUVOIR INTRIGANT

Le discours qui marque l'ouverture de la vingt-neuvième Législature du Canada, appelé discours du trône, est avant tout un discours plein de promesses sur le travail que se propose le gouvernement alors au pouvoir. Le discours du trône, prononcé il y a à peine deux semaines, était rempli de ce que certains dénonceraient comme subterfuges, des inventions des stragégistes libéraux, inventions à double but: d'abord, de voler la vedette à Stanfield et ses 106 députés, pauvres conservateurs qui s'étaient gonflés en respirant cet air teinté de puissance politique qui émanait des urnes le 30 octobre dernier. Ce discours, magnifique démonstration de rapiéçage entre le gouvernement Trudeau de hier et les exigences de David Lewis et ses néo-démocrates, était aussi rempli en essence de promesses assez imposantes pour recruter l'adhésion du chef néo-démocrate.

Les stratégistes libéraux auraient donc fait d'une pierre deux coups à l'ouverture de la 29e assemblée. Mais il ne faut pas se leurrer sur la portée du discours du trône. Frustré et révolté du fait que les libéraux ont "volé" quelques-unes de ses promesses électorales, Stanfield demeure quand même la menace principale au gouvernement minoritaire de Trudeau. Bien que les premières tentatives de Stanfield de s'affirmer et de reprendre la vedette (motions de non-confiance au courant des débats sur le discours du trône) n'ont pas réussies, il demeurera toujours aux aguets et enfoncera ses 107 membres conservateurs dans la plus petite des plaies libérales pour tenter de déchirer une fois pour toutes ce corps responsable du fait que, encore une fois, le pouvoir lui glisse entre les doigts.

Quant à Lewis, ce serait une pure naïveté que de croire que ce dernier s'empresse de défendre les libéraux tout en proclamant qu'il le fait simplement en autant que les libéraux adoptent des mesures qui se conforment aux plus vifs désirs néo-démocrates. On ne saurait nier la part de vérité de ces déclarations et la sincérité de David Lewis en les faisant, mais le "mariage de raison" libéral-néo-démocrate a d'autres raisons d'être du côté du partenaire convoité. En effet, Lewis n'aurait rien à gagner et beaucoup à perdre en prenant le risque, par un vote de non-confiance, de déclancher une nouvelle élection fédérale. Appelés de nouveau aux urnes, les électeurs canadiens seraient très conscients de la situation incertaine du gouvernement et chercheraient à donner le plus de poids possible à leur vote en vue de régler la question de la balance du pouvoir. Le pauvre Lewis en perdrait des votes simplement des gens désireux d'avoir leur mot à dire dans la lutte libéraux-conservateurs. Et puis Lewis doit bien fredonner des airs qui ressemblent à "Que serais-je sans toi" lorsqu'il pense au gouvernement minoritaire actuel: le statut de ce gouvernement donne à Lewis un pouvoir (inespéré le 29 octobre) qui provient non seulement du nombre élevé de ses députés (31), mais aussi du fait qu'il sera vu comme juge suprême des disputes libéraux-conservateurs, le responsable d'écraser tout politicarde nuisible à "l'unité nationale et l'égalité des chances pour tous les canadiens", pour citer le discours du trône.

Non, Lewis est trop bien installé pour vouloir une défaite libérale. Il le sait, et... Trudeau le sait aussi! Et c'est sur cette prémisse que je fonde mon espoir que le gouvernement minoritaire agira avec sincérité, et non simplement pour se plier aux commandements de Lewis, dans la poursuite de leurs buts, dans la réalisation d'une identité canadienne, dans la solution des problèmes tels que ceux soulevés dans le discours du trône.

Stanfield est avide du pouvoir, il fera tout son possible pour s'en accaparer; Lewis fera le jeu de la troisième puissance, il applaudira les efforts de Trudeau, il encouragera même ce dernier à "voler" les promesses électorales de Stanfield, quand il juge que celles-ci sont bonnes; quant à Trudeau, il règlera son propre sort, rampant tranquillement d'abord, jusqu'au temps où il aura la confiance de faire face à l'électorat canadien... et alors, qui sait?

Hubert Pantel

LA FRANCOPHONIE DANS LE MONDE

La francophonie a été inventée à la fin du siècle dernier par un géographe, Onésime Reclus, qui a eu le premier l'idée de compter tous les hommes du monde qui parlaient la langue française et au-delà des divisions géographiques, des divisions ethniques, des divisions étatiques, de considérer comme participants d'une même civilisation tous les hommes, citoyens ou sujets de tous pays et de toutes races, du moment qu'ils participaient de la littérature et de la civilisation françaises. Ce qui, au temps du congrès de Berlin, était une véritable aventure intellectuelle et politique... Le mot a été réinventé cent ans plus tard, au moment de la publication d'un numéro spécial de la revue "Esprit sur le français" par Léopold Sédar Senghor, président de la République du Sénégal. Et cette idée dépasse de beaucoup ce que le mot lui-même signifie immédiatement qui est simplement le fait de parler français.

Actuellement, on entend par francophonie non pas seulement le fait même de parler français, mais aussi l'ensemble des pays qui parlent le français. On entend également le mot francophonie dans un sens philosophique. C'est une série de valeurs véhiculées par la civilisation et la culture françaises et enfin c'est une structure de solidarité, un réseau d'échanges – d'ailleurs spontanés, beaucoup plus que juridiques – qui unit entre eux tous les peuples et non pas tous les Etats de langue française à travers le monde.

La francophonie, ainsi que le disait le président Pompidou, dépasse largement les limites de la France. L'idée de la francophonie n'appartient-elle qu'à la France ou plutôt est-ce une dimension de la civilisation et en tant que telle appartient-elle à tous ?

M. Deniau répond que "C'est le bien commun de tous. On a trop longtemps cru en France que la langue et la culture françaises n'appartenaient qu'aux Français, en oubliant à travers le monde tous ces hommes qui y participaient, soit parce que la langue et la culture françaises étaient leur langue et leur culture maternelles, soit parce qu'ils étaient arrivés au sentiment de l'universel en quittant leurs traditions ou leurs coutumes, par l'intermédiaire du français.

Actuellement, dans le monde, il y a 200 millions d'hommes dont la culture est française ou francophone, plus exactement qui participent à la vie internationale par l'intermédiaire de la langue française. Rappelons le mot qu'a prononcé en 1969 André Malraux à Niamey et qui était en quelque sorte la fondation de l'idée francophone quand il a parlé de la "culture française hier, francophone aujourd'hui".

Et si nous voyons maintenant le mot "francophonie" entrer dans le dictionnaire Larousse, si nous le voyons gravé dans le cuivre par la Monnaie de Paris, c'est bien parce que le mot et l'idée sont devenus des mots et des idées à caractère universel.

Les adversaire de la francophonie, en Afrique notamment, prétendent que le français est un instrument de l'impérialisme français.

Le ministre ne le croit pas, car dit-il, le français est simplement une langue véhiculaire internationale et qu'il en faut. Ça n'est pas du tout contradictoire avec l'usage d'une langue nationale évoluée, mais qui n'est pas comprise en dehors du pays d'origine. Si l'on refuse le français comme langue véhiculaire internationale, cela veut dire qu'on préfère l'anglais ou bien éventuellement l'espagnol. Mais cela ne veut pas dire qu'on s'en tient purement et simplement à sa langue nationale. Quant à notre impérialisme culturel, c'est un reproche qu'on ne peut pas faire sérieusement. S'il y a une langue qui, dans les pays où elle était utilisée et pratiquée était au contraire la langue de la liberté, selon la formule de l'Abbé Grégoire devant la Convention, c'est bien la langue française. Le président Bourguiba affirmait que la langue française avait été pour lui le meilleur instrument de libération de son pays.

La langue française peut-elle servir, comme l'anglais, à présenter de la France sa réalité technique et économique et non plus seulement sa réalité matérielle?

Le ministre estime "Au contraire que le français est présenté systématiquement, à l'étranger, comme porteur de connaissances scientifiques et économiques. Il se trouve que dans un grand nombre de techniques de pointes scientifiques, actuellement, la France est parfaitement bien placée. Les études sont faites entièrement en français. Et la démonstration a été faite que la langue française peut parfaitement maîtriser l'ensemble des techniques modernes."

PARLONS LE FRANÇAIS!

le 26 décembre 1972

Monsieur le Rédacteur,

Je tiens à remercier très sincèrement la Société Franco-Manitobaine ainsi que notre journal, La Liberté, pour la jolie montre Timex que j'ai reçue comme récompense au concours de composition.

Je suis fière de savoir le Français et j'encourage tous les jeunes à parler français.

D'une jeune franco-manitobaine,
Gisèle Paillé, 9 ans
Ecole Provencher,
St-Boniface

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest Limitée.

Hubert PANTEL
REDACTEUR

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface (tél 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tel.: 247-4823)

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe - Enregistrement No 0477.

Les grands jalons de l'économie en 1972 et perspectives pour 1973

"L'économie canadienne a fortement progressé en 1972" déclarait récemment l'honorable Alastair Gillespie, ministre de l'Industrie et du Commerce. "Le rendement a augmenté d'environ 5 1/2% soit à peu près le même pourcentage que celui de la production global de l'année précédente."

M. Gillespie signale que les nouvelles possibilités d'emploi se sont multipliées à raison d'environ 3 p. cent en 1971 à 1972, et que la main-d'oeuvre a continué de s'accroître plus rapidement que dans la plupart des pays économiquement développés. Il signale que le chômage persiste surtout parce que le nombre de jeunes travailleurs entrant sur le marché du travail s'accroît encore beaucoup dans des catégories où le manque d'expérience rend l'embauche plus difficile. Cependant le taux de chômage pour toute l'année n'aurait guère varié par rapport au taux de 6.3 p. cent en 1971.

"Comme ce fut le cas en 1971, révèle M. Gillespie, les grands marchés de consommation, renforcés par une reprise importante dans le logement, ont été parmi les principaux stimulants de l'économie canadienne. Les gains sensibles enregistrés au chapitre des revenus personnels, à mesure que les affaires prospéraient, ont favorisé l'accroissement des dépenses personnelles."

"La tendance à exporter des marchandises canadiennes s'est renforcée en 1972, en dépit de nombreuses variations d'un mois à l'autre dues aux interruptions d'envois, consécutives aux grèves des débardeurs au Canada et à l'étranger. Le total des exportations a progressé d'environ 13 p. cent par rapport au niveau de 1971, qui était déjà près de deux fois supérieur à celui de 1970."

L'augmentation des exportations canadiennes est expliquée en grande partie par la progression marquée des exportations aux Etats-Unis.

Les importations de marchandises ont été de beaucoup supérieures aux exportations, continuant de s'accroître au fur et à mesure que l'économie canadienne prenait de l'expansion. En conséquence, l'excédent au chapitre du commerce des marchandises a considérablement diminué pour la seconde année consécutive, passant de plus de deux milliards de dollars en 1971 à près de la moitié de ce chiffre en 1972.

La production industrielle a progressé plus rapidement, à mesure que les demandes du marché se faisaient plus fortes, marquant un accroissement de près de 6 p. cent en 1972, comparativement à 4 1/2 p. cent en 1971.

PERSPECTIVES POUR 1973

Après deux ans de croissance accélérée, les entreprises canadiennes semblent vouées à d'importants progrès en 1973. Sur la scène internationale, l'atmosphère de crise s'est considérablement détendue par suite des ajustements consécutifs aux réalignements de devises de l'année dernière. La demande de maisons restant forte et les hypothèques étant plus faciles à obtenir dans le cas des habitations approuvées par la Société centrale d'hypothèques et de logements, le secteur de la construction de maisons restera sans doute très actif, sans guère dépasser cependant le niveau très élevé atteint en 1972.

Les résultats d'une étude effectuée vers la fin de 1972 sur les projets d'investissements des grandes entreprises du Canada montre que celles-ci ont l'intention d'accroître leurs dépenses en immobilisations de près de 10 p. cent en 1973. Les projets des secteurs de la fabrication, de la projection de pétrole et de gaz et des services d'énergie électrique expliquent en grande partie l'accroissement prévu. Les établissements de services ont également l'intention d'investir davantage, alors que les projets d'investissements des grandes sociétés minières sont passablement inférieurs aux chiffres estimatifs des dépenses prévues pour l'année dernière.

En somme, les indices actuels laissent entrevoir une accélération du taux de progression des exportations de marchandises canadiennes en 1973 et une expansion mieux équilibrée, tant du point de vue des marchés que de celui des produits. En même temps les importations du Canada devraient diminuer quelque peu par rapport à leur niveau exceptionnellement élevé de 1972. La reprise de l'activité économique qui s'opère dans plusieurs pays industriels devrait concrètement les inciter à donner moins d'importance à leurs exportations et plus d'importance à leurs marchés intérieurs.

Parmi les conditions favorables à l'expansion des affaires, il faut mentionner le vaste programme gouvernemental de stimulants pour alléger le fardeau fiscal des sociétés et des petites entreprises.

Les principaux problèmes consisteront encore à trouver les moyens de créer des emplois pour les travailleurs canadiens et de réduire le chômage, tout en jugulant l'inflation. Par ailleurs, le Canada devra s'adapter à la nouvelle conjoncture commerciale internationale qui résultera de l'adhésion de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark à la Communauté économique européenne.



photo Jeff Debooy

"Un, deux, trois... on y va!"

La course a débuté; c'est durant le Festival du Voyageur que l'on saura qui a gagné le concours "meilleure barbe". Entre temps, bien des enfants doivent se livrer à ce même passe-temps que la jeune Monique Gauthier, 5 ans, que l'on voit sur la photo tirant la barbe de son père. Les trois barbus sont des employés à LA LIBERTE: Marcel Gauthier et Gérald Dubé (vendeurs d'annonces), et Réal Sabourin (vendeur d'abonnements). Bien que ce dernier accuse un recul de deux jours (rasé la dernière fois le 23 décembre), il espère que ses chances de gagner soient aussi bonnes que celles de ses amis!

Mme Arthur Vermette

ST-JEAN

758-3407

DECES DURANT 1972

Monsieur Napoléon St-Godard décédé le 8 janvier 1972, à l'âge de 74 ans. Il était le frère de Monsieur Ulric St-Godard.

Mme Paul Desmarais (née Rose-Anna Vermette) décédée à l'âge de 66 ans le 1er mars 1972. Soeur de Arthur, Isidore, Pierre et Jean Vermette et de Mme Hélène Baril et de Soeur Jeanne Vermette.

Mme Thérèse Eyford (née Beaubien) décédée le 2 mars 1972 à l'âge de 58 ans. Laissant deux soeurs Mesdames Mary Labelle et Patsy Campbell ainsi qu'une seule fille Allison.

Monsieur Arthur Barnabé décédé le 2 avril 1972 à l'âge de 83 ans. Lui survivent son épouse née Rosine Duval et 6 enfants: Dora, religieuse oblate; Blanche (Mme Léonide Beaudette); Roger, André, Fernande, religieuse oblate et Marcel.

Mme Joseph Touchette (née Célestine Roy) décédée le 12 avril 1972 à l'âge de 69 ans. Soeur de l'abbé Roy et mère de Messieurs Donat et Denis Touchette de cette paroisse.

Monsieur Léopold Poulin est décédé accidentellement à Zenon Park, Sask., le 19 août 1972 à l'âge de 52 ans. Il était l'époux de Bertha Leblanc et père de cinq fils: Fernand, Bertrand et Paul de Windsor, Ontario, et Patrice et Richard de Zenon Park. Il était originalement de St-Jean-Baptiste.

M. Donat Vermette est décédé le 11 septembre 1972 à l'âge de 74 ans. Laissant trois soeurs Mme Anna Duval, Mme David Vermette et Cécile, Joseph de cette paroisse, ainsi que trois autres frères à Winnipeg: Emmanuel, Léon et Louis.

Monsieur Eugène Bernier, âgé de 67 ans, est décédé accidentellement le 19 septembre à Fisher Branch. Frère de Messieurs Edmond et Alphonse Bernier.

Mme Léonie Lafond décédée le 25 octobre 1972 à l'âge de 86 ans. Laissant dans le deuil six fils: Roger, Bernard, Olivier, Nestor, l'abbé Ubald et Edmond, ainsi que trois filles: Yvonne (Mme Albert Gariépy) de St-Jean-Baptiste, Anita (Mme H. Guénette) ainsi que Flore (Mme Philippe Ayotte), toutes deux de Saint-Boniface.

Monsieur Alexandre Sabourin décédé le 23 décembre 1972 à l'âge de 57 ans.

MARIAGES EN 1972

Richard Vermette, fils de M. et Mme Pierre Vermette, et Carmelle Dumontier, fille de M. et Mme Donat Dumontier - le 26 février.

Bernard Dupuis, fils de M. et Mme Roger Dupuis, et Gisèle Marion, fille de M. et Mme Georges Marion - le 4 mars.

Jean-Paul Fillion, fils de M. et Mme Arthur-X. Fillion, et Annette Beaulieu, fille de M. et Mme H. Beaulieu de St-Boniface - le 4 mars.

René Marion, fils de M. et Mme Léon Marion de St-Boniface, et Raymonde Jobin, fille de M. et Mme Léon Jubin - le 25 mars.

Christopher Haywood, fils de M. et Mme F. Haywood de St-Boniface, et Monique Dupuis, fille de feu Antoine Dupuis et de Mme Albertine Dupuis - le 22 avril.

Léon Fillion, fils de M. et Mme André Fillion, et Louise Chartier, fille de M. et Mme Léopold Chartier de Ste-Agathe.

Gilbert Lafond, fils de M. et Mme Roger Lafond, et Marielle Papineau, fille de M. et Mme Zéphir Papineau de St-Georges.

Louis Duval, fils de M. et Mme Albert Duval, et Margery Peters, fille de M. et Mme J. Peters de Morris - le 10 juin.

Gérard Gaudet, fils de M. et Mme L. Gaudet de St-Isidore, Sask., et Arlette Comeault, fille de M. et Mme Paul Comeault - le 21 juillet.

Jean-Paul Dupuis, fils de M. et Mme Wilfrid Dupuis de Ste-Elizabeth, et Yolande St-Amant, fille de feu Edmond et de Mme Jeanne St-Amant - le 1er septembre.

Paul-René Sabourin, fils de M. et Mme Gérard Sabourin, et Pamela Martin, fille de M. et Mme Pierre Martin de St-Boniface - le 1er septembre.

Glen Johnston, fils de M. et Mme Alex Johnston de Winnipeg, et Jacqueline Grégoire, fille de M. et Mme Arthur Grégoire - le 2 septembre.

Thomas Jablonski, fils de M. et Mme Martin Jablonski de Letellier, et Suzanne Sabourin, fille de M. et Mme Denis Sabourin - le 15 septembre.

Marcel Marion, fils de M. et Mme Georges Marion, et Paulette Desrochers, fille de M. et Mme Dominique Desrochers de St-Boniface - le 15 septembre.

Guy Sabourin, fils de M. et Mme Albert Sabourin, et Estelle Fontaine, fille de M. et Mme Arthur Fontaine de Letellier - le 6 octobre.

Robert Sabourin, fils de M. et Mme Alexandre Sabourin, et Yvette Baril, fille de M. et Mme Pierre Baril - le 9 décembre.

BAPTEMES EN 1972

Rachelle, fille de M. et Mme Armand Duval (Raymonde Désautels), née le 10 janvier.

Marc, fils de M. et Mme Marcel Bérard, né le 8 février.

Corinne, fille de M. et Mme René Sabourin (Mary Peters), née le 22 février.

Danielle, fille de M. et Mme Albert Fillion (Jeannine Bruneau), née le 15 février.

Joey, fils de M. et Mme St-Godard (Jeannette Chèvrefils), né le 22 février.

Rossel, fils de M. et Mme Florent Dupuis (Eva Chèvrefils), né le 13 mai.

Rachelle, fille de M. et Mme Pierre Chartier (Irène Fillion), née le 1er mai.

José, fille de M. et Mme Richard Dupuis (Raymonde Lavallée), née le 10 juin.

Micheline, fille de M. et Mme Roger Vermette (Paulette Marion), née le 5 juillet.

Brigitte, fille de M. et Mme Richard Sabourin (Elaine Roy), née le 16 août.

Stephen Louis, fils de M. et Mme Roger Touzin, né le 14 septembre.

Roderick John, fils de M. et Mme John Chandler (Yolande Beaudette), né le 31 octobre.

Monica, fille de M. et Mme Jean-Maurice Lemoine (Rachelle Carrière), née le 24 novembre.

Dominic Michel, fils de M. et Mme Roger Baril (Joan Silver) de Gillam, né le 15 octobre.

Chantale Denise, fille de M. et Mme Léon Ayotte (Diane Beaudette), née le 16 décembre.

M. Armand Guenette

ST-LAZARE

683-2390

Grâce à la générosité des Chevaliers de Colomb, 34 jeunes étudiants de Saint-Lazare ont pu se rendre à Winnipeg pour les Jeux Intérieurs organisés par les Chevaliers de Colomb du Manitoba. Tous les jeunes sont revenus enchantés, même s'ils ont dû coucher à Brandon à cause de la condition des routes. Ils désirent remercier les Chevaliers pour avoir rendu ce voyage possible.

Les joutes de hockey sont nombreuses de ce temps-ci, et toutes les équipes locales sortent victorieuses d'un bon nombre des rencontres. Aux dernières nouvelles, quatre de nos équipes participeront aux éliminatoires provinciales. Nous vous donnerons plus de détails à ce sujet au cours des prochaines semaines.

Mme Constance Touges

STE-ANNE

422-5497

Nous avions le plaisir de recevoir au Centre culturel, dimanche soir, Suzanne Jeanson, qui nous présenta un récital de chant. Elle sut plaire à l'auditoire par son répertoire varié, son style entraînant et sa voix chaude. Ce fut une soirée très agréable. Un bon nombre de personnes assistèrent à cette soirée genre cabaret. Merci à Suzanne.

Le 26 janvier, le Centre Culturel présentera les Louis Boys: à ne pas manquer.

La saison de curling est commencée et on compte plusieurs équipes d'hommes et de femmes. La saison a commencé plus tard que les autres années, mais se prolongera plus tard au printemps, grâce à la glace artificielle.

d'une région à l'autre

LORETTE

Mme R. Therrien 878-3341

Une très jolie fête s'est déroulée le 30 décembre 1972, dans l'église Notre-Dame-de-Lorette, richement décorée pour l'occasion par les bonnes religieuses. L'occasion était les noces d'or de M. et Mme Philibert Hamel.

La fête a commencé par la célébration de la messe à midi par l'abbé Prescott, curé, avec le frère de la Jubilaire l'abbé Charles Vachon, assistés d'un ami de la famille, l'abbé Bélanger de Ste-Geneviève. Les jubilaires entrèrent précédés de la fille d'honneur d'il y a 50 ans, Sr E. Vachon, soeur de la Jubilaire, accompagnée du plus vieux de leurs fils, Ernest, de Hamilton; suivaient leurs neuf enfants: M. et Mme Gérard Brisebois et leurs 4 enfants, Eugène, Janine, Louise et Gisèle; Eugène et ses enfants; Sr M. Hamel d'Assiniboia, Sask.; M. et Mme Jean Hamel et leurs trois enfants; Sr Rita Hamel de Peace River, Alta; M. et Mme Gérard et Gracia et leurs 2 garçons (leur petit Paul portait les anneaux sur un joli coussin); M. et Mme Guy Hamel et leur fils Marcel; M. et Mme Denis Hamel; M. et Mme Ray. Hamel et la petite Nicole.

Les jubilaires ont renouvelé leurs promesses de mariage et il y eut échange d'anneaux. Des beaux cantiques furent chantés sous l'habile direction du choeur de chant des Révérendes Soeurs Oblates de Saint-Boniface. Un fes petits-fils des jubilaires, Eugène Brisebois, servait la messe. A l'issue de la cérémonie religieuse, tous se rendirent à la salle paroissiale richement décorée pour l'occasion par les enfants. Il y avait un joli gâteau artistiquement fait et décoré par une nièce, Sr Laurette Brière, m.o. Deux jolis bouquets de fleurs naturelles ornaient la table. Un délicieux goûter fut servi tout l'après-midi aux nombreux parents et amis venus de Portage-la-Prairie, Winnipeg, St-Boniface, Windsor Park, et autres. Guy Hamel, maître de cérémonies, fit une brève histoire de la vie de ses parents et l'honneur revint à la benjamine, Sr Rita Hamel, de lire l'adresse. Ensuite il y eut la présentation d'une bourse bien garnie, par leur 2e petit-fils Karrie Shelton; une gerbe de 10 roses jaunes par une petite fille, Gisèle Brisebois; à Ernest, le plus vieux des garçons, revint l'honneur de présenter la Bénédiction de Notre Saint-Père. Puis Guy fit la lecture des nombreux télégrammes: du gouverneur-général et son épouse, M. Michener; du premier ministre, Pierre E. Trudeau; de M. et Mme J. Guay, député à Ottawa; de l'honorable Lieutenant-gouverneur du Manitoba, W.J. McKeag et son épouse; du premier ministre du Manitoba, M. EdSchreyer et son épouse.

La journée se termina par un délicieux souper pour la famille au "Steak House" à St-Boniface. A ces chers Jubilaires, nos meilleurs voeux de bonheur de ceux qui les aiment.

M. et Mme P.-E. Hamel désirent remercier par la voix du journal leurs enfants venus de loin et de près offrir leurs voeux et faire preuve de reconnaissance à leurs chers parents. Un merci très spécial à notre dévoué curé, l'abbé Prescott, à notre frère l'abbé E. Vachon et à notre ami l'abbé Bélanger pour la concélébration de la messe. Merci du coeur aux Rév. Srs Oblates pour le beau chant; merci à tous ceux qui ont contribué pour faire de ce 30 décembre une journée mémorable.

LA BROQUERIE

M. et Mme Aimé Nadeau et leur famille avaient le plaisir d'accueillir, durant les fêtes, le Frère Georges Nadeau, O.M.I., missionnaire à Fort Simpson, Territoires du Nord-Ouest. Le Frère Nadeau est aussi allé visiter d'autres membres de sa parenté, qui demeurent au Manitoba, et il est reparti le 3 janvier pour Fort Simpson. Voilà une autre des nombreuses vocations de La Broquerie qui retourne au travail.

Le vendredi 12 janvier à l'aréna Centenaire de La Broquerie, les Habitants ont défait les Aces de Ste-Anne au compte de 6 à 3. Le numéro 16, René Tallaire, se mérita la moitié du pointage de notre équipe – le tour du chapeau. Il le mérita bien, car pour deux de ses trois buts, la position d'où il a placé le lancer était assez embarrassante. Bravo aux visiteurs pour la bonne compétition, aux locaux pour leur victoire et à René pour son bon rendement.

Présentement, l'Institut Collégial de La Broquerie subit un agrandissement, au coût d'environ $130,000. Cette innovation comprend quatre classes ainsi qu'un nouveau local pour la bibliothèque. Durant l'année scolaire 73-74, les étudiants des grades 10e, 11e et 12e années occuperont ces nouveaux locaux et leurs anciennes classes serviront aux 7e, 8e et 9e années. Ceci veut donc dire qu'en septembre 73, l'école élémentaire sera libérée des grades 7 et 8 qu'elle accommode depuis son ouverture. Ce projet est sensé être terminé en juin, alors nous sommes assurés de l'avoir pour la prochaine année scolaire.

Les 26, 27 et 28 janvier à La Broquerie, ça veut dire quelque chose. C'est la fin de semaine du Carnaval et toute l'organisation se déroule parfaitement. Cette année, on y trouvera quelques nouveautés: par exemple, des films pour les jeunes, des compétitions au "curling à la canne de jam". Un rapport plus détaillé sera rendu la semaine prochaine et cette fois n'oubliant pas le concours de la reine du Carnaval.

AUBIGNY

Mme Alice St-Onge 882-2380

Le 9 janvier il y eut l'assemblée mensuelle de la LFC. Il y avait 22 dames présentes. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Léon Palud.

Pour se conformer aux directives de l'exécutif diocésain, on fit l'étude du premier chapitre du livre "Justice dans le monde". Ce fut Mme Laurette Sorin qui fut responsable de cette partie du programme. Il y eut ensuite un exercice, genre "beef and bouquets" animé par la présidente, Mme Isabelle Pitchot. Finalement, les derniers arrangements furent pris pour le cours "décoration intérieure" qui commence le 15 janvier.

Dimanche le 14 janvier, les paroissiens furent heureux d'entendre le Père Denis Ruest, qui se rendit à Aubigny, pour nous entretenir au sujet des retraites qui ont lieu à Villa-Maria.

ST-CLAUDE

Mme H. Delaquis 379-2113

Mini-francophone, c'est quoi? – Une organisation concernant les tout petits qui restent à la maison parce qu'ils n'ont pas encore l'âge d'aller à l'école.

Mini-francophone, ça sert à quoi? – Les mamans de St-Claude et de Haywood qui ont assisté à la réunion du 7 décembre ont échangé leurs idées à ce sujet et voici quelques buts énoncés: 1) initier l'enfant à la maternelle; 2) apprendre aux petits à jouer avec d'autres enfants, en dehors du foyer; 3) apprendre à parler, à jouer, à chanter en français; 4) permettre à l'enfant de choisir lui-même sa propre manière de s'amuser vu la diversité des activités.

Et puis, mini-francophone est aussi une rencontre des mamans. Elles communiquent entre elles et les petits EXCLUSIVEMENT EN FRANCAIS. Ainsi sans effort, sans contrainte, le petit francophone aimera sa langue et la parlera avec joie et facilité.

La SFM est à notre disposition. Déjà Mme Donna Laurin, qui animait l'atelier "femmes" au mini rallye, est venue, à notre demande, nous faire part de son expérience dans ce domaine. Nous la remercions beaucoup, ainsi que M. le Curé qui a bien voulu mettre la sacristie à notre disposition. La prochaine réunion aura lieu à la salle paroissiale. Toutes les mamans désireuses de participer à ces rencontres sont les bienvenues. La seule condition est l'usage de la langue française.

Le lundi 22, à l'Institut Collégial, une chanteuse manitobaine, Suzanne Jeanson, sera notre invitée. Retenons cette soirée pour venir entendre ce jeune talent en tournée dans l'ouest.

Félicitations à M. et Mme Denis Chappelaz, parents du premier bébé de l'année à Saint-Boniface. Nous partageons leur joie et aussi celle des grands-parents (familles Chappelaz et Rocan, résidents de St-Claude).

POWERVIEW

Mme Armand Désilets 367-2385

Voici revenir après quelques années de silence votre correspondante du journal LA LIBERTE. Ce silence ne fut pas voulu, il fut le résultat de la force des choses.

Ma première colonne ne sera pas des plus longues mais, au fil des semaines et avec la coopération que je suis certaine de recevoir de tous, nous essayerons de donner à nos lecteurs un coin intéressant. Je veux pour commencer souhaiter à tous et chacun une bonne et heureuse année 1973. Nous avons fini 1972 par une jolie messe de minuit: jamais l'on avait vu une si nombreuse assistance. Il y avait une très jolie crèche; le choeur était très bien décoré et le chant fut bien réussi.

Le 30 décembre, M. le curé Eugène Hébert bénissait le mariage d'Armand Bisson et d'Irène Trudel. Il y eut réception pour les parents seulement au Centre récréatif de Powerview. Les nouveaux époux demeurent à Cranberry-Portage.

Nos meilleurs voeux de prompt et complet rétablissement à Mme Joseph Vincent, Mme Joseph Malo et la jeune Denise Alarie, malades à la maison et à l'hôpital.

STE-AGATHE

Mme Léopold Chartier 882-2202

M. et Mme Auguste Gauthier sont revenus enchantés de leur voyage d'un mois dans l'est. Ils furent très heureux de passer Noël chez leur fille Jeannette, Mme Jean-Charles Nadeau, de St-Jean, Québec. Ils se sont ensuite rendus chez leur fille Yvonne, Mme Léo Paquin, d'Ottawa, pour le Jour de l'An. Ils ont aussi visité des amis, MM. André et Paul Lécuyer, anciennement de Ste-Agathe.

M. Lévi Courcelles est heureux d'être revenu chez lui après un long séjour à l'hôpital.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Albert Péloquin, hospitalisée à Morris.

Les huit équipes de curling de Ste-Agathe se rendront à Domain le 19 janvier, et chaque vendredi ensuite pour jouer leurs parties de Ligue.

Les amateurs de motoneige de Ste-Agathe ont hâte de voir arriver le Rallye Ski-doo, genre "amenez votre famille", qui aura lieu le 3 février.

AU SÉMINAIRE

Voici le premier article de l'année 1973, j'en profite tout d'abord pour souhaiter une bonne et heureuse année à tous les lecteurs. Je vous assure que le temps passe vite, les années avancent et la nouvelle année arrive au Séminaire avec des gars bien reposés et rafraîchis. La rentrée des élèves eut lieu mardi soir, le 2 janvier, et tous les gars se lancèrent de nouveau dans leurs études et leurs responsabilités sans hésitation. Bonne chance à tous les gars pendant les six prochains mois !

D'autre part, l'équipe de hockey BISONS-I s'est aventurée à St-Jean-Baptiste le samedi 6 janvier pour affronter l'équipe de l'école secondaire. Grâce à des gars en bonne forme physique, le compte fut 10 à 1 en faveur du Séminaire. Merci quand même aux gars de St-Jean-Baptiste pour la bonne partie.

Une mention bien méritée s'adresse à Georges Kirouac, Léo Parent et Normand Roy et tous les autres gars de 11e et 12e pour leur beau travail d'embellissement à l'Oasis. Le local fut repeinturé de couleurs vivantes et bien choisies. Tout ce travail eut lieu durant la fin de semaine du 5, 6 et 7 janvier. Des nouvelles lampes en forme de lanternes furent aussi installées. L'Oasis, en passant, c'est le fumoir et la salle de détente des aînés au Séminaire, c'est-à-dire les gars de la 11e et 12e.

Lundi le 8 janvier, l'abbé Robert Campeau, un des directeurs de la maison, nous était de retour. Pour la première fois en cinq ans, l'abbé Campeau passa le temps des fêtes avec ses parents à Montréal. Il en profita pour faire du ski et se reposer. Maintenant il est prêt à terminer l'année avec nous.

Enfin, il y eut les 10 et 11 janvier une discussion sur la foi pour les gars des 10e, 11e et 12e. Cette discussion était organisée par le Comité de Liturgie et fut très bien présentée. Il y eut un échange d'idées par tous les gars pour voir comment la foi pouvait jouer un rôle dans notre vie d'aujourd'hui. Ce fut très profitable, je crois, pour tous les gars.

Roger BILODEAU

ST-PIERRE

M. Marcel Côté 433-7267

Le dimanche 7 janvier est décédée Mme D.-A. Carrière (née Laura Robidoux) à l'âge de 80 ans. Le service funèbre eut lieu mardi à St-Pierre.

Les travaux d'agrandissement du Manoir St-Pierre ont débuté le lundi 8 janvier. Dix suites seront ajoutées, dont huit simples et deux doubles.

C'est le 8 janvier au soir qu'avait lieu l'assemblée mensuelle du Conseil du village (les réunions ont lieu à tous les deuxièmes mardis du mois); ce jour-là, il y avait également la réunion de la Municipalité de Salaberry (dans l'après-midi).

Le mercredi 8 janvier, à 8h du soir, environ 40 personnes se rassemblaient dans le but de former un Comité culturel à St-Pierre. A cette assemblée, on comptait également cinq visiteurs membres de l'animation culturelle de Saint-Boniface (Jean-Louis Hébert, Mme Marie Fournier, Gilles Cop, Denis Connelly et Maurice Auger). Après une période de questions et d'explications données par les visiteurs, il y eut élection du nouveau comité culturel de St-Pierre: M. Marcel Côté, élu président (3 ans); M. René Desharnais élu vice-président (2 ans); Mme Rachel Gautron élue trésorière (2 ans); Mme Lorette Rioux élue secrétaire (1 an); Mme Rolande Hébert élue conseillère (1 an).

C'est le samedi 20 janvier, à 9h du soir à l'école secondaire qu'aura lieu le concert Suzanne Jeanson. Les billets sont de $1.50 si achetés avant la soirée, ou de $1.75 le soir du spectacle à la porte.

propos de saison...



● **La recette**

Repas minute

Il est toujours bon de se faire une réserve de quelques bonnes recettes de mets économiques à base de viande et de pâtes alimentaires.

Viande juteuse, pâtes tendres et bien assaisonnees, voilà ce qu'il faut pour satisfaire les appetits les plus voraces.

La recette que voici convient très bien à l'horaire de la femme moderne. Elle se prépare rapidement et assure un résultat parfait.

Repas minute
(pâtes, jambon et fromage rehaussés
de savoureuse sauce aux tomates)

1-4 tasse d'huile de mais
1-2 tasse d'oignon haché
1-2 tasse de poivron vert haché
1 boite (10 oz) de soupe aux tomates condensee
1-2 tasse d'eau
1 cube de bouillon
1-4 c. à thé d'origan
1 tasse de fromage canadien en petits cubes
1-2 tasse de jambon cuit en petits cubes
ou
1 boite (4 oz) de crevettes égouttées
1-2 tasse de champignons

Chauffer l'huile, cuire l'origan et le poivron et les champignons sur feu moyen de 2 à 3 minutes. Ajouter la soupe aux tomates, l'eau, le cube de bouillon et l'origan. Cuire sur feu moyen de 8 à 10 minutes. Retirer du feu, ajouter le fromage, le jambon ou les crevettes et remuer jusqu'à ce que le fromage ait légérement ramolli. Servir sur des pates au beurre (coquilles ou boucles).

Accompagner d'une salade verte.

● **Si on lui dit la vérité**

Le malade guéritplus vite

Le problème: faut-il apprendre la vérité aux cancéreux a aujourd'hui toute une littérature. La quasi-unanimité des médecins et la majorité des malades ont répondu par l'affirmative, estimant que sauf certains cas exceptionnels, il vaut mieux que le patient soit éclairé, d'abord pour pouvoir se soigner avec le maximum d'efficacite et qu'il puisse y mettre lui-même sa propre volonte de guérir, mais également en prévision de ses chances de survie, il puisse prendre les dispositions familiales, professionnelles ou autres.

Finies les folies!

Aujourd'hui, cette question s'étend à presque toutes les maladies graves.

C'est le professeur K. D. Bock, de la Clinique Universitaire d'Essen, qui a fait recemment une communication intéressante au sujet du dialogue entre le médecin et son malade. Ce dernier, contrairement à ce qui s'est passé depuis des siècles, veut désormais savoir non seulement ce qu'il a exactement, mais aussi la façon dont le praticien compte le soigner et, là encore, ses chances de guérir, d'amélioration . . . ou d'aggravation.

Fini le temps ou les malades avalaient tout ce qu'on leur prescrivait, ou se mettaient sur le billard sans poser de questions, uniquement parce qu'un homme en blouse blanche le leur avait ordonne.

Qu'apporte l'enfant aux parents?

Tout enfant, malgré son jeune âge, joue néanmoins un rôle important dans la société, auprès de ses parents.

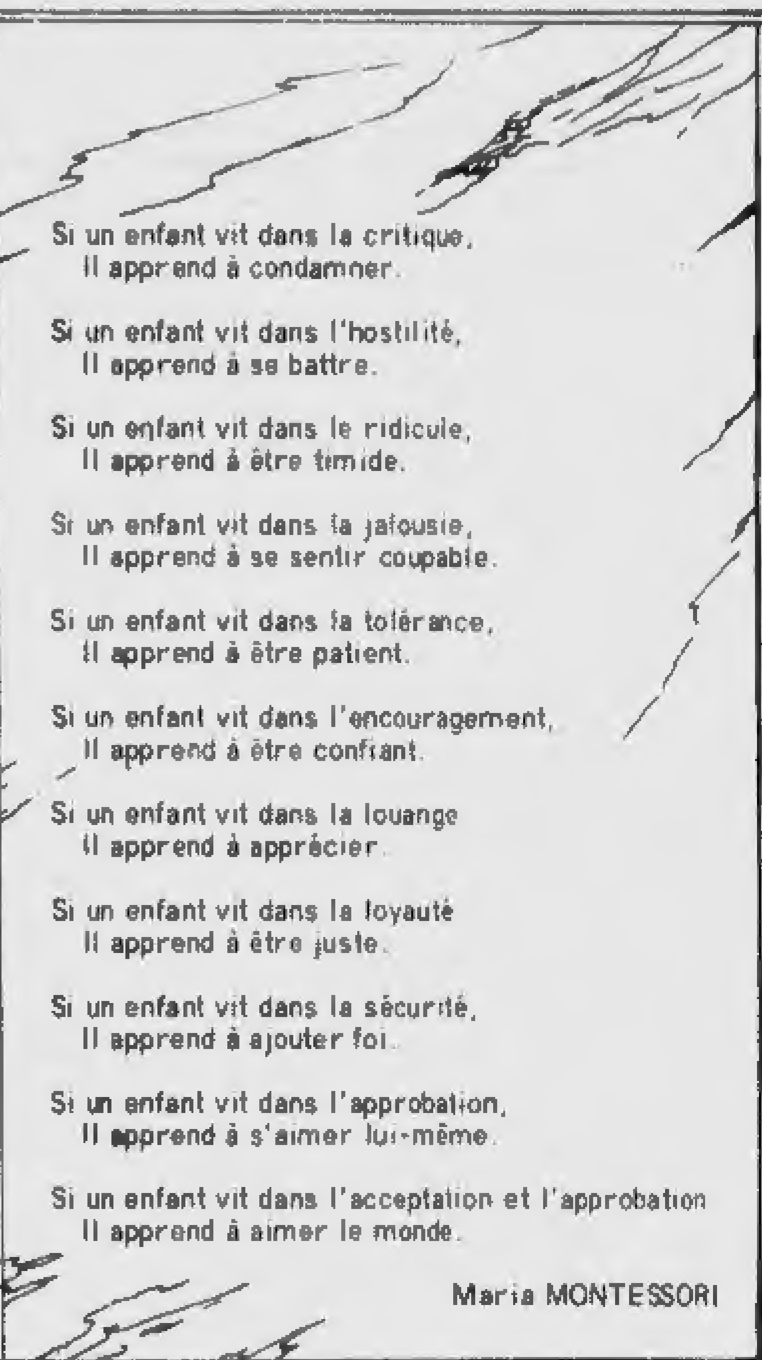
Rôle important et efficace puisqu'il façonne déjà la société de demain. Extraits du journal "Ecole Chabanel et vous", numéro du 5 avril 1971, voici en résumé, certains points de réflexion, voulant d'abord et avant tout revaloriser le rôle important de l'enfant dans son milieu.

Qu'apporte l'enfant aux parents?

- son évolution dans son milieu;
- son école;
- sa responsabilité;
- son sens aigu d'auto-critique, vis-à-vis lui-même, ses copains, ses professeurs et ses parents;
- son information positive au sujet de l'école contribue souvent à l'amélioration du milieu familial;
- la coopérative contribue à apporter dans le milieu familial le dialogue indispensable au bon fonctionnement de toute la famille;
- le conflit des générations et les idées contestataires contribuent à l'évolution de la société;
- la facilité d'expression de l'enfant exige des parents la motivation de perfectionner cet aspect de leur personnalité;
- de nos jours, on se rend de plus en plus compte, que l'enfant rajeunit ou tout au moins empêche de vieillir prématurément le parent.

Note: Texte pensé et rédigé avec la collaboration de parents.

Yves LANDRY



Si un enfant vit dans la critique,
Il apprend à condamner.

Si un enfant vit dans l'hostilité,
Il apprend à se battre.

Si un enfant vit dans le ridicule,
Il apprend à être timide.

Si un enfant vit dans la jalousie,
Il apprend à se sentir coupable.

Si un enfant vit dans la tolérance,
Il apprend à être patient.

Si un enfant vit dans l'encouragement,
Il apprend à être confiant.

Si un enfant vit dans la louange
Il apprend à apprécier.

Si un enfant vit dans la loyauté
Il apprend à être juste.

Si un enfant vit dans la sécurité,
Il apprend à ajouter foi.

Si un enfant vit dans l'approbation,
Il apprend à s'aimer lui-même.

Si un enfant vit dans l'acceptation et l'approbation
Il apprend à aimer le monde.

Maria MONTESSORI

LE PATRON





818

PRIX 75 ¢.

– Ajoutez 15 ¢. pour livraison de 1ère classe et manutention spéciale.

Envoyez votre commande à : Laura Wheeler Dept., La Liberté, 60 Front St. West, Toronto, (non à Winnipeg). Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés).

DROLE DE BILLET.....

Un agent motocycliste arrête une voiture et, tirant un carnet de sa poche:

-- Où est le feu? Vous faisiez du 60, dit-il.

Une dame, assise à l'arrière de l'auto, ricane:

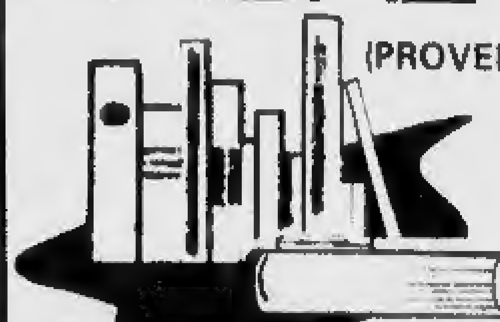
- C'est ça, flanquez-lui un billet. Il le mérite bien. Je lui ai dit cent fois qu'il était un danger public.

– C'est votre femme? demande l'agent.

Le chauffeur fait un hochement de tête résigné. Le policier ferme son carnet sans insister et ajoute:

-- Vous pouvez repartir, mon pauvre vieux!





ailleurs au Canada

EN ALBERTA

EDMONTON POSSÈDE ENFIN SA GARDERIE FRANCOPHONE

(extrait du journal LE FRANCO-ALBERTAIN)

Edmonton (JCC) – Depuis quelques jours seulement, CEP, la première garderie culturelle à Edmonton a ouvert ses portes aux enfants de 3 à 5 ans.

Environ 15 enfants fréquentent actuellement la garderie à plein temps et 10 à temps partiel. Les parents semblent des plus satisfaits de l'existence de cette garderie qui offre à l'enfant d'âge préscolaire une gamme d'activités dans sa langue maternelle.

La directrice, Mme Phan, nous avoue qu'on accepte les enfants à temps partiel deux ou trois jours complets par semaine, même si au départ deux matins seulement avaient été prévus pour les activités à temps partiel. Dans certaines circonstances, on acceptera même des enfants n'ayant pas atteint l'âge de 3 ans.

La première semaine d'ouverture se révéla très active. On y célébra entre la Fête des Rois, ainsi que l'anniversaire de deux des enfants.

Découpage, collage, modelage, peinture, danse, gymnastique, musique, initiation à la langue française sont quelques-unes des activités au programme de CEP. Trois instructeurs et quelques mamans volontaires travaillent actuellement avec les enfants mais une augmentation du nombre des enfants rendrait cette aide insuffisante. Tous les enfants, sauf un, sont de familles francophones, mais hélas, tous ne parlent pas français. Plusieurs parmi eux ont fréquenté antérieurement une garderie anglaise et de plus les parents leur parlent moitié en anglais, moitié en français. Comment peuvent-ils mettre en pratique à la garderie ce qu'ils n'apprennent pas dans leur cadre familial?

CEP vous demandera $90 par mois pour y amener votre enfant à plein temps; ceci comprend deux collations et un repas chaud, sans parler des nombreuses activités auxquelles votre enfant pourra participer. Mme Phan nous fait remarquer que les parents peuvent amener et reprendre leurs enfants quand ils le désirent même si les heures normales sont de 8h a.m. à 6.p.m.

Pour fonctionner efficacement CEP aura besoin d'aide financière. La ville d'Edmonton a certes approuvé le projet mais ce n'est qu'après un an d'opération que CEP pourra toucher les subventions versées par la ville. Plusieurs francophones ont déjà collaboré à faire de cette garderie une réalité et il est à espérer que toute la communauté francophone appuiera ce projet destiné à faire vivre la culture canadienne-française dès le plus bas âge.

EN ONTARIO

JAS OUVRE SES PORTES

(extrait du journal LE VOYAGEUR de Sudbury)

Le 6 janvier de ce mois, la JAS, soit Jeunesse Active de Sturgeon Falls, ouvrira officiellement les portes d'un centre culturel pour desservir ses membres.

A cet effet, Jean-Jacques Blais a certifié par téléphone, à Mlle Françoise Beaudry une des responsables, qu'il serait présent à l'inauguration du centre.

En plus, des invitations ont été envoyées à la plupart des marchands francophones de la ville, ainsi qu'au maire M. Gilbert Ouellette.

La maison située à 134, rue Railway dans Sturgeon Falls, donnera à tous les jeunes Francophones de la ville, un endroit où ils pourront se rencontrer afin d'exploiter leurs talents respectifs par des ateliers de théâtre, de peinture et de sérigraphie.

D'autres activités telles que des boîtes à chansons et des films de l'ONF seront organisées pour être présentées au centre.

Selon M. Raymond Jubainville, un des organisateurs et responsables du centre, celui-ci sera un endroit où les jeunes pourront découvrir et développer leurs talents artistiques dans une atmosphère typiquement francophone, tout en approfondissant ainsi le sens de la culture canadienne-française.

"Il y avait très évidemment une lacune, un grand manque de ce genre d'organisme dans notre ville. Le centre est une nécessité, non pas un luxe", disait M. Jubainville.

La JAS a connu ses débuts en octobre 71 par le regroupement d'adultes et d'adolescents intéressés dans le développement culturel des jeunes Francophones de la ville de Sturgeon.

Le groupe se créa un mandat, se donna un nom, et tout au cours de l'année travailla à promouvoir des activités pour les jeunes de la ville: danses, spectacles tel celui de Pauline Julien, voyage échange avec des jeunes de Vanier, Ontario, "sleigh rides" et toute une gamme de projets du genre.

La JAS fit alors une demande d'octroi au Secrétariat d'Etat, une branche du gouvernement fédéral afin de subventionner un centre culturel.

L'octroi fut accordé et la maison actuelle fut obtenue au début du mois de décembre.

Déjà depuis les débuts de l'aménagement du centre, la JAS a accueilli trois musiciens d'Ottawa qui ont présenté un spectacle à la maison, le 9 décembre dernier, auquel une soixantaine de gens étaient présents.

Yves Rochon, interprète et compositeur local, a aussi présenté au centre, le 23 décembre.

Samedi, le 6 janvier, le centre ouvrira ses portes de deux heures à cinq et de 7 à 11 heures, pour un genre "d'Open House" Dans la soirée, soit vers les huit heures, M. Jean-Jacques Blais, MP pour le Nipissing, et M. Gilbert Ouellette, maire, seront présents pour adresser la parole aux gens qui assisteront à la cérémonie.

Du café et des pâtisseries seront servies au courant de la journée par les mères des membres de la JAS. Le tout se terminera vers les onze heures, et le projet sera officiellement en marche, bien que depuis quelques semaines le projet connaît des succès répétés par le nombre de jeunes qui visitent la place et assistent aux activités.

Les organisateurs tiennent à inviter tous les intéressés à encourager le mouvement et à démontrer leur intérêt et leur souci dans la survie du fait français dans la ville.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS SERA CONFIÉE AUX UNIVERSITÉS

(extrait du journal LE MADAWASKA)

FREDERICTON – Des ententes en vue d'intégrer les programmes de formation des maîtres au Nouveau-Brunswick aux programmes de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton ont été signées vendredi à Fredericton entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les deux universités.

Ces ententes permettent aux universités concernées de prendre en main des terrains loués à bail et les locaux du Teachers' College de Fredericton et de l'Ecole Normale de Moncton, ainsi que l'équipement et les autres propriétés du Teachers' College, de l'Ecole Normale et de la section de la formation des maîtres de l'Institut de technologie de Moncton. Ces ententes entreront en vigueur le premier juillet 1973.

De plus, les universités ont consenti à dispenser à compter du premier septembre 1973 des programmes de formation des maîtres d'une durée d'au moins quatre ans, ou l'équivalent, conduisant au baccalauréat en éducation.

Le ministre de l'Education, M. J. Lorne McGuigan et le ministre de l'Approvisionnement et des Services, M. Carl O. Mooers, ont signé des ententes au nom de la province. Le recteur intérimaire de l'Université du Nouveau-Brunswick, le docteur Desmond Pacey, et le vice-recteur à l'enseignement de l'Université de Moncton, le docteur Helmut Schweiger, ont signé les ententes au nom de leurs universités respectives.

En vertu des ententes des comités consultatifs seront formés de représentants du ministère de l'Education et des universités, permettant ainsi au ministre de communiquer directement aux facultés d'éducation ses remarques sur tous les aspects de la formation des maîtres.

Une faculté des sciences de l'éducation sera mise sur pied à l'Université de Moncton et la faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Nouveau-Brunswick sera considérablement agrandie.

Les membres du personnel enseignant du Teachers' College, de l'Ecole Normale et de l'Institut de technologie auront l'occasion d'indiquer leur intérêt ou non de se joindre au personnel enseignant de l'une des deux universités à compter du premier septembre 1973.

Au cours des trois prochaines années, le gouvernement offrira 25 bourses pour des congés d'études aux membres du personnel enseignant se joignant aux universités, afin qu'ils puissent accroître leurs qualifications ou se spécialiser dans un certain domaine de l'éducation.

Les ententes continueront d'être en vigueur à moins que l'une ou l'autre des parties concernées n'avise par écrit l'autre partie de son intention de se retirer. Deux ans d'avis seront requis dans le cas où l'une des parties désire se retirer.

Par suite de la mise sur pied d'un programme de formation des maîtres d'une durée de quatre ans, le baccalauréat en pédagogie dispensé actuellement disparaîtra durant les années '70 et la date limite pour son obtention a été fixée au 31 mai 1980.

Les dépenses du programme de formation des maîtres seront assumées par les universités et financées en vertu de la loi de l'enseignement supérieur. Le ministre de l'Education continuera à contrôler l'émission des brevets et l'accréditation des enseignants.



LE SPORT

Dans la MEHL



Le champ est quasiment libre aux Voyageurs pour compter un but contre l'équipe de Mitchell, lors d'une rencontre vendredi dernier, à l'aréna Bertrand. Un but de plus aurait valu aux Voyageurs de St-Boniface un match nul, mais ils ont finalement perdu au compte de 4 à 3.

Ailleurs vendredi, La Broquerie a battu Ste-Anne au compte de 6 à 3. Samedi, Transcona remportait la victoire contre Steinbach au compte de 9 à 2



On se félicitait après avoir compté un but, mais la chance échappait encore aux Voyageurs qui perdaient dimanche soir leur deuxième partie de la fin de semaine, cette fois contre les Huskies de Steinbach et par un compte de 3 à 2.

Ailleurs dimanche, les Habs de La Broquerie ont blanchi l'équipe de Mitchell 8 à 0, et les Turbos de Transcona ont battu les Aces de Ste-Anne au compte de 5 à 2.

le coin des guilles du CLUB LAVÉRENDRYE

par Clément Perreault

En général, ce fut une semaine tranquille pour plusieurs, sauf pour une dame qui s'est sans doute surprise en roulant un match de 241, presque 100 points au-dessus de sa moyenne.

Colette Huot se tient donc au rang des 10 premiers dans le Club 200. Bonne chance Colette!

Chez les jeunes de Louis Riel, c'est une bataille constante pour partie haute simple. Gilles Laplume s'est remis sur pieds cette semaine en roulant un 225, surpassant Joe Seewald et Denis Lavallée, qui détenaient des matchs de 223 et 213.

RESULTATS : 9 AU 12 JANVIER 1973

LA VERENDRYE III MIXTE

C. Huot 545 (241); J. Guyot 508 (198); J. Wencek 498 (200); V. Lambert 496; P. Laberge 486; A. Campagne 462; A. Fouasse 459; A. Richard 459; C. Perreault 437; G. Grenier 432; E. Courcelles 431; M. Bourgeois 429; J. Otis 426; P. Ricard 425; R. Ricard 415; S. Lambert 412; F. Bennice 411; L. Paquet 406; Y. Richard 405; G. Carrière 403; R. Paquet 402; L McConnal 402.

FURNASMAN MIXTE

R. Lipps 576 (221); J. Parker 508; L Sawchuk 497; E. Polanski 494; A. Wright 491; G. Spence 489; B. Dronzde 489; M. Arseny 488; M. Perreault 479; F. Palz 478; C. Dorge 468; G. Arseny 464; D. Dorge 451; J. Richardson 443; L. Bethune 442; R. Prieur 441; E. Lipps 438; J. Spence 435; V. Lavallée 427; A. Bichon 426; R. Dorge 415; J. Lefto 408.

LOUIS RIEL HIGH

G. Laplume 483 (225); V. Lavallée 482; D. Fortier 468; N. Morin 429; G. Trudeau 401; J.M. Legrand 387; P. Barnabé 381; J.-L. Bouché 368; L. Richard 361; D. Purchase 361; D. Tascona 351.

CERCLE OUVRIER

René Brunel 584 (240, 200); D. Marinelle 584 (221); P. Marion 581 (225); M. Lévêque 579 (213, 204); Ray Brunel 576 (209); D. Conrad 566 (214); R. Maluta 558 (204); M. Marion 553; G. Puther 549; R. Senez 538; D. Somers 537 (202); J. Scaletta 536 (200); B. Lévêque 535; J. Pelletier 534 (232); D. Mulvey 524; R. Lévêque 524; L. Mousseau 520; M. Brunel 519; C. Verplaetse 512; Am. Laflèche 511; P. Mousseau 510; J. Robert 510; R. Bazinet 505; C. Lévêque 503; L. Girardeau 501.

CENTRE SAINT-LOUIS

Hommes : Gus Baltessen 498 (195); Marcel Godard 492; Guy Chateau 491; Benjie Lang 474; Bazil Carrière 473; Gilles Landry 446; Georges Spellers 441; Hal Krahn 438; Jerry Rougeau 428.

Dames : Millie Rougeau 447 (203); Thérèse Landry 398; Charlotte Chateau 383; Louise Allard 382; Julie Bélanger 363; Jeanne Carrière 359; Dolores Lambert 350; Emily Krahn 342.

Nécrologie

M. Lucien CATELLIER

Le lundi 8 janvier 1973, à l'hôpital de St-Pierre, est décédé, à l'âge de 75 ans, M. Lucien Catellier, de St-Malo.

Des prières furent récitées le jeudi 11 janvier en l'église de St-Malo. La messe de Requiem fut célébrée le vendredi par l'abbé Robert Nadeau. L'enterrement suivit dans le cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Marie, cinq filles, Mme Dominique Roy (Irène), de Larochelle, Mme Laurent Robidoux (Huguette), de Larochelle, Mme Emmanuel Godin (Lucienne), de Le Pas, Mme Robert Grand Maison (Gisèle), de Sherbrooke, Qué., Mme Antonio Roy (Pauline), d'Otterburne; deux fils, Gabriel et Jacques, de St-Malo; 28 petits-enfants; deux soeurs, Mme Claire Forest, de St-Malo, Irène Catellier, de St. James; quatre frères, Emile, de Dufrost, Armand, de St-Norbert, Marcel de St-Malo, et Adonai, de Saint-Boniface.

La Chapelle funéraire Loewen de St-Pierre était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

Mme G. Girard et ses enfants remercient sincèrement leurs parents et amis pour les offrandes de fleurs, messes, messages de sympathies et pour leur grande aide durant leur récent deuil. Merci aussi aux RR. PP. Alarie, Lacerte et Girard ainsi qu'au docteur Fleming et aux porteurs.

M. Alexandre SABOURIN

M. Alexandre Sabourin rendait son âme à Dieu le 23 décembre 1972, vers trois heures de l'après-midi, muni des derniers sacrements quelques heures avant sa mort survenue à l'hôpital de Morris. Il était âgé de 57 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Louise Côté, ainsi que quatre fils, Alain et Robert, de St-Boniface, Marcel et Yvon à la maison; cinq filles, Yvette (Mme Fernand Guay) et Evelyne (Mme Maurice Grégoire), de Winnipeg, Noëlla (Mme Robert King), de Al Khobar, Saudi Arabia (qui n'a pu venir aux funérailles), Thérèse et Pauline encore aux études à l'école de St-Jean; trois soeurs, Mme Cyprien Godard (Jeanne), de St-Jean-Baptiste, Soeur Rose des Anges (Héloise), du couvent de Ste-Agathe, et Soeur Catherine, à Fort Smith, Territoires du Nord-Ouest (également absente lors des funérailles), ainsi que trois frères, Jean-Baptiste, Albert et Antoine, tous de cette paroisse, aussi 10 petits-enfants.

M. Sabourin demeura sur une ferme et fut un ardent travailleur. Depuis quatre mois sa santé déclinait, faisant quelques séjours à l'hôpital de Morris. Il endura sa souffrance avec beaucoup de patience, de courage et de résignation.

Les prières eurent lieu le 26 décembre au soir en l'église paroissiale. Les Chevaliers de Colomb étaient largement représentés ainsi que plusieurs parents et amis.

Le lendemain, à 10h a.m., avaient lieu les funérailles. L'abbé David Roy, curé, officiait, accompagné des abbes Morin, de St-Joseph, Edmond Baril, de Holland, Manitoba, et le Père Bilodeau, de Letellier.

La quête fut faite par deux cousins et voisins du défunt: MM. Paul Duval et Lucien Baril. Des offrandes pour plus de 104 messes furent recueillies.

Les porteurs étaient des neveux du défunt: Guy, Georges, Norbert, Gilles et Fernand Sabourin et Emile Godard.

Les clercs servants étaient Georges et Paul Dupuis, Douglas Godard et Michel Dupuis.

Parmi les personnes venues de l'extérieur pour la circonstance on remarquait les cinq frères de Mme Sabourin: Antoine, Roger et Oscar Côté, de Cadillac, Sask., MM. et Mmes Rosaire et Marcel Côté, de Admiral, Sask., ainsi qu'une soeur, Mme Lucien Roy, de Kelowna, C.-B.

L'inhumation se fit au cimetière local. M. John Morris était en charge des arrangements funèbres.

Les dames de la Ligue servirent un dîner après les funérailles aux parents et amis venus de l'extérieur ainsi qu'à la famille éprouvée.

REMERCIEMENTS

Mme Louise Sabourin et sa famille désirent exprimer par la voix de ce journal ses remerciements les plus chaleureux pour les témoignages de sympathies et les services reçus lors de son récent deuil. Un merci spécial aux servants de messe, aux porteurs, à la chorale ainsi qu'à l'organiste. Merci aux prêtres qui sont venus concélébrer la messe des funérailles avec l'abbé Roy: l'abbé Louis Morin, de St-Joseph, confrère de collège du défunt, l'abbé Edmond Baril, cousin du défunt, et le Père Bilodeau, aumônier des Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm qui ont participé à la veillée de prières et qui ont fait la garde d'honneur le jour des funérailles. Merci aux dames qui ont si bien préparé le dîner à la salle paroissiale. Merci également pour toutes les offrandes de messes et de fleurs et pour l'assistance aux prières et aux funérailles, ainsi que pour les nombreuses cartes de condoléances.

LA SFM VOUS INFORME 2334915

AIDE FINANCIÈRE POUR ÉTUDIANTS

1. AU NIVEAU DE L'ÉCOLE SECONDAIRE :
   - A. Bourses du "Manitoba Government Bursary Plan". (100 à 1000 dollars)
     Bureau d'aide aux étudiants
     1181, av. Portage
     Winnipeg 10, Manitoba R3C 0V8
   - B. Assistance sociale pour élèves par le "Social Allowances Act".
     Toute personne cherchant cette aide devra avoir exploré toute autre possibilité d'aide financière soit : bourses – prêts.
     Department of Health and Social Development Student Aid.
     1181, av. Portage
2. AU NIVEAU DU BACCALAURÉAT :
   - A Bourses du "Manitoba Government Bursary Plan".
     Elèves qui entrent à l'université pour la première fois ou après un an ou plus d'absence
     Bureau d'aide aux étudiants.
     Elèves qui reprennent les études post-secondaires sans interruption :
     "Awards Registrar" de l'université manitobaine à laquelle ils suivent le cours
   - B Prêts du Régime Canadien de Prêts aux Etudiants.
     Maximum 1,000 pour une année scolaire
     500 pour un semestre
     5,000 pour l'ensemble des études
     Bureau d'aide aux étudiants
   - C Assistance Sociale pour élèves par le "Social Allowances Act".
     Application peut être faite au bureau d'aide aux étudiants de l'université en question.
   - D. Bourses spéciales :
     - bourses pour élèves en médecine et en art dentaire
       Bureau d'aide aux étudiants
     - pour élèves entrant à une université manitobaine sous le "Mature Student Entry Program"
       Les élèves suivant jusqu'à 3 cours sont éligibles pour un maximum de $125.00 par cours
     - pour élèves handicapés physiquement
3. AU NIVEAU POST-BACCALAUREAT
   - A Bourses du "Manitoba Governement Bursary Plan"
   - B Prêts du Régime Canadien de prêts aux Etudiants.
   - C Bourse pour frais de scolarité à l'Université Laval appliqué à la S.F.M
   - D Aide du "Canada Council"
     Bourse de – doctorat
     – travail libre
     – recherche
     – voyage (etc.)
     Ecrire au Conseil des Arts du Canada
     Division des Humanités et des Sciences Sociales
     Ottawa, Ontario
     K1P – 5V8
   - E Bourses spéciales du "Manitoba Government Bursary Plan" pour professeurs prenant des cours spéciaux en orientation, éducation spéciale et bibliothéconomie
     Bureau d'aide aux étudiants.
4. AU NIVEAU DES COURS D'INFIRMIÈRES
   - A. Bourses du "Manitoba Government Bursary Plan"
   - B. Prêts du Régime Canadien de prêts aux Etudiants
5. AU NIVEAU DU COLLEGE COMMUNAUTAIRE DE LA RIVIERE ROUGE
   - A. Bourses du "Manitoba Government Bursary Plan"
   - B Prêts du Régime Canadien de prêts aux Etudiants
   - C. Programme de Formation de la Main-d'Oeuvre par le "Ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration". Tout résident canadien qui a au moins un an de plus que l'âge de fin de scolarité dans la province où il habite et qui a quitté l'école depuis un an peut être admis au programme de formation
     Rattrapage scolaire
     cours de métiers
     cours de langue (pour immigrants)
     formation par apprentissage
     allocations possibles
     de formation
     pour séjour hors du foyer
     de voyage
     de déplacement quotidien
     voir le Centre de Main-d'Oeuvre
6. AU NIVEAU DES COURS D'ETE
   Cours d'été en France pour professeurs de Français et de French
   Serge Préca, Attaché Culturel de la France
   2639, av. Portage
   Winnipeg, Manitoba
7. La plupart des institutions offrent des bourses de scolarité d'entreprises privées et d'associations reliées. Pour la liste de celles-ci adressez-vous à l'Institution en question

$55,931.00 POUR LA RECONSTRUCTION AU NICARAGUA

Les Secrétaires généraux de la Conférence Catholique Canadienne, Mgr Charles-E. MATHIEU et le Rév. Everett MacNEIL, annoncent aujourd'hui qu'une somme de $31,931.00 a été donnée par les Catholiques canadiens pour la reconstruction de Managua, au Nicaragua, après le désastre survenu en décembre dernier. Cette somme s'ajoute aux $24,000.00 envoyés immédiatement après le désastre par CAFEA, fonds de secours d'urgence récemment établi par les Anglicans, les Luthériens, les Presbytériens, les Catholiques romains et l'Eglise Unie du Canada.

La somme de $31,931.00 provient des sources suivantes: $20,000.00 de la Conférence Catholique Canadienne par l'intermédiaire de l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix (OCCDP); $10,000.00 des autorités du Vicariat Militaire; $1,931.00 des catholiques de la ville de Hull (recueillis rapidement grâce à la collaboration des media et des curés) en réponse à Charbonneau, évêque de Hull.

Le montant initial de $24,000.00 envoyé par les différentes Eglises a servi à l'établissement de centres absolument nécessaires à la cueillette et à la distribution efficaces de secours parvenus de toutes les parties du monde. Les $31,000.00 serviront particulièrement à la réhabilitation et seront distribués par CARITAS INTERNATIONALIS, organisme de secours désigné par le Pape.

Selon M. Roméo MAIONE, Directeur général de Développement et Paix, "la réponse du peuple aux calamités naturelles est splendide et un signe d'espoir de notre temps. Dans le monde entier, la générosité jaillit spontanément du coeur du peuple".

L'UNITÉ DES HOMMES EST-ELLE POSSIBLE?

L'idéal d'unité que Jésus-Christ a proposé à ses disciples et à tous les hommes constitue un des sommets de l'Evangile (Jean 11, 53; 17, 21). Est-il possible de réaliser cet idéal?

Grâce au mouvement oecuménique, les chrétiens deviennent de plus en plus conscients de l'urgence de mettre fin à leurs divisions séculaires. Ce mouvement les pousse à se mieux comprendre les uns les autres, à s'accepter mutuellement, à s'unir pour donner au monde un témoignage vécu de fraternité et de charité. C'est ce signe efficace d'unité que le Christ demande à ses disciples de donner à l'humanité.

On se rend vite compte des limites de simples efforts humains soit au plan de la recherche théologique, soit au plan de l'action caritative ou sociale. On redécouvre l'importance et la nécessité de la prière conjointe. C'est de cette constatation qu'est née la célébration annuelle de la Semaine universelle de Prière pour l'Unité. Elle sera célébrée cette année du 21 au 28 janvier prochains.

Les responsables de cette Semaine ont choisi comme thème: "Seigneur apprends-moi à prier." Au Canada, un comité interconfessionnel a préparé une documentation à cet effet. On peut se la procurer auprès des responsables d'oecuménisme dans chaque diocèse; ou auprès des secrétariats nationaux des principales Eglises chrétiennes; ou à l'Office national d'Oecuménisme, 1452, rue Drummond, Montréal 107.

LE JOUR DU SEIGNEUR

télédiffusé de la paroisse du Précieux-Sang

Dimanche, le 21 janvier prochain à midi trente, la messe "Jour du Seigneur" sera télédiffusée par Radio-Canada de la paroisse du Précieux-Sang de Saint-Boniface. Ce dimanche, coïncidant avec la Semaine de Prière pour l'Unité, la messe votive de l'Unité sera concélébrée par les PP. Joseph Alarie, o.m.i., curé, Jean-Paul Aubry, o.m.i., assistant, et Irénée Beaubien, s.j., directeur national de l'Office National d'Oecuménisme. L'homélie sera donnée par le Père Beaubien lui-même. Les Eglises Chrétiennes seront représentées par le Révérend Michael Peers, archidiacre de l'Eglise Anglicane.

Magnifique occasion pour nous tous les Chrétiens Canadiens de profiter de cet événement pour nous rejoindre par le truchement de la télévision et ensemble de fondre nos prières dans celle que le Christ offre à son Père pour l'unité de son Eglise.

Occasion également qui pourrait nous sensibiliser, nous presser, nous interpeller, nous stimuler à collaborer au renouveau oecuménique de l'Eglise.

A l'antenne du canal 3 à 12h30, dimanche le 21 janvier. Rendez-vous à ne pas manquer.

RENCONTRES

* Tous les dimanches soir à 22h30 à l'antenne de CBWFT, canal 3.

* Entrevue avec des personnalités dans le monde religieux. Emission formidable, au dire de nombreux téléspectateurs.

* Pour les mois de janvier et février les invités seront comme suit: 14 janvier: Son Eminence le Cardinal Suenens. Sujet: Analyse de l'évolution de l'Eglise depuis le Concile ainsi que le rôle et la place de l'Evêque dans ses rapports avec le clergé et les fidèles.

21 janvier: Margaret Mead, anthropologue. Sujet: L'éducation, l'amour, la famille, la paix.

28 janvier: Henri Fesquet, journaliste responsable de la chronique religieuse du journal "Le Monde", publié à Paris.

4 février: François Lamal, ethnologue, missionnaire en Afrique.

11 février: Pierre Emmanuel, poète chrétien, membre de l'Académie Française.

18 février: Yves Congar, théologien, Paris.

25 février: Gérard Marier, prêtre sociologue, professeur à Trois-Rivières.

MOUVEMENT COUPLE ET FAMILLE F.N.-D.

C'est le dimanche 28 janvier à 20h00, dans la salle audio-visuelle de la Cathédrale de Saint-Boniface qu'aura lieu un film suivi d'une conférence sur le sujet "Comment communiquer avec nos enfants". Le conférencier est le Père Dominique KERBRAT, o.m.i., professeur de Psychologie au Collège universitaire de Saint-Boniface. Tous sont invités.

La main parle...

Elle n'a qu'à s'agiter pour qu'on entende: BONJOUR, ARRETE, VIENS, REGARDE, DU CALME, VA T-EN, ADIEU ou AU REVOIR.

On en a fait le symbole de l'autorité, de la puissance, du travail, du partage, du don, de la fraternité et de l'offrande.

DIALOGUE SILENCIEUX et LANGAGE DU COEUR.

La poignée de main n'est-elle pas aussi signe d'amitié, de solidarité, de compréhension, d'encouragement, d'appréciation, de sympathie, d'accueil, de pardon, d'alliance.



QUE FAIRE SANS MAIN ?!

Voici mes mains, Seigneur, apprenez-moi à toujours bien m'en servir. Gardez-les "propres", généreuses, vaillantes. Donnez du travail aux chômeurs afin qu'ils puissent donner du pain aux leurs.

Il y a la main
qui blesse et celle qui guérit
qui sème et celle qui arrache
qui travaille et celle qui détruit
celles qui se croisent et celles qui se crispent
celles qui caressent et celles qui frappent.

Il y a
du lépreux, la main sans doigts
du vieillard, la main paralysée
de l'ouvrier, la main rude
du pauvre, la main vide,
de l'avare, la main fermée
du musicien, la main enchantée
du prêtre, la main consacrée

La main, y as-tu songé, est aussi l'un des instruments les plus précieux. Tour à tour elle sert de peigne, de support, de pinces, de marteau, de crochet, de tournevis, d'étau, de bouclier, de récipient, de calculatrice.

Rassure-toi mon frère.
Hier encore, nous étions inconnus.
Aujourd'hui, une poignée de mains, nous ouvre les frontières d'une fraternité.

Paul VI et l'Unité des Chrétiens

RENCONTRES D'OECUMENISTES À ROME

Les conférences épiscopales catholiques de tous les pays étaient invitées, au début de 1972, par le cardinal Willebrands du Secrétariat pour l'Unité, à rédiger un rapport sur leurs activités oecuméniques et à déléguer un représentant à une rencontre internationale qui se tiendrait à Rome du 15 au 22 novembre 1972.

Cinquante-six pays des cinq continents acceptèrent l'invitation. De plus trois délégués fraternels des confessions anglicane, orthodoxe et protestante prirent une part active aux assises.

La Conférence Catholique Canadienne avait délégué Mgr Joseph-R. Windle, évêque de Pembroke, et le Père Irénée Beaubien, directeur de l'Office national d'Oecuménisme.

Le dernier jour du congrès, Paul VI recevait tous les participants en audience privée dans la salle du consistoire. Il leur adressa le discours ci-joint.

Pour autres détails, on peut s'adresser à l'Office national d'Oecuménisme.

Rome, 22 novembre 1972

Chers Frères et chers Fils,

"Ecce quam bonum et quam iucundum fratres habitare in unum". C'est une grande joie pour des frères, pour une famille, de se retrouver et de vivre ensemble durant quelques jours. Venus de cinquante-six pays, répartis dans les cinq continents, vous éprouvez en ces jours cette joie fraternelle dont parle le psalmiste. Plus encore, représentants de Conférences épiscopales localement très distantes les unes des autres, vous faites l'expérience de la communion qui les unit; vous faites l'expérience de l'unité de l'Eglise dans sa variété. Aussi sommes-Nous très heureux de vous recevoir aujourd'hui et, en Nous trouvant parmi vous, de participer à cette joie familiale

Cette joie nous porte tout spontanément à rendre grâce à Dieu pour cette unité qu'il nous a donnée. Ce don, comme tous les dons de Dieu d'ailleurs, nous avons à le recevoir toujours mieux, à nous y ouvrir toujours davantage. Nous avons et aurons toujours à progresser dans l'unité. Nous voudrions nous arrêter quelque peu sur ces pensées aujourd'hui: vous êtes précisément réunis par la préoccupation de travailler à la réintégration de tous les chrétiens dans l'unité ecclésiale voulue par le Christ. Vous êtes en effet venus à Rome, auprès des tombeaux des saints apôtres Pierre et Paul, pour faire le point avec Nous, par l'intermédiaire de notre Secrétariat pour l'unité, sur votre effort oecuménique, et rechercher ensemble les voies les meilleures pour le poursuivre et l'intensifier. Decoulant en grande partie du deuxième Concile du Vatican, l'actuel engagement de l'Eglise catholique dans le mouvement oecuménique doit non seulement se poursuivre selon les directives du Concile, mais encore il doit être inspiré du même esprit conciliaire de solidarité et d'entraide mutuelle qui nous ouvre et nous rend dociles à l'actionde l'Esprit-Saint.

Quelles que soient les difficultés rencontrées, les succès, ou parfois même les insuccès, nous devons continuer notre effort, car nous savons que c'est l'Esprit qui nous guide dans l'accomplissement de cette oeuvre pour laquelle le Père a envoyé son Fils dans le monde: rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés (cf. Jn 11, 32). La mission première de l'Eglise n'est-elle pas d'appeler les hommes à entrer en communion avec Dieu, par le Christ, dans l'Esprit-Saint, puis de les aider à vivre dans cette communion qui les sauve et qui établit entre eux une unité aussi profonde et mystérieuse que celle du Père et du Fils (cf. Jn 17, 21-23)?

Dans ces perspectives, cette unité apparaît comme un don tout gratuit de Dieu et nous devons croître sans cesse en cette unité, en même temps que nous devons croître sans cesse dans cette vie divine. Nous avons, tout au long de notre vie, comme l'Eglise tout au long de son pèlerinage terrestre, à progresser dans l'unité, à la manifester, à la défendre. Unité de la foi vécue et proclamée; unité du culte qui, dans la diversité de ses formes, est centré sur la célébration eucharistique rendant présent parmi nous et pour nous l'unique sacrifice du Christ; unité nourrie et approfondie par les sacrements qui rendent plus étroite ou rétablissent notre union avec le Christ; unité de notre vie commune sous la conduite des évêques groupés autour de l'évêque de Rome, chacun, selon sa responsabilité propre, étant chargé d'assurer la fidélité au don de Dieu et de faire regner la charite; unite catholique fortifiée et mise en lumière par la diversité des charismes, des cultures, des mentalités, des traditions, des coutumes et des disciplines qui, dans un même corps, par l'action du même Esprit, deviennent comme une immense symphonie à la louange de la gloire de Dieu.

Ce ministère de la réconciliation, cette tâche de l'Eglise, cette construction de l'unité dureront autant que l'existence terrestre de l'Eglise, jusqu'au jour où tout étant réuni dans le Christ, le Christ soumettra tout à son Père, où Dieu sera tout en tous (cf. I Cor. 15, 28).

Nous, chrétiens, nous sommes tendus de tout notre être vers ce but magnifique. Nous avons reçu ce ministère de réconciliation. L'incroyance de beaucoup de nos contemporains doit nous faire prendre une nouvelle conscience de l'urgence de porter remède à notre actuelle division; l'unité des disciples du Christ n'est-elle pas le grand signe qui doit solliciter la foi du monde? N'est-ce pas la raison pour laquelle le deuxième Concile du Vatican demandait que l'action oecuménique soit promue de telle sorte que la coopération entre les catholiques et les autres chrétiens, en matière sociale et technique, culturelle et religieuse, s'établisse "non seulement entre les personnes privées, mais aussi, au jugement de l'Ordinaire du lieu, entre les Eglises ou communautés ecclésiales, et entre leurs oeuvres" (Ad Gentes, n. 15)?

Le Concile souhaitait également "que tous les chrétiens, face à l'ensemble des nations, confessent leur foi en Dieu un et trine, en le Fils de Dieu incarné, notre Rédempteur et Seigneur, et par un commun effort, dans une estime mutuelle, qu'ils rendent témoignage à notre espérance qui ne sera pas confondue (cfr. Rom. 5, 5). La collaboration de tous les chrétiens exprime vivement l'union déjà existante entre eux, et elle met en plus lumineuse évidence le visage du Christ Serviteur" (Unitatis Redintegratio, n. 12). L'enseignement conciliaire nous sera un guide pour découvrir localement les domaines où cette collaboration est possible, les formes qu'elle peut revêtir, les écueils qu'elle doit éviter.

Nous ne pouvons pas esquiver, mais nous devons assumer les uns et les autres, avec lucidité et courage, notre responsabilité devant l'incroyance. Malheureusement, dans la situation actuelle de division des chrétiens, nos divergences sur le contenu du témoignage que nous devons donner empêchent que cette responsabilité commune se traduise toujours par des actions communes. Plus notre accord est grand, plus cette collaboration peut se développer. Avec les Eglises orthodoxes par exemple, nous sommes en communion presque totale, et les possibilités de collaboration pastorale sont à la mesure des liens étroits qui nous unissent.

Dand tous les cas il faut veiller à ce que, dans l'exercice de cette responsabilité commune, il y ait l'émulation spirituelle qui convient entre frères animés d'une vraie charité et soucieux, non seulement d'eviter toute vaine compétition, mais avant tout de promouvoir ce qui peut étendre le règne du Christ, leur unique Maître et Seigneur. Entre chrétiens passionnés de la vérité, il n'y a point de rivaux, il ne peut y avoir que des émules et des amis.

Dans ces sentiments Nous voudrions saluer tout particulièrement nos frères les observateurs qui sont ici et les remercier très sincèrement et cordialement de leur intérêt et de leur collaboration.

Nous rendons grâce à l'Esprit de Dieu de ce qu'il a accompli parmi nous en ces dernières années, des progrès, des très grands progrès réalisés dans la voie de la compréhension réciproque et de la charité fraternelle. Celui qui a commencé parmi nous cette oeuvre merveilleuse saura la mener à son terme. Aussi est-ce avec générosité, dans une confiance fondée sur l'espérance, que nous devons aller de l'avant, "in nomine Domini".

TU NE TUERAS PAS!

BILLET de J.-P. A.

L'autre jour, vers 7h30 du soir, à deux portes de chez nous, un individu asséna un coup sur la nuque d'une vieille dame qui marchait sur le trottoir et lui arracha son sac à main.

Le samedi auparavant, à peu près vers la même heure, deux hommes entrèrent dans une épicerie à un coin de rue de notre résidence, attaquèrent les deux commis à coup de couteau, et s'enfuirent avec un montant d'argent.

Notre quartier passe pour un des plus tranquilles de la ville. Peu habitués à ce genre d'incidents, nos gens se demandent: "qu'est-ce qu'il se passe? Nous ne sommes plus en sûreté même chez nous! "

Pendant ce temps, nos députés à Ottawa délibèrent sur le maintien de la peine capitale et les journalistes doublés d'une mince couche de sociologie s'amusent à toutes sortes de théories.

"Qu'est-ce qu'il se passe? " se demande-t-on. Il se passe qu'on ne semble pas encore parfaitement "civilisé" et encore moins "christianisé". Un "civilisé", c'est quelqu'un qui, des réactions instinctives apparentées à celles des brutes (ou si vous préférez, des animaux), évolue vers un comportement éclairé et dirigé par ses facultés supérieures, à savoir son intelligence et sa volonté libre. Un "civilisé" n'est pas seulement quelqu'un qui a pleine possession de lui-même; c'est aussi quelqu'un qui comprend, accepte et admire la dignité et l'inviolabilité des autres.

Comment se manifeste la fine fleur de la civilisation? Ou, si vous voulez, comment manifeste-t-on le respect que l'on a appris à avoir pour les autres comme pour soi-même?

Principalement par son langage, par le choix de son vocabulaire. La parole traduit le fond du coeur et de la pensée. Et certaines expressions en disent long sur le sentiment que l'on éprouve envers les autres. Observez, par exemple, un groupe de jeunes à l'entrée de l'école. Ecoutez en particulier leur langage. Vous serez étonnés de découvrir combien les paroles sont non seulement irrespectueuses ou injurieuses mais souvent très violentes. Or, il n'y a pas loin de la violence des mots à la violence des coups.

Ce n'est pas pour rien que le Christ a dit que dans son Royaume, ses disciples s'abstiennent non seulement de blesser ou de tuer, mais même de traiter leurs frères de paroles injurieuses ou insultantes. Dans une civilisation "christianisée", le respect de l'autre n'est plus simplement le fruit de convenances longuement cultivées et pratiquées; c'est devenu le fruit d'un coeur transformé par une mentalité, par une présence, par un Esprit qui, "parce qu'il n'est pas de ce monde", est le seul capable de deloger pleinement la brutalité, la sauvagerie, la violence congénitales dont l'espèce humaine a hérité depuis que l'homme a voulu se faire dieu à la place de Dieu.

PROGRAMME NOUVEAX HORIZONS

au

CLUB D'AGE D'OR KIWANIS

Tous genres de travaux d'artisanat
pour personnes de 65 ans et plus
Venez à l'assemblée le mardi 23 janvier
à 1h30 p m. au Centre Culturel

SPECTACLE SUZANNE JEANSON

"C'est ici que je veux vivre"



Vendredi soir dernier, janvier s'adoucit quelque peu; Suzanne Jeanson présentait un récital au Centre culturel de Saint-Boniface. Deux cents personnes ont applaudi ce tour de chants merveilleusement bien réussi. La première de Tournée Ouest a été sans réserve le meilleur spectacle présenté au Manitoba cette saison. Dès le début, Mlle Jeanson s'est imposée et, chanson après chanson, elle a fait preuve d'un grand talent. Qu'il s'agissait de chansons tendres, de chansons tristes ou encore de chansons exprimant la joie de vivre, Mlle Jeanson a su les rendre avec énormément d'intelligence, avec énormément de naturel.

Du tout début jusqu'à la fin, le spectacle s'est déroulé au rythme que lui imposait Mlle Jeanson. Ses présentations étaient fort bien préparées. Toujours elle était au point, sans pour cela être artificielle ou distante. Suzanne était à l'aise sur la scène. On constatait qu'elle n'était pas gênée par la présence des spectateurs. Elle avait des chansons à chanter, elle les chantait! Voilà tout!

L'ensemble des chansons était bien choisi. On a su les agencer pour obtenir les bons effets. Ainsi les chansons européennes allaient bien avec les chansons canadiennes. Les chansons plus rythmées, les chansons de jazz formaient avec les chansons plus "straight" un tout admirable. Les spectateurs se plaisaient particulièrement à entendre les chansons manitobaines. Ainsi, lors de la chanson les QUATRE SAISONS de Davies-Dorge, chantée sans accompagnement, on retenait sa respiration. Le silence parfait régnait au Centre culturel. On ajouterait avec réserve que parfois certaines chansons semblaient figurer au programme afin de manifester des effets de voix. Je pense en particulier à J'ARRIVE au début de la deuxième partie du récital. D'un autre côté, la chanson C'EST PAS FACILE m'a laissé particulièrement indifférent. C'est du français fatigant: parisien, à la situation typiquement ciné-français.

J'AI BESOIN DE SOLEIL à mon avis était la meilleure chanson de la soirée. Mlle Jeanson a également bien chanté la-un-peu mièvre chanson de Gérald Lavoie LE VENT D'AUTOMNE. Dans l'ensemble, disons-le, les chansons étaient bien interprétées par Suzanne, qui leur a donné de la force par son attitude professionnelle. Suzanne chantait pour l'auditoire. Elle a créé une relation avec chacun des spectateurs. Les gestes et paroles soulignaient, amplifiaient cette relation.

Les arrangements musicaux étaient excellents. A l'étonnement général, on entendit plus de piano que de tambour. Norman Dugas s'est imposé par ses accompagnements sans autant voler la vedette à Mlle Jeanson. Les autres musiciens étaient également bien disciplinés, (Philippe Kleinschmit, Cyril Smith, Norbert Dupasquier). L'éclairage offrait un décor chaud et changeant tout en étant reduit à la simplicité.

J'ai demandé à Suzanne la semaine dernière s'il fallait chercher un thème central à son récital. Elle me répondit que la chanson "C'EST ICI QUE JE VEUX VIVRE", exprime le mieux l'unité de son récital. Vendredi soir on l'a senti.

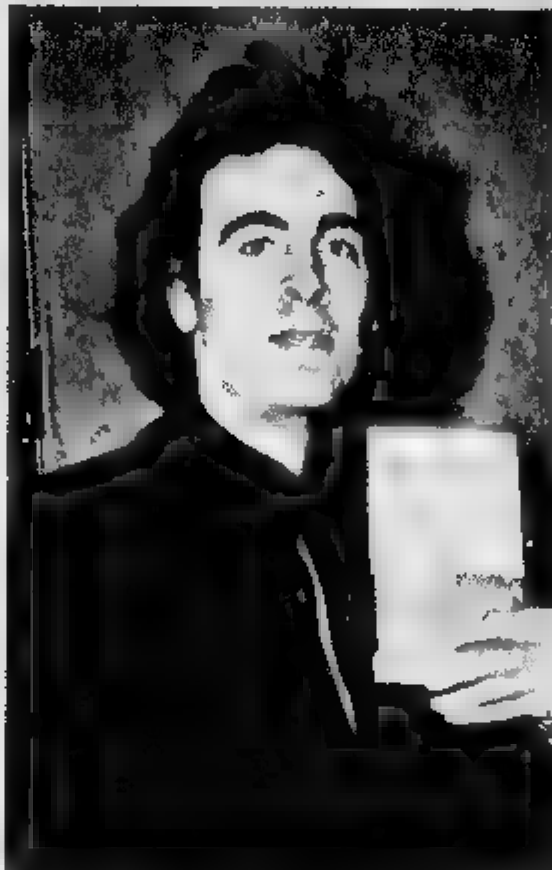
Vivre ici pour Suzanne c'est vivre au Manitoba, dans l'ouest canadien. Elle n'est pas québécoise, et pas anglaise. Elle est francophone. Alors elle chante ce qui exprime cette vie unique. C'est pourquoi elle chante les chansons manitobaines, les chansons québécoises, les chansons françaises et même les chansons anglaises. En ce faisant, Suzanne se trouve à mieux exprimer que quiconque le manitobain qui veut vivre ici selon ce qu'il est et ce qu'il rêve. On ajouterait à cela: sous ce grand soleil – thème qui s'apparente à ce désir de vivre.

Pour l'équipe de Tournée Ouest, le récital au Centre culturel n'était qu'une première soirée. De fait, ils visiteront dans trois mois, quarante centres francophones de l'ouest. Là-dessus il faut signaler dix endroits au Manitoba. Depuis le spectacle de vendredi le 12 janvier, Tournée Ouest s'est rendue au Précieux-Sang, à Sainte-Anne et au Club La Vérendrye. Tout laisse indiquer que les succès ont été aussi éclatants que celui remporté au Centre culturel.

Tournée Ouest a été subventionnée par le C.L.D.C. (Conseil interprovincial de la diffusion de la culture). Cet organisme regroupe des membres à travers le pays et se propose de présenter des tournées dans les centres francophones à l'extérieur du Québec. Mlle Jeanson a chanté l'été dernier au Colloque de Sherbrooke, réunion qui rassemble à la fois les représentants du C.L.D.C. et ceux de la Fédération des Centres culturels du Québec. Mlle Jeanson était la première artiste manitobaine à présenter un spectacle à ce Colloque. Cela lui a valu d'être la première artiste de l'ouest à mériter une tournée subventionnée à travers l'ouest. Lorsqu'elle en reviendra, elle aura certes acquis beaucoup de métier. Tout laisse croire qu'elle pourra entreprendre à ce moment-là une Tournee Est.

(R. A.)

LE GRAND PRIX DU ROMAN DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



Le Grand prix du roman de l'Académie française pour 1972 a été attribué à Patrick Modiano pour "Les boulevards de ceinture" édité par Gallimard. Le résultat a été obtenu au premier tour. Nicole Avril (Les gens de Misar), Jean Bassan (La possession) et Anne-Marie Cazalis (La Décennie) ont obtenu des voix.

Agé de 25 ans, Patrick Modiano est le plus jeune lauréat qu'ait couronné l'Académie française. Ce choix n'est pas aussi surprenant qu'il paraît à première vue. L'oeuvre de Modiano est de facture classique et s'adresse à un public mûr. Elle intéresse au premier chef ceux qui ont connu le temps de l'occupation allemande; en effet, elle porte sur cette période que l'auteur n'a pas vécue mais qui le fascine. "Les Boulevards de Ceinture" est son troisième roman. Les deux premiers, "La Place de l'Etoile" (1968) et "La Ronde de nuit" (1969), avaient obtenu le prix Nimier et le Prix Fénéon.

"Je ne peux pas partager les enthousiasmes des garçons de ma génération, a déclaré Patrick Modiano,... pour moi l'érotisme est quelque chose de tout à fait mineur: cette obsession de voyeur me fait penser à une sorte d'impuissance. Je me trompe peut-être mais je ne vois pas là une grande, une vraie nécessité d'écrire. C'est sans doute le manque de cette nécessité qui se fait le plus sentir en ce moment; les recherches formelles, si intelligentes soient-elles, en sont un témoignage... J'aime mieux relire Céline, Proust, Morand, ceux qui ont trouvé un style emotif, animé du dedans par une necessité certaine."



Préparatifs au 100 NONS

La préparation d'un spectacle au 100 Nons debute au moins un mois avant le soir du premier spectacle. Sur la photo, un groupe de musiciens en répétition; ils préparent le spectacle qui aura lieu en fin de semaine. Les musiciens à ce spectacle sont Tom Ivory, Pierre Morier, Al McDonald et Michèle Frenet.

COURS AU CENTRE

"Nam sine doctrina vita est quasi mortis imago."
— Molière

Le Centre culturel de Saint-Boniface, désireux d'offrir des services aux franco-manitobains, propose plusieurs cours destinés à répondre aux goûts les plus variés.

Des personnes ressources compétentes seront responsables des différents ateliers. Les personnes désireuses de participer à ces cours doivent s'inscrire le plus tôt possible en s'adressant au Centre culturel de Saint-Boniface (233-4951). Voici la liste des cours qui seront offerts:

1) ESCRIME

M. André Mahé est responsable des cours d'escrime qui commenceront dès le 25 janvier. La série de 18 leçons (de 2 heures chacune) prendra fin le 31 mai prochain. Ces cours sont offerts aux débutants et aux initiés (adultes). Le Centre pourra équiper quelques personnes, mais pas plus de vingt élèves seront acceptés. L'inscription de $25.00 se fait au bureau du Centre, ou bien lors du premier cours (le 25 janvier).

2) YOGA

Mme Juliette Bernier donnera encore une fois des cours de Yoga. Il y aura deux cours les lundis soir: à 7h30 pour les débutants, et à 8h30 pour ceux qui sont déjà initiés. On doit signaler que les cours auront lieu dans un local différent; cela assurera une plus grande concentration d'esprit. L'inscription est de $15.00 et elle se fait au bureau du Centre, aux heures prévues ou bien le soir même du début des cours (le 22 janvier).

3) THÉÂTRE

Une série de cours très intéressante! Jean-Guy Roy a préparé 13 cours conçus pour initier des personnes au théâtre. Il s'agit nullement d'un cours de théorie, car les élèves qui s'y inscriront prépareront un spectacle qui sera présenté au public. Pendant les 13 leçons on touchera cependant aux techniques théâtrales nécessaires pour bien comprendre l'art du comédien et du metteur-en-scène: Improvisation, détente, diction et phonétique, interprétation. Seulement 20 élèves seront acceptés; l'inscription est de $25.00 et la première leçon aura lieu le 24 janvier. Inscrivez-vous donc au bureau du Centre, ou bien lors du premier cours.

4) DANSE FOLKLORIQUE

Les Gais Manitobains proposent aux jeunes des cours de danse folklorique. Voilà sûrement une façon agréable de passer une heure le samedi. Les Gais Manitobains prévoient 3 cours:

enfants de 4 à 6 ans, de 10h à 11h;
de 7 à 9 ans, de 11h à 12h;
de 10 à 12 ans, de 2h à 3h.

Les enfants apprendront une grande variété de danses folkloriques enseignées par des professeurs dynamiques. Il y aura en tout 14 cours et la première leçon aura lieu le 3 février. On peut s'inscrire au coût de $14.00 pour la série au bureau du Centre ou bien les enfants peuvent débourser un dollar chaque samedi. Renseignements: composez 233-4951 et demandez Denis Connelly.

5) DESSIN ET PEINTURE

Le Centre offre deux cours de dessin et peinture. Il y aura deux cours: les mercredis de chaque semaine de 7 heures à 9 heures p.m. pour les jeunes de 12 à 16 ans (les adultes seront également acceptes) et tous les samedis de 9 heures à 11 heures pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Les cours seront donnés par Mme Hélène Lemay qui a deja donné des cours au Centre. La série de 18 cours est de $20.00 et on doit mentionner que les élèves doivent fournir leur propre matériel. L'inscription se fait au bureau du Centre ou encore lors du debut du cours: mercredi le 24 janvier à 7 heures p.m. et samedi le 27 janvier à 9 heures a.m.

Inscrivez vous au bureau du Centre Culturel de Saint-Boniface situé au 345, avenue de la Cathédrale. Le bureau du Centre offre ses services de 9h à 5h pendant la semaine et de 10h à 3h les samedis.

Renseignements: 233-4951.

PS

PAR CLAUDE DORGE

CBWFT présentait, le mercredi 10 janvier, la première émission dans la nouvelle série "Génies en herbe". Les gens intéressés au fait français – parents, éducateurs, animateurs – devraient se faire un devoir de regarder cette émission car elle est révélatrice. Du moins, la première émission l'était. L'émission est du même format que le très populaire "Reach for the Top" du réseau anglais, mais d'après ce qu'on a vu la semaine dernière, c'est la seule similarité qu'il y ait entre les deux. Bien que les questions fussent faciles – trop faciles; les questions de l'émission anglaise sont beaucoup plus difficiles – les élèves ne connaissaient que peu de réponses. D'après les grimaces qu'on voyait continuellement, les élèves semblaient à peine connaître de quoi on parlait (ils n'ont pas pu identifier une vue de Venise...) C'était un triste spectacle. Que se passe-t-il dans les écoles? Une émission du genre mesure la connaissance générale des jeunes; les jeunes du 10 dernier avaient une connaissance générale limitée, je ne voudrais pas les voir dans un match avec une équipe des écoles anglophones. Ne peut-on même pas trouver des jeunes qui sauraient répondre en français? Comment peut-on permettre ou accepter des réponses en anglais? Espérons que les émissions à suivre nous convaincront un peu mieux qu'on a à faire avec des "Génies en herbe".

ADIEU ALOUETTE

Comme pour racheter ma soirée de mercredi dernier, j'ai vu "Adieu Alouette", série filmée par l'ONF pour Radio-Canada. Cette deuxième émission de la série, était "Une job steady, un bon boss: Yvon Deschamps". Notons que ceux qui connaissent ce monologueur Québécois, n'ont rien appris de lui, mais notons aussi que l'émission a été faite pour les anglais. La demi-heure de l'émission a vite passée, à cause de son intérêt. Le début, c'est fait un peu long par un caméraman qui aimait lécher les vieilles maisons de St-Henri avec la lentille de sa caméra jusqu'au point où j'avais hâte que l'étude de Deschamps eut finalement commencée. Mais une fois démarrée, c'était bien. L'ouverture de l'émission, un film animé de Charlebois chantant la chanson thème, vaut toute la demi-heure. Mais on devrait ajouter un post-scriptum à l'émission pour nos amis anglais. Ce qu'ils voient n'est pas une étude sur le Canada français du moment. Ce n'est – contrairement à ce que dit la publicité de l'émission – qu'une étude du Québec, ce qui n'est pas la même chose.

AU 100 NONS

Vous avez vu "Suzanne" (Jeanson) au Centre culturel la fin de semaine dernière; maintenant vous aurez l'occasion de voir "moi" (Paquin) au 100 Nons. Gérald Paquin, ainsi que "son mon oncle" Georges Paquin et Joanne Lavallée, Michel Boucher et Louise Mousseau, sont à l'affiche du 100 Nons les 19, 20 et 21 janvier.

HEDDA GABLER AU MTC

Commençons par l'évident: le décor est excellent. Il est d'une richesse et d'une beauté qui... Mais les décors du MTC sont toujours excellents. Celui-ci est de Joseph Cselenyi. L'éclairage, aussi, est très bien. Robert Reinholdt connaît bien son métier, bien que ses lever et coucher de soleil sont un peu trop colorés. Ce qui déçoit dans cette production de Edward Gilbert est l'inégalité de la distribution. Martha Henry dans le rôle titre est parfois très forte par son regard froid et lointain, par contre elle est souvent faible comme si elle était incertaine de ce qu'elle faisait. Douglas Rain, dans le rôle de George Tesman, jouait un peu trop le bouffon, bien que son interprétation apportait le rire nécessaire dans une piece assez sérieuse. Mais il semblait n'avoir aucun autre but que de faire rire. Terry Tweed, dans le rôle de Mme Elvsted, est la plus faible du groupe. Elle n'a pas su, comme Martha Henry, se revêtir du comportement d'une femme de l'époque: chose plus difficile que de se revêtir d'un costume de l'époque. Je n'ai pas du tout cru à son jeu: elle me donnait toujours l'impression de "jouer". On aurait dû lui demander de se tenir droit dans ces très beaux costumes, aussi signés Joseph Cselenyi. Roland Hewgill, qui jouait Ellert Lovborg me laisse perplexe. Je ne sais pas s'il jouait un homme perdu entre les rêves et la realité, ou s'il était un comédien perdu entre la mise en place et l'interprétation. Mais – révélation de la soirée! – John Neville etait superbe dans le rôle de Judge Brack. Son interprétation était intelligente et bien pensée. Il se déplace comme un aristocrate, sûr de lui-même et il a su transmettre les subtilités de son personnage. Cette production, mise en scène de Edward Gilbert, n'a pas la force qu'avait "A Street car named Desire" du début de la saison. J'aimerais tout de même la revoir après les deux semaines de présentation: c'est peut-être comme le vin, il faut lui laisse le temps de vieillir...

GÉNIES EN HERBE



Dans toute competition on cherche toujours à gagner. Mais quand il s'agit de groupes d'étudiants, porte-couleurs de leurs écoles respectives, gagner devient une question d'honneur, surtout lorsque la compétition est télévisée.

La série GENIES EN HERBE comporte tous ces éléments. Chaque émission de la série mettra aux prises des équipes d'etudiants francophones de la province qui rivaliseront tant par leur vivacité que par l'étendue de leurs connaissances. Ces connaissances devront s'étendre à plusieurs domaines dont l'Histoire générale, les Sciences (mathématiques, chimie, physique et biologie), l'Actualité, les Arts (musique, peinture, sculpture, littérature), la Langue.

La série GENIES EN HERBE mettra aux prises des équipes de neuf écoles secondaires francophones de la province. Les écoles représentées seront le Collège de St-Boniface, les ecoles Louis Riel et Precieux-Sang, toutes deux a St-Boniface et les écoles secondaires de Lorette, La Broquerie, Ste-Anne, St-Claude, St-Jean-Baptiste et St-Pierre. Le meneur du jeu pour la série sera M. Daniel Poulin.

Quelle équipe remportera le championnat de la série manitobaine de GENIES EN HERBE ? Vous le saurez en regardant le Canal 3 tous les mercredis à 21h30 en couleurs.

Au moment de la publication de ce communiqué, deux rencontres auront déjà eu lieu. A la rencontre du 10 janvier, Lorette a défait St-Pierre et à la rencontre du 17 janvier, le Collège a défait l'école du Précieux-Sang. Les éliminations auront lieu jusqu'au 7 mars, date de la présentation de la grande finale de GENIES EN HERBE.

films à la télé

SAMEDI 20 JANVIER
20h30 — Cinéma. "C'est arrivé à Eden". Comédie réalisé par Michel Boisrond avec Dany Robin, André Luguet; une troupe française de théâtre ambulant se trouve bloquée à Eden au cours d'une tournée à l'étranger. Les officiers de la garnison anglaise en profitent pour courtiser les trois vedettes débarquées dans leur ville. (Fr. '56)
23h30 — Cinéma. "Ho!". Film policier réalisé par Robert Enrico avec Jean-Paul Belmondo, Sydney Chaplin et Raymond Bussières. Robert Holin, ancien coureur automobile disqualifié, devient chauffeur pour un gang de voleurs de banque. Sa réputation monte en flèche au lendemain d'une évasion spectaculaire. A la fois flatté et dégoûté des commentaires de la presse, il entend être à la hauteur de son renom. (Fr. '68)

DIMANCHE 21 JANVIER
23h30 — Ciné club. "L'alliance". Conte fantastique réalisé par Christian de Chalonge avec Anna Karina, Jean-Claude Carrière et Isabelle Sadoyan, Huges Triboy, vétérinaire de la profession s'adresse au directeur d'une agence matrimoniale pour qu'il lui déniche l'oiseau rare: le sujet, la femme elle-même, a plus ou moins d'importance; mais il est urgent qu'elle possède une très grande maison avec jardin en pleine ville de Paris afin de loger les animaux en observation. (Fr. '70)

LUNDI 22 JANVIER
23h25 — Cinéma. "La blague dans le coin". Comédie réalisée par Maurice Labro, avec Fernandel, Perette Pradier et Jacques Monod. Un comique rate est engagé dans l'un des cabarets de Las Perlas. Il y retrouve deux soeurs. Pour redorer son blason, il mise sur l'honnêteté des spectateurs qui se font exploiter par les proprios de casinos. La guerre éclate entre les chefs de la pègre. Burlington pousse l'audace jusqu'à se moquer du chef de police. (Fr. '63)

MARDI 23 JANVIER
11h25 — Cinéma. "La cellule". Drame politique réalisé par Horst Bienek avec Robert Nagele, Helmut Pick. L'univers des prisonniers politiques dans une prison allemande. Un nouveau prisonnier est amené en cellule et sa résistance est très vite brisée par un total isolement, la rigueur des règlements, l'attitude des gardiens. (All. '70)

MERCREDI 24 JANVIER
23h25 — Cinéma. "Le lit conjugal". Etude des moeurs réalisée par Marco Ferrari avec Marina Vlady, Ugo Tognazzi, Riccardo Fellini. Alfonso épouse Regina, jeune femme qui se révèle, une fois mariée, aussi sensuelle et exigeante qu'elle était réservée durant les fréquentations. (It. '62)

JEUDI 25 JANVIER
19h30 — Les grands films. "Viva Maria". Comédie réalisée par Louis Malle avec Brigitte Bardot, Jeanne Moreau et George Hamilton. Après la mort de son père, un terroriste irlandais, la jolie Maria se retrouve en Amérique Centrale. Le hasard la met sur la route d'une autre Maria, celle-là propriétaire d'un cirque ambulant. Les deux Maria décident de s'associer et... vive l'aventure. (Fr. '65)
23h25 — Cinéma. "Christophe Colomb" (1er épisode). Film historique réalisé par Vittorio Cottafari avec Francesco Rabal, Carlos Lemos, Paoli Graziosi. 1477 — Christophe Colomb rêve d'aller, vers l'ouest, jusqu'aux limites de l'océan. (It.-Esp.)

VENDREDI 26 JANVIER
23h25 — Cinéma. "28 minutes d'angoisse". Aventure policière réalisée par Maurizio Pradeaux avec Richard Harrisson, Claudio Biava. Deux limiers à court de clients recrutent un expert en électronique et un autre en coffre-fort et organisent le vol du "grand Mongol", un diamant d'une valeur inestimable. Le "Commanditaire" de l'opération leur promet 1 million et demi de dollars. (It. '69)

cbwft 3

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 20 JANVIER
12:30 *Magazine de la semaine verte
13 30 *Les héros du samedi
14 30 *Grangallo et Petitro
15:00 *Mon ami Ben
15 30 *Téléchrome
16 30 *Lassie
17 00 *Le monde en liberté
17:30 Le français d'aujourd'hui
18:00 Le Comte Yoster a bien l'honneur
18 30 *Yogi l'ours
19 00 *Walt Disney présente
20 00 *Les cavaliers de la route
20 30 *Cinéma
22 00 *A propos
22 30 *Au masculin
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 *Cinéma

DIMANCHE 21 JANVIER
12 20 Politique fédérale
12 30 *Jour du Seigneur
14 30 *Poly à Venise
15 00 *Le Prince Saphir
15 30 *D'hier à demain
16 30 *Fantaisie lyrique
17.00 5D
18 00 *Consommateurs avertis
18 30 Le 30 — Dimanche
19.00 *Quelle famille
19 30 *Les beaux dimanches
22 00 *La flèche du temps
22 30 *Rencontres
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 *Ciné club

LUNDI 22 JANVIER
13:05 *Magazine de la semaine verte
14:05 Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Les Chiboukis
16 00 *Bobino
16 30 *Maigrichon et Gras Double
17:00 *Oakteri
18 00 *Cher oncle Bill
18 30 En bloc
19 30 *Sylvie Vartan
20 00 *Les forges de Saint-Maurice
20 30 *Mont-Joye
21 00 *Le monde de Marcel Dubé
21 30 *Prenez le volant
22 00 *Appelez moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23.25 Cinéma

MARDI 23 JANVIER
13.50 *Les cent tours de Centour
14 05 Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15.30 *En mouvement
15 45 Minute Moumoute
16:00 *Bobino
16 30 *Nic et Pic
17:00 *Daniel Boone
18 00 *Docteur Doolittle
18 30 En bloc
19.30 *Les belles histoires des Pays d'En-Haut
20:30 *Docteur Simon Locke
21 00 *Rue des Pignons
21 30 Au point
22 00 *Appelez-moi Lise
23.00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:25 Cinéma

MERCREDI 24 JANVIER
14 05 Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15.30 *En mouvement
15 45 *Clak
16 00 *Bobino
16 30 *Fanfreluche
17 00 *Cent filles à marier
18 00 *Dossiers
18 30 En bloc
19 30 *Le travail à la chaîne
20 00 *Témoignages
20 30 *Marcus Welby
21 25 Opinion
21 30 *Génies en herbe
22 00 *Appelez-moi Lise
23.00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23.25 Cinéma

JEUDI 25 JANVIER
13 50 *Les cent tours de Centour
14:05 Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 Minute Moumoute
16 00 *Bobino
16 30 *Le Major Plum Pouding
17:00 *Alerte dans l'espace
18 00 *Lance Lot, agent secret
18 30 En bloc
19 30 *Les grands films
21 30 Au point
22:00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et régional et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

VENDREDI 26 JANVIER
12 35 Femme d'aujourd'hui
13 30 Émission scolaire
15.00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15 45 *Au jardin de Pierrot
16 00 *Bobino
16 30 *Picotine
17 00 *Le Grand Chapparal
18 00 *Les Pierrafeu
18 30 En bloc
19 30 *Les règles du jeu
21 00 *Le 60
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:25 *Cinéma

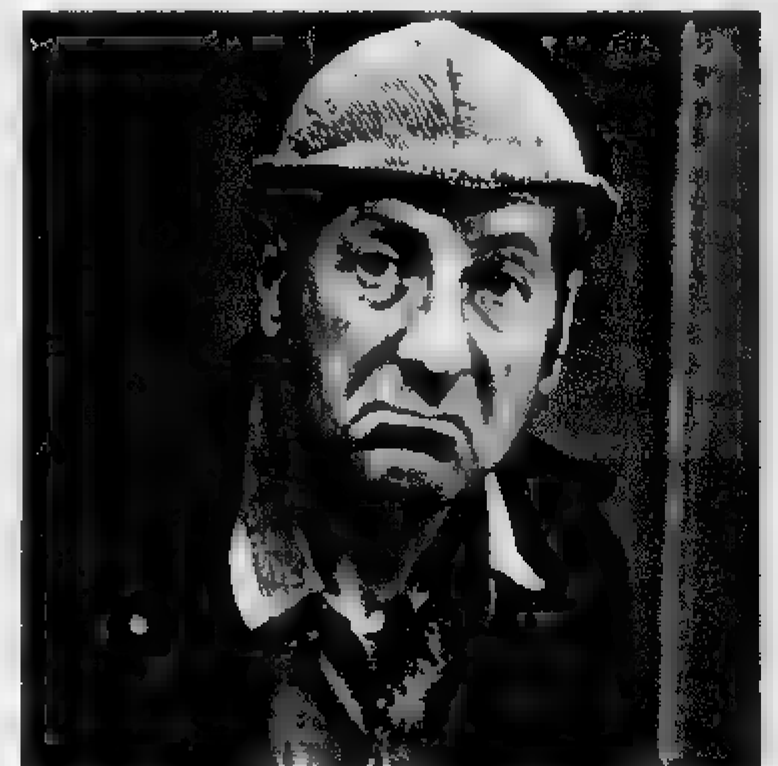
À NE PAS MANQUER

DIMANCHE 21 JANVIER
19h30 — Les Beaux Dimanches. (1) Heidi. L'histoire de Heidi remonte à 1870 et faisait partie d'une série de contes qu'écrivait Johanna Spyri pour amuser son fils. Dix ans plus tard, elle en fit un roman qui devint vite un succès à l'échelle mondiale. Heidi est une petite orpheline, élevée par une tante célibataire qui, ne pouvant plus s'occuper d'elle, l'envoie chez son grandp-père, un vieux reclus vivant en haute montagne. La fillette gagne vite l'amitié du père Richter, curé du village, du berger Peter et de sa grand-mère, mais il n'en sera pas de même pour son grand-père qui mettra bien du temps à accepter sa petite-fille.

(2) Place des arts de la ville de Québec.



AUX BEAUX DIMANCHES : Un joli conte pour enfants "Heidi"

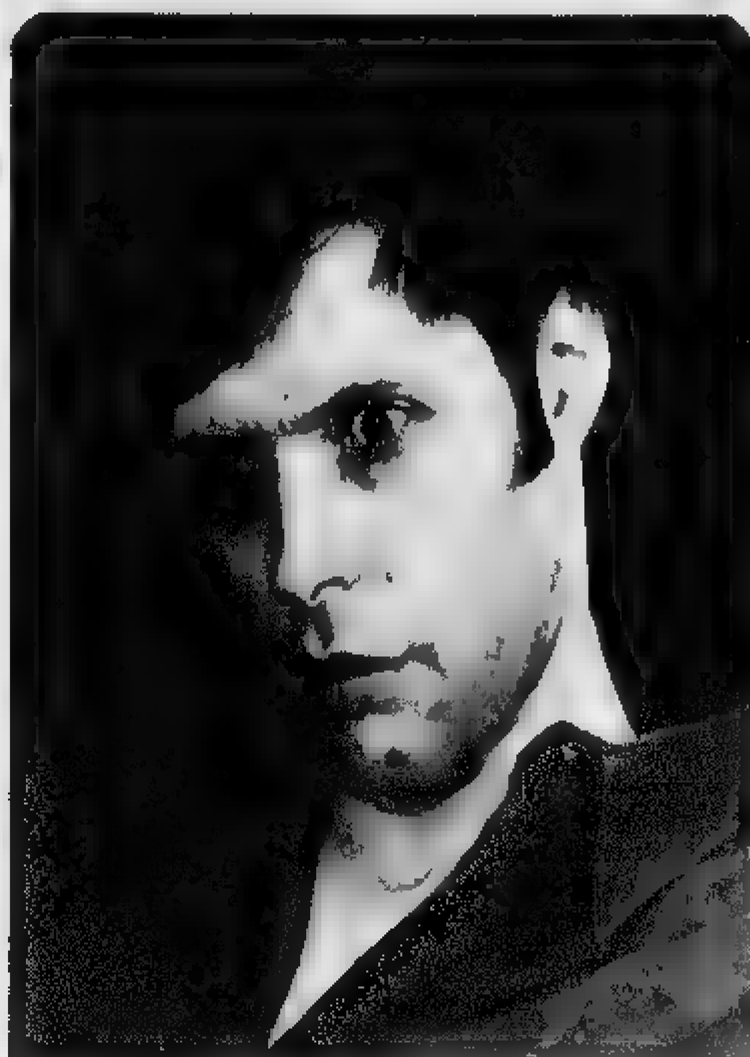


Mardi à 19h30 : LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT.

"Marie-Lou" nous revient



Suite à l'immense succès qu'a connu cette pièce l'année dernière, le Cercle Molière présente à nouveau "A toi, pour toujours, ta Marie-Lou" de Michel Tremblay. M. Roland Mahé, qui en fait la mise en scène, a de nouveau rallié autour de lui la puissante équipe qui a fait de Marie-Lou un succès si éclatant. Dans le rôle titre, on pourra applaudir Jeannette Arcand, et dans le rôle de Léopold, son mari, on reverra Francis Fontaine. Le spectacle, qui sera présenté du 25 au 28 janvier au Centre Culturel, fera sans doute encore une fois couler l'encre. Pour ceux qui en ont parlé sans l'avoir vu, voici l'occasion qui vous permettra d'en parler en connaissance de cause.



MOTS CROISES

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2						■						
3							■					
4			■								■	
5				■			■					■
6		■								■		
7					■						■	
8	■								■			
9								■				
10				■			■					■
11			■									
12				■								

HORIZONTAL

1 - Personne envoyée en mission. Capitale de la Syrie
2 – Répandu çà et là. - Remplacement d'une troupe
3 - Moqueries Fendre légèrement un objet
4 Pron. pers. Meuble formé de tablettes
5 – Colère. Sa Majesté. Chef des métis canadiens.
6 Répétition rapide d'un même son. Dans.
7 Cor poussé au sommet de la tête du cerf. Jardin de Padoue
8 - Changer en mal. Propre, sans souillures.
9 Port d'Italie. Point culminant d'un événement
10 - Oiseau palmidède. Symb chimique. - Air, mélodie
11 - Ancienne note de musique. Manière de penser
12 Adj poss Ebéniste francais qui acheva le célèbre bureau de Louis XV

VERTICAL

1 Inflammation du derme Exprime la totalité
2 Observer secrètement. Egalité parfaite
3 Nég Contrée de la Grèce
4 – Déchet des matières azotées de l organisme Ensemble des cérémonies qui se pratiquent dans une religion
5 La mouche du sommeil Suivre une action en justice
6 Compositeur Italien, né à Milan (1698-1775)
7 Lisière d'un bois. Pron pers.
8 Dép over les vo es. Planche de bois.
9 Petite aigle au vol abaissé. Instrument qui sert à attaquer ou à défendre
10 Rixe entre plusieurs individus. Qui existe depuis longtemps.
11 Grain de chapelet Art simple. - Du verbe émaner
12 S'acquitte de certaines fonctions. Marque que l on fait pour se rappeler quelque chose. Unité d angle

LOU

DU 22 AU 26 JANVIER AU COLLÈGE

Deuxième festival du film canadien-français

Les étudiants universitaires du Collège de Saint-Boniface, en collaboration avec l'Office National du Film du Canada, organisent un deuxième festival du film canadien-français pour les dates des lundi le 22 janvier 1973 à vendredi le 26 janvier. Les spectacles débuteront à 20h00 chaque soir à la salle académique du Collège de Saint-Boniface, 200 av. Cathédrale. Voici l'horaire des présentations :

LUNDI 22 JANVIER

"Ballet Adagio" (9:59) — Film de Norman McLaren.

"Mon Oncle Antoine" (110:20) — Film de Claude Jutra, interprété par Jean Duceppe et Olivette Thibault. (Entrée : $1.00 adultes, .50 pour étudiants)

MARDI 23 JANVIER

"Tranquillement pas vite" — Long métrage documentaire (en deux parties) sur la religion au Québec. Le film sera suivi d'une discussion (entrée gratuite).

MERCREDI 24 JANVIER

"Le feu pas pour les hommes" (9:09).

"WOW" (95:00) — Film de Claude Jutra, en primeur dans l'ouest canadien. (Entrée: $1.00 pour adultes, .50 pour étudiants)

JEUDI 25 JANVIER

Soiree d'animation et de films expérimentaux: "Moi, un savon" (8:20).

"Françoise Durocher waitresse" (29:00); "Cerveau gelé" (1:56).

"Fleurs de macadam" (2:53); "En marchant" (5:6); "Zikkaron" (5:27).

"Série 4" (7:29); "Motoneige" (18:47); "Mon numéro neuf en or" (4:45).

"L'oeuf" (4:57); "Pas de fumée sans feu" (11:47); "Le corbeau et le renard" (2:34). (Entrée gratuite)

VENDREDI 26 JANVIER

"Guérissez-vous du mal" (27:55).

"Survivre" (57:36).

"Je" (16:00). (Entrée gratuite)

"WOW"

WOW, un long métrage couleur de Claude Jutra, produit par L'Office National du film du Canada, sera présenté en primeur dans l'ouest canadien, le 24 janvier 1973 à 20h00.

Provoqués par le cinéaste, neuf jeunes (filles et garçons) réalisent leur secret désir. C'est ainsi que leur fiction personnelle devient réalité sur l'écran. Babette est une mystique. Elle se place donc dans une situation tragique où elle aura à défendre sa place forte, un couvent, dont elle est l'abbesse. Flis, plus terre-à-terre, rêve de scandaliser son entourage. Il courra dans une grande rue de Montréal, habillé seulement d'un ruban bleu autour du cou. Michelle est la beauté et l'amour. Elle rêvera d'arrêter le temps pour tout le monde sauf pour elle-même et son amoureux. Dave, son amoureux, se voit en chanteur de rock-and-roll, l'idole de toutes les filles, qui toutes, étrangement, ont le visage de Michelle. Philippe, révolté contre la société, projette son agressivité dans une atmosphère de cauchemar. Vivifié par un pur amour, il vaincra allègrement au judo ses démons: le curé, le militaire, le fonctionnaire et la prostituée. Monique, à l'occasion d'un tour de carrousel, se libère de toutes les contraintes et s'abandonne à ses fantasmes en evoluant dans un univers sans gravité où tout n'est que mouvement, couleur et extase. François ne rêve pas. Il se promène à pied à travers la vie des autres en spectateur heureux. Marc est un enfant de la nature. Il fuit la foule pour vivre au fond des bois. Il s'y retrouve en compagnie d'un patriarche insolite. Pierre vit au jour le jour, en véritable hippie, n'ayant d'autre rêve que de fraterniser avec ses amis, autour du calumet de paix de sa génération.



La plupart des préoccupations actuelles de la jeunesse sont soulevées: l'autorité, la drogue, les grands conflits sociaux, le sexe. Neuf réalités, neuf rêves. Un film hors de tous les sentiers battus à voir au Collège de Saint-Boniface, le 24 janvier 1973.

"Tranquillement, pas vite"

Ce film met le doigt sur une situation que peu de gens voient telle qu'elle est: celle de la religion au Québec, en 1972. Les uns, de plus en plus nombreux, ont "claqué la porte une fois pour toutes", et sont devenus non pratiquants, agnostiques ou athées, selon une terminologie privative restée tournée du côté de la religion. D'autres, de plus en plus seuls, conservent une fidélité irréductible qui tend à répéter les mêmes gestes et à prononcer les mêmes paroles. Et entre les deux, phénomène relativement récent, un troisième groupe se dessine: ceux qui tentent d'évoluer dans une plus grande authenticité fraternelle, à la lumière des jalons tracés par Vatican II. Et parmi eux, des "communautés chrétiennes de base", ou "groupes informels dans l'Eglise", dont l'expérience originale est aussi diverse que leur petit nombre.

"TRANQUILLEMENT, PAS VITE" présente le regard de l'une de ces communautés, située à Montréal, sur la désagrégation et la mutation rapides de la religion traditionnelle au Québec, et sur une tentative de reconstruction de l'expérience religieuse à partir de zéro: la sienne propre. Un film, deux parties: "QUE S'EST-IL DONC PASSER?" et "COMMUNAUTE DE BASE".

Tout au long de "QUE S'EST-IL DONC PASSE?" résonne le fracas de la demolition d'une église à Montréal. Plaisanteries pittoresques et cruelles des ouvriers crevant les plâtres, abattant les statues, éventrant le tabernacle... simulacre et parodie des cérémonies religieuses... scènes infiniment naturelles, terriblement surréalistes... on a parlé de Bunuel-Verne. Un universitaire tente d'expliquer pourquoi les grandes eglises sont de plus en plus désuètes au Quebec. Entre temps, des paroissiens restés fidèles sont rassemblés pour une tâche fatidique: discuter, décider et voter le sort de leur église si vaste, si vide. On exprime un déchirement profond; on essaie de renflouer l'église financièrement et de la sauver en organisant un bingo; ou bien on accepte le retour à une chapelle ou à un lieu plus approprié aux besoins, aux sensibilités d'aujourd'hui.

Un prêtre souligne le scandale d'églises spacieuses, vides et bien chauffées, à côté de populations pauvres et entassées dans des logis exigus, mal chauffés; un autre crie qu'il en a marre de parler dans le vide et sonne l'abandon de l'éléphant blanc. D'ailleurs, l'église est-elle encore vraiment un lieu de rassemblement? Constitue-t-elle encore pour le chrétien un lieu de rencontre avec ses frères, et par là avec Dieu, en cette époque où tout a changé?

A travers la mise à mort d'une église, c'est toute la religion au Québec qui passe au crible, aux plans historique, sociologique et religieux, face au passé tranquille que l'on sait, au présent bousculé et à l'avenir qui intrigue. Parallèles saisissants entre la religion d'autrefois et celle d'aujourd'hui, gigantesque coup de sonde qui permet de mesurer dans un de ses cas particuliers le changement précipité qui s'est abattu sur le Quebec en moins de dix ans: le Congrès eucharistique de Québec (1961) et l'unanimite tranquille de la masse des fidèles, de l'Eglise et de l'Etat; l'Oratoire, ses malades, son appel aux miracles (1958); le "petit catéchisme" et ses verites eternelles; et jusqu'au "chapelet en famille" à la radio, toujours actuel; messe rythmée; simplification ou expérimentation liturgique; révolte d'un jeune vicaire qui met en question son ministère, et redéfinit librement son sacerdoce; distanciation radicale avec l'institution et recherche audacieuse au plan de l'expérience religieuse par les communautés chrétiennes de base...

"Survivre"

Pour le commun des mortels, c'est SURVIVRE et rien d'autre. Mais pour ceux qui sont dans le secret: "handicapés", "exceptionnels", "inadaptés", C'EST VIVRE EN SURHOMME ou NE PAS VIVRE tout simplement...

On essaie de ne pas les voir et de n'y point penser. On les isole dans les langes sécurisants de la Charité, de la science. On se persuade que c'est l'affaire des autres. On leur donne la sollicitude que l'on applique aux choses. Accepterait-on de les considérer comme des êtres humains à part entière? Leur accorderait-on le seuil élémentaire du respect qui regarde, écoute, déchiffre, accepte de communiquer?

SUR VIVRE s'introduit dans la vie de Manon et Robert Yacak, un couple souffrant de paralysie cérébrale. Un homme et une femme (à qui plus d'un refuserait le plein droit à ce titre) enfermés dans des corps déformés, pour qui l'épanouissement personnel est un miracle menacé, et la journée la plus triviale un exploit permanent. Et qui ont eu l'audace de s'aimer, de se marier, de s'installer comme tout le monde et d'avoir un enfant... avec un corps normal, Dieu merci, puisque leur "handicap" n'est pas héréditaire! Ce film les présente dans leur insoutenable quotidien. Se fait leurs gestes, leurs regards, leurs souffrances et leurs esperances. Oblige envers eux à cette patience des sens qui a nom attention. Montre leurs aspirations... celles de tout être "normal", mais poussées à un degré suraigu par leur condition désespérée, et par leur hantise de s'identifier le plus possible à la "norme": besoin d'indépendance, d'amour, de travail, de dignité, de reconnaissance sociale, d'un enfant qui a besoin de vous, du "bonjour!" des voisins, et de la télévision de tout le monde... A voir ces deux êtres s'aimer d'amour quotidien, au milieu des acrobaties émouvantes de leur vie de tous les jours, on finit par retracer leur code inhabituel d'expression, à s'émerveiller de leur vitalité, à sentir comme ils sentent: c'est la démarche même de l'amour... et de cette fraternité humaine dont les inadaptés ont un si vif besoin.



En forçant le spectateur à s'ajuster à autre chose que la "normale", SUR VIVRE traque un certain embourgeoisement de l'esprit qui survit à la perspective moderne d'abolition de tous les racismes, et pose la candidature d'un autre secteur de l'humanité.

En laissant voir que la beauté d'un sourire "normal" n'est que l'expression d'une moyenne, SUR VIVRE inquiète et provoque une conscience nouvelle, car au fond Manon et Robert Yacak n'incarnent qu'un cas-limite de l'éternelle condition humaine.

Hedda Gabler



Sur la photo, Roland Hewgill (Eilert Lovborg), Douglas Rain (George Tesman) et Martha Henry (Hedda Gabler), trois des comédiens de la piece "Hedda Gabler" de Henrik Ibsen, présentement à l'affiche au MANITOBA THEATRE CENTRE. Cette piece, sous la direction de Edward Gilbert, est à l'affiche du 8 au 27 janvier 1973.

Concours national de la chanson populaire

A – CONCURRENT

1.- Le concours est ouvert aux NON-PROFESSIONNELS, c'est-à-dire à toute personne qui n'a pas édité plus de deux chansons ou qui ne gagne pas sa vie avec la chanson. Seuls peuvent y participer les citoyens canadiens, sans limite d'âge, à l'exclusion des employés de la Société Radio-Canada et des membres de leur famille.

B – CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.- Ne sont admises que les chansons inédites de langue française.

3.- Le concurrent peut soumettre autant de chansons qu'il le desire.

4.- Les chansons seront présentées sous un pseudonyme et la formule d'inscription placée dans une enveloppe cachetée; seul le pseudonyme apparaîtra sur l'enveloppe.

5.- Le secrétariat de chaque jury régional aura la garde des enveloppes d'inscription et des chansons.

6.- Chaque envoi comportera les paroles (poème ou texte) et la musique de la ou des chansons. L'accompagnement de la ligne mélodique est souhaitable mais non-obligatoire ainsi que toutes remarques concernant l'interprétation.

7.- Le concurrent peut suggérer un choix de TROIS interprètes. Il pourra aussi, s'il le désire, interpréter lui-même sa chanson au gala national, si celle-ci est retenue.

8.- Les chansons soumises au concours devront parvenir à la station de Radio-Canada qui dessert la localité du concurrent. Les concurrents de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba doivent envoyer leurs chansons (en vue du choix régional) au poste de télévision de Radio-Canada à Winnipeg, CBWFT – Canal 3. L'adresse: Case postale 160, Winnipeg, Manitoba R3C 2H1.

9.- Toute composition demeurera la propriété de l'auteur.

10.- Le concours commence le lundi 1er janvier 1973 et se termine le samedi 31 mars à minuit (le cachet de la poste faisant foi).

11.- Le concours se fera en deux temps: éliminatoires régionales et finale nationale. Dix régions seront appelées à déléguer des représentants à la finale, c'est-à-dire les régions desservies par les stations de Radio-Canada: Vancouver, les Prairies, Windsor, Toronto, Ottawa, Montréal, Quebec, Chicoutimi, Matane et Moncton.

12.- Dans chaque station, un jury local désignera le gagnant regional.

13.- Tous les gagnants régionaux seront les invités de Radio-Canada (toutes depenses payées) au Gala où leurs chansons, après avoir été interprétées, seront soumises à un jury d'experts.

14.- La décision du jury sera définitive et sans appel.

15.- Un trophée sera remis à chaque gagnant régional. Le vainqueur national recevra le grand prix.

16.- Le Gala aura lieu à Montréal à la fin du mois d'avril.

17.- L'auteur de la chanson gagnante accorde à Radio-Canada l'autorisation de l'éditer.



JOURNAL

LE PARTI ALBATROS DE LA BROQUERIE

UNE PROCLAMATION DU PARTI ALBATROS

Nous devons à cette époque-ci de l'histoire canadienne annoncer officiellement pour la première fois par ce média la formation du Parti ALBATROS.

Notre parti est sans affiliation et unique dans la scène courante. Notre but est le divertissement de la scène décourageante qui se détériore continuellement dans notre société.

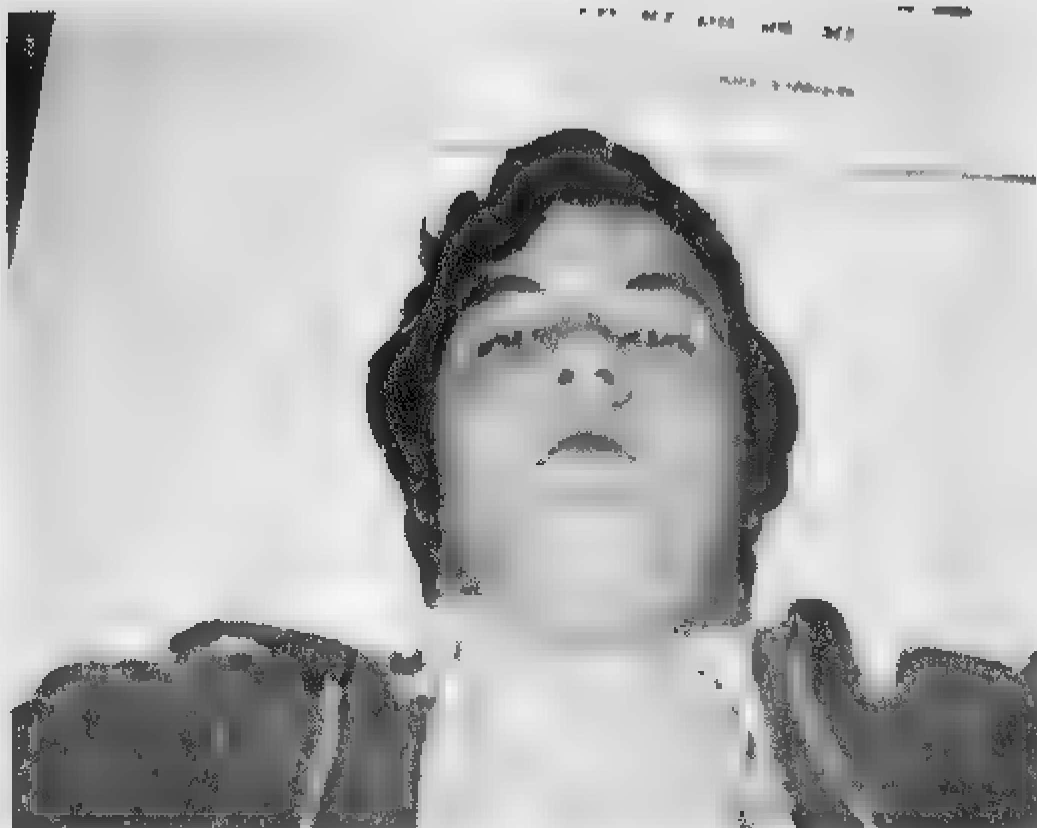
Notre structure est sans pareille et l'argent n'est pas notre obsession.

Si vous vous pensez qualifié pour joindre le mouvement contactez-nous à l'adresse incluse.

Bien à vous,

Le Parti Albatros

P.S. Notre constitution est inclue.



AVIS : Les personnes essayant de trouver le bon sens dans notre parti seront poursuivies et leur crime traduit en justice.

Quelques mots du Chef ALBATROS

Contrairement aux rumeurs qui nous voudraient de la malice, l'ALBATROS est loin de l'extinction et se propage vivement en notre milieu.

Avec autorité et sagesse,
Le Chef ALBATROS,
Marc Boily.

UNE ENTREVUE AVEC UN MEMBRE DU PARTI ALBATROS

Une entrevue avec un membre du parti ALBATROS. L'identité du membre et du reporter sont retenus pour protéger contre des récriminations possibles. Nous usons des pseudonymes pour les deux concernés.

Reporter: Comment de membres avez-vous?

Albatros: Le Parti Albatros est empêché de révéler des chiffres exacts, mais en ce moment nous sommes exactement 34 membres.

R.: Pourquoi voulez-vous assassiner le "GOLDEN BOY"?

A.: Pour trois raisons: La première raison: à cause qu'il est complètement nu sauf une feuille qui couvre ses particulies. Ceci cause la corruption dans la moralité surtout chez les vieux???

La deuxième raison: Imaginez-vous comment il gèle sur son pinacle précaire. Nous voulons seulement éviter qu'il souffre en travers un autre hiver si farouche au Manitoba.

La troisième raison: Nous voulons l'installer dans notre poste de commande

R.: Votre parti est en faveur du divertissement. Est-ce que ceci veut dire éviter la réalite?

A.: N'insultez pas notre parti, monsieur, nous commandons une armee plus forte que les Yankees ou les communistes, alors ne dites pas que nous évitons la realite.

R.: Comment a été choisi votre chef?

A.: C'était très simple. Nos deux premiers membres étaient de 6'4" et 240 livres et de 6'1" et 180 livres. Celui de 180 livres a cru que la discrétion était la meilleure partie de la valeur.

R.: Quel symbole représente le mieux votre parti?

A.: Sans aucun doute un point d'interrogation.

R.: Dites-moi brièvement le but du parti ALBATROS.

A.: Le "fun".

R.: Une dernière question, S.V.P. Quelle citation adapterez-vous pour vous représenter au public?

A.: "Avec nous le déluge".

R.: Merci, monsieur l'ALBATROS.

A.. Merci monsieur et vive la cause.

R.: La cause du Parti, Monsieur?

A.: Non, je parle du F.L.E.

R.: Le F.L.E., monsieur?

A.: Oui, le Front pour la Libération des Elèves. ???

(Fin de l'entrevue)

NOTRE CONSTITUTION

I am a member of the Albatros Party. The party in favour of skulduggery, Stanfield underwear, the assassination of the Golden Boy, and the leveling of the Rockies, not to mention the eating up of 57 whooping cranes and anti-Therrienism.

If found unconcious, please locate Albatros mobile Headquaters.

Je suis un membre du parti Albatros. Le parti en faveur de la conspiration, les sous-vêtements Stanfield, l'assassination du Golden Boy, le nivelage des montagnes Rocheuses, sans mentionner la dégusta tion de tous les 57 whooping cranes et l'anti-Therrienisme.

Si trouvé sans connaissance, veuillez contacter le Poste de Commande mobile Albatros.

J'ai inclus 10¢ pour payer vos dépenses pour ma carte de membre

Nom

Adresse

RÉACTION DES PARENTS

Le 29 novembre 1972
La Broquerie, Manitoba

Cher Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelques mois dans ce petit village rural et respectable, quelques fanatiques du sein du village lui-même sont la cause de la consternation et la commotion.

Le mot ALBATROS est emblazonné sur les brassards qu'ils portent; il nous semble impossible de déterminer s'ils les portent avec fierté ou simplement en dépit du ridicule qu'on les rend. Ils sont une minorité parfois vocale, parfois tranquille, toujours présente.

Nous ne pouvons juger si leurs opinions sont pour l'Establishment ou non. Leur Manifesto est confus, ambigu et rempli d'absurdités. Nous ne savons pas s'ils sont un front pour le communisme ou un parti des Bérets Blancs.

On se pose la question : devons-nous nous adapter à ce parti enigmatique et peut-être dangereux et les accepter comme réalité OU devons-nous plutôt assassiner leurs chefs et les débarrasser de ce petit village respectable? ? ? ?

Sincèrement,

Des parents concernés.

JEUNESSE

NOUVELLES DE ST-PIERRE

J'aimerais en quelques paragraphes décrire les activités de l'Institut Collegial de St-Pierre. L'école reçoit des jeunes de St-Malo, Otterburne et... St-Pierre.

Notre Conseil étudiant est composé de plusieurs membres: un président, un vice-président, un secrétaire et des représentants de chaque classe. Le Conseil nous réserve plusieurs projets en perspectives comme surprise...

Nous avons cette année plusieurs comités. Pour vous en donner une petite idee, en voici quelques-uns :

Le Comité de l'annuaire comprend plusieurs membres qui travaillent pour que notre annuaire soit un succès. Avec leurs bonnes idées, et leurs gros efforts, je suis sûr que cela se réalisera.

Un comité qui travaille avec ce dernier est le comité de photographie. Les membres de ce comité prennent des photos ("candid shots") pour rendre notre annuaire plus amusant. Ensemble, cela promet de former un souvenir très intéressant et que chacun sera heureux de conserver.

Il y a aussi une équipe de Leadership. Celle-ci comprend une dizaine de membres. Ils émettent toutes sortes d'idees qu'ils etudient ensemble. Peut-être qu'un jour ceci les conduira à gouverner le pays!

L'école a aussi un Comité de sports. Celuici organise les sports pour l'école. Parmi les sports entre les différentes écoles, il y a le ballon-volant et le ballon-panier. L'école est reconnue pour ses bonnes equipes! ...

Afin de ramasser un peu d'argent cette année, une Boîte à chansons aura lieu le 26 janvier. Ça promet d'être très bien, j'espere que beaucoup y assisteront...

RENAISSANCE II

La fin de semaine du 27-29 octobre, une dizaine d'élèves de l'Institut Collegial de St-Pierre se sont rendus à St-Boniface pour RENAISSANCE II. Je crois que chacun a bien aimé la fin de semaine et espère voir se réaliser encore un tel week-end.

PATINS-ROULETTES

Au début de novembre, le Conseil étudiant a organisé une soirée de Patins à roulettes a Winnipeg. Durant les 5 heures, chacun a eu beaucoup de plaisir, mais le lendemain, plusieurs se plaignaient de genoux enflés...

RALLYE RÉGIONAL

Lors du Rallye régional du 30 novembre organisé par la Société Franco-Manitobaine, des jeunes de St-Jean, St-Joseph, St-Malo, Otterburne et, bien sûr, de St-Pierre, apprenaient les innombrables possibilités réservées aux jeunes dans les loisirs, les projets de travail (Perspectives jeunesse), les voyages-echanges, les divers cours de danses, peintures, théâtre et plusieurs autres arts, ainsi que l'aide offerte aux étudiants pour organiser des Boîtes à chansons. Cette soirée nous a appris beaucoup et nous n'avons qu'à demander au Secrétariat de la Société Franco-Manitobaine pour en bénéficier.

TAILLEUR POUR DAMES

Le 7 novembre, un autobus plein de jeunes de notre école nous amena voir "Tailleur pour dames", une pièce du Cercle Molière. Tous ont bien ri durant toute la pièce, c'était une comédie tres bien jouee.

Cette année nos professeurs nous réservaient une surprise pas trop appréciée des étudiants... Ils ont donné des grands examens pour Noël... Nous n'avons pas trop de nos petites vacances de Noel pour récupérer nos énergies. Tout de même nous envisageons 1973 avec confiance... voyant l'année scolaire s'ecouler assez vite!

I.C.S.P.

Projet de télévision communautaire à Ste-Anne

Le 9 janvier 1973, un groupe de jeunes de Ste-Anne s'est rassemblé au "Videon Centre" sur la rue Donald à Winnipeg pour profiter des facilités offertes gratuitement par la compagnie "Videon" à tout groupe intéressé. Le thème de ce spectacle était la créativité et la diversité. A mes yeux et dans l'opinion de tous les autres participants, c'était un succès complet. Le but de notre projet étant principalement éducatif, nous espérons que les spectateurs en profiteront autant que les participants.

Certainement, notre projet n'était pas parfait, mais il a su créer un intérêt et un enthousiasme qui encourageront la continuité de tels projets

Il faut reconnaître que nous avons reçu beaucoup d'aide d'organisations et d'individus intéressés. En signe d'appréciation, j'aimerais les nommer, de même que les participants. Ce sont : Gisèle Champagne, Albert Lepage, Aimé-Onil Dépôt, Maurice Noël, Gabriel Lemoine, Laurent Ragot, Ross Bliss, Billy Luney, Robert Freynet, Louis Freynet, Monique Arbez, Gilbert Freynet, Charles Lavack, Laura Bliss, Léo Lagassé, Lise Freynet, Monique Freynet, Françoise Freynet, Roger Lagassé, Donald Lambert, Marc Lambert, Michelle Smith, Rachelle Champagne, Mona Lafrenière, Ivan Lambert, Mona Lambert, Yvonne Lagassé, Alain Freynet, Ronald Freynet et Gérard Freynet.

Merci aussi au Centre Culturel de Ste-Anne, au "Videon Centre" (au technicien Link), au Gouvernement Fédéral et à la Société Franco-Manitobaine

Comme réalisateur et participant à cette expérience, j'aimerais communiquer à tous ma grande satisfaction et l'espoir que j'ai dans l'avenir pour de tels projets Ce n'est qu'un début. Relevons le défi.

Robert FREYNET

P.S Le programme sera télévisé le 19 janvier à 19h30, soit 7h30 p m. au canal 9

J'ai trop longtemps sommeillé
Dans ma coquille familiale
Pour simplement m'éveiller
Je t'ai volé ton art génial

J'ai parcouru tous les coins du monde
Pour me retrouver dans une boîte de cristal
Ou j'ai joué un rôle de vagabonde
Je me croyais tout à fait originale

Parfois je pensais m'accroupir dans le noir
Autrefois je désirais crier à en faire écho
En personne, je ne voulais croire
Je n'avais point besoin d'un héros.

J'ai décidé de me chercher
D'approfondir mon esprit, trouver mon âme perdue
J'ai ainsi découvert la manière de méditer
Ma lâcheté, je l'ai bien battue

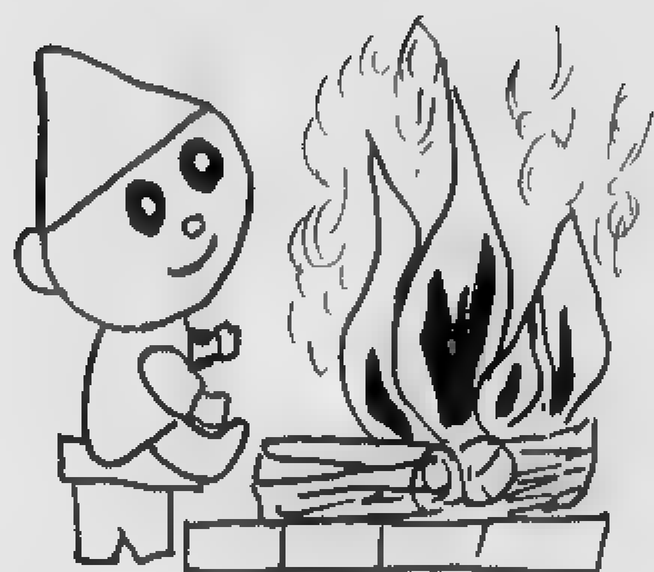
C'est au long de cette étrange journée
Que j'ai tranquillement réalisé
Que j'ai accepté sans même y penser
Une véritable liberté

Monique Arbez
12e année
École Ste-Anne
Sainte-Anne
Manitoba

Le Petit Coin

Brr-r...
Il fait tellement froid dehors... viens te chauffer au coin du feu !

Bicolo



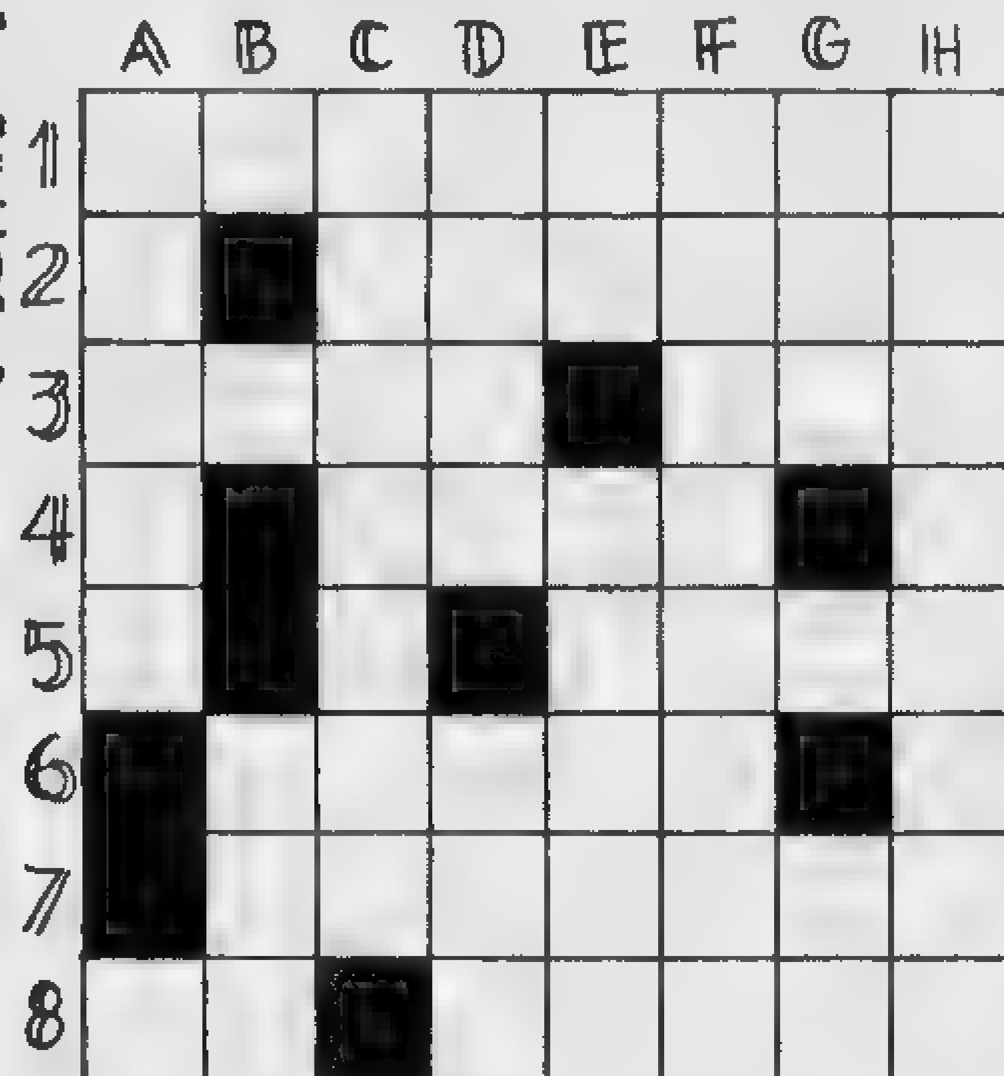
MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1-Choses qu'on ne comprend pas.
2-Légume vert, long servi comme hors d'oeuvre souvent.
3-Monarches qui gouvernaient les pays — "..."père, "..."fils.
4-Verbe d'état qui signifie exister.
5-Petit âne.
6-Prononça en criant.
7-Chose qui est conservée, qui n'est pas laissée aller, sur laquelle on exerce une contrainte.
8-Note de musique

VERTICALEMENT

A—Homme qui travaille sur les navires.
B—Epoque.
C—Connaissance logique et exacte de certaines choses : exemple : la "..." nucléaire.
D—Petit examen — Radio Télévision Française (en abrégé)
E—Article espagnol — Poisson triangulaire, aplati.
F—Participe présent du verbe retenir.
G—Epoque.
H—Moments où on ne dit rien.

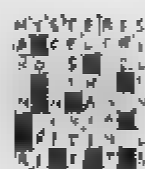




LE PETIT ALAIN REGARDE PASSER DES COUREURS DE MARATHON. "C'EST SEULEMENT CELUI QUI ARRIVE LE PREMIER QUI GAGNE?" DEMANDE-T-IL.
— OUI
—ALORS, POURQUOI LES AUTRES COURENT-ILS?"

GAGNANTE D'UN ABONNEMENT

à La Liberté pour le mois de janvier.
No 439 — Lisette Marcoux
60, Hull
Winnipeg, Man. R2M 0Z5



OYÉ - OYÉ ...

CONCOURS! CONCOURS! ...

Tu as un animal préféré?

Dis-moi pourquoi tu l'aimes et fais-moi son portrait (avec un crayon noir). Tu pourras te gagner un prix

~~Le concours se termine~~

Le concours se TERMINE le 5 FÉVRIER

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre, Manitoba R0A 1V0

A PROPOS DE CONCOURS

A chaque concours je reçois des participations EN RETARD et ça me fait bien de la peine car ceux-ci ne peuvent pas gagner

Quand tu veux prendre part à un concours fais-le tout de suite.

COURRIER

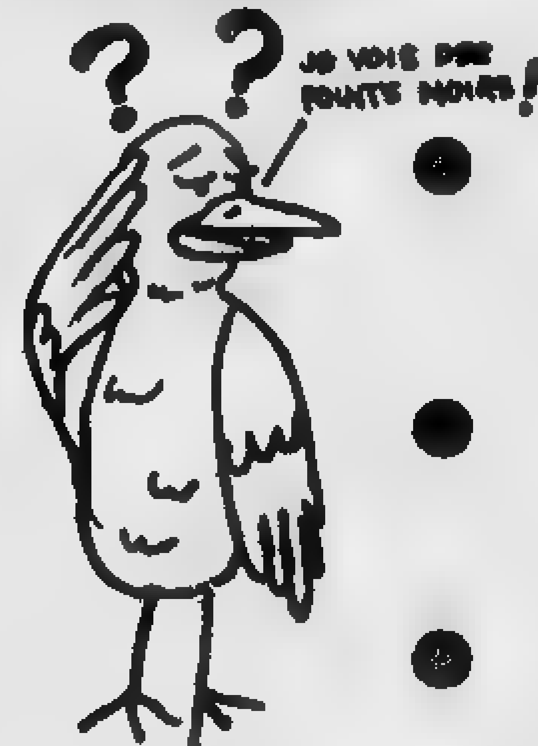
Cher Bicolo,

Quand mon nom a paru dans La Liberté il était écrit ainsi "Nick". Je suis du genre féminin, et mon nom est d'origine Esquimaux car je suis née dans l'Artique plus précisément Inuvick, T.N.W. Mon nom signifie "Le soleil a parlé". Je suis née à 1h30 a.m. en plein du soleil car en été le soleil reste au-dessus de l'horizon pour 40 jours

Au revoir,
NUIOK
Ste-Anne, Man

d'un point à l'autre

SANS LEVER TON CRAYON, JOINS TOUS CES POINTS PAR 4 LIGNES DROITES — ATTENTION! IL Y A UN "TRUC" POUR RÉUSSIR.



Réponse la semaine prochaine.

MON ZOO

Je fabrique mon propre zoo avec des boîtes. Des petites, des grosses, des longues, des courtes; tout peut se transformer en animal dans mon zoo.

VOUS AVEZ BESOIN :

1. D'une boîte pour le corps
2. De papier dur pour la tête
3. D'un matériel quelconque pour le cou et les pattes

   On peut faire usage de bobines de fil vides ou de papier dur. Vous n'aurez pas besoin de pattes si vous les dessinez sur la boîte
4. De papier collant ou de colle.
5. De matériel pour les yeux les oreilles le nez et la queue

Vous pourrez vous servir de cure-dents, d'ouate, de plumes, de bâtons, de corde et de boutons.

CE QU'IL FAUT FAIRE :

1. Rassembler toutes les parties à l'aide de colle.
2. Peindre l'animal.
3. Ajouter les yeux, les oreilles, le nez et la queue.

   Donnez un joli nom à votre animal

Merci à Joanne Audette de St-Pierre qui a trouvé ce bricolage pour toi



GROS ET VIEUX

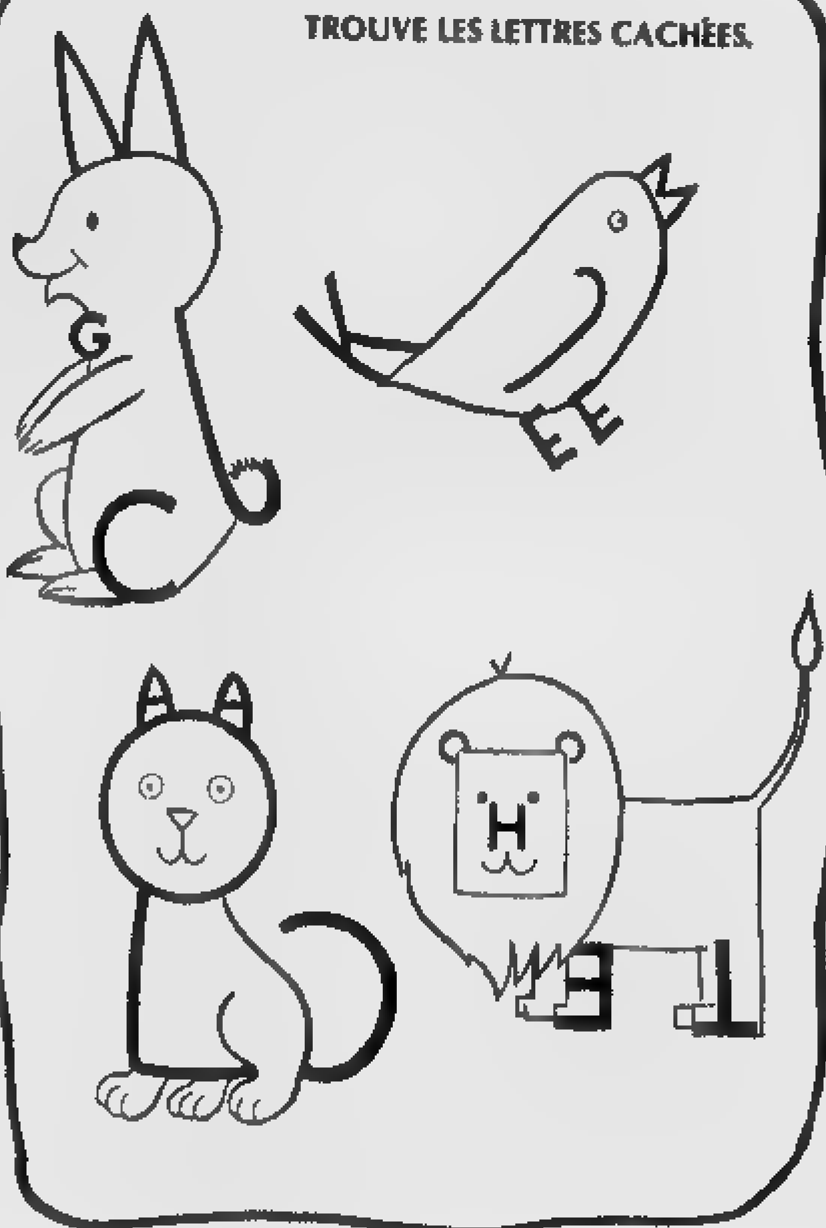


LE PLUS GROS CHIEN CONNU FUT UN ST-BERNARD QUI PESAIT 295 LIVRES AU MOMENT DE SA MORT. LE PLUS VIEUX FUT UN LABRADOR QUI VÉCU PLUS DE 27 ANS. LE PLUS GROS CHAT FUT SANS DOUTE "GIGI" QUI ATTEINT UN POIDS DE 42 LIVRES. LE PLUS VIEUX ATTEINT L'ÂGE DE 36 ANS.

IL VA SANS DIRE QUE DES CAS PAREILS SONT EXCEPTIONNELS...

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

716. *Marcelle Turenne, St-Pierre, Man.*
717. *Murielle Carrière, St-Pierre, Man.*
718. *Myriam Jamault, N.-Dame-de-Lourdes, Man.*
719. *Gérald Massinon, Haywood, Man.*
720. *Denis Massinon, Haywood, Man.*
721. *Donald Massinon, Haywood, Man.*
722. *Jocelyne Damphousse, St-Joseph, Man.*
723. *Gisèle Damphousse, St-Joseph, Man.*
724. *Hélène Nadeau, La Broquerie, Man.*
725. *Renée Turenne, Winnipeg, Man.*
726. *Josée Turenne, Winnipeg, Man.*
727. *Alain Martel, St-Pierre, Man.*
728. *Mario Gay, St-Pierre, Man.*
729. *Bernard Gobeil, Otterburne, Man.*
730. *Léanne Laiack, Otterburne, Man.*
731. *Adrien Gay, St-Pierre, Man.*
732. *Lucille Jamault, N.-Dame-de-Lourdes, Man.*
733. *Jean Sorin, Ste-Agathe, Man.*
734. *Réal Acquin, Morinville, Alberta*
735. *Denis Balcaen, La Broquerie, Man.*
736. *Gisèle Balcaen, La Broquerie, Man.*
737. *Roger Balcaen, La Broquerie, Man.*
738. *Colette Connelly, La Broquerie, Man.*
739. *Rose-Marie Huberdeau, St-Lazare, Man.*



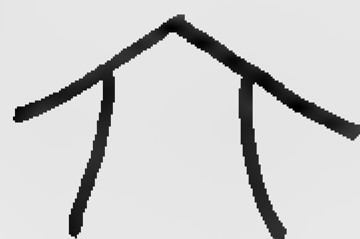
ATTENTION ... CORRECTION...

Dans ta page du 6 décembre dernier, il y avait une histoire sur "Le Noël des Hollandais..." On disait: "En Hollande, Noël se fête le 6 décembre." Une dame nous a fait remarquer que ceci n'est pas exact. Ce que l'on célèbre le 6 décembre est la fête de saint Nicolas, patron des écoliers... et Noël se fête le 25 décembre en Hollande comme au Canada.

Merci à cette dame pour sa correction et pour ses remarques aimables envers la page.

SAVAIS-TU ?

A Noël j'ai reçu 235 belles cartes pour le concours... Merci les amis!



Membre gagnant

No 575 – Thérésa Marion, 11 ans
382, Place Cabana
St-Boniface, Man.

ATTENTION .. ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



VOILÀ SIX COPAINS... GEORGES EST PLUS GRAND QUE LOUIS MAIS PLUS PETIT QUE FRANÇOIS ; PAS AUSSI MAIGRE QUE JOËL, NI AUSSI GROS QUE MAXIME. CLAUDE EST DE LA MÊME TAILLE QUE JOËL. POUVEZ-VOUS REDONNER SON PRÉNOM À CHAQUE GARÇON





Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________________

Ville: ____________________

Age: __________ Grade: __________

15e épisode

LES AVEUX

par
LILIANE ROBIN

Gilda se pencha vivement pour saisir le flacon d'eau de Cologne qu'elle réservait à ses passagers affectés par le mal de l'air et le tendit à sa voisine :

– Tenez, respirez cela. Mettez-en sur votre mouchoir et frottez-vous les tempes!

France obéit, appuya sa nuque contre le dossier de son siège et ferma les yeux. Au bout de quelques instants, Gilda vit avec satisfaction que ses joues reprenaient des couleurs.

– Comment vous sentez-vous? s'enquit-elle.

– Beaucoup mieux, répondit France, d'une voix faible.

– C'est nerveux. Prenez un bonbon à la menthe, cela vous détendra.

La jeune femme rouvrit les yeux et puisa dans la boîte que Gilda lui présentait en disant :

– Vous devriez vous raisonner et ne pas vous mettre dans de tels états. Il n'y a vraiment aucune raison. A votre place, je ne songerais plus à cette histoire. Notre voyage ne se déroule-t-il pas dans les meilleures conditions.

France parut agacée :

– Je vous en prie, cessez de me parler avec mansuetude. Je n'ai pas besoin de réconfort. Si je vous ai confié mes inquiétudes, c'est uniquement pour savoir si vous feriez une correlation entre mes dires et la panne de votre avion.

– Eh bien ! vous voyez ma réaction, dit Gilda, d'un ton placide. Elle est négative. Cela devrait vous rassurer.

– Pas le moins du monde.

– A moins que vous ne vous connaissiez des ennemis personnels ?

France eut un geste las :

– Comment savoir? On les ignore, parfois. Pour autant qu'il m'en souvienne, je ne pense pas m'en être créé. En ce qui concerne mon mari, il peut en être autrement. Dans les affaires, on a souvent des adversaires. Je sais que, il y a un an environ, mon mari a mis plusieurs de ses concurrents en difficulté, avec l'exploitation d'un brevet étranger. Mais cela se déroulait à Paris et je ne puis croire qu'on l'ait poursuivi jusqu'au Maroc dans un but de vengeance.

Gilda conçut une opinion contraire. En admettant que France Janvry eût raison, si quelqu'un avait voulu assouvir contre son mari une haine secrète, le crime avait plus de chance de demeurer impuni, ayant été commis à l'étranger, le lieu, les circonstances rendant l'enquête plus ardue.

Gilda s'abstint de donner son point de vue et répéta, pensivement :

– Vous auriez dû vous confier à votre beau-frère.

– C'eût été peine perdue. Je connais bien Claude. Il aurait été plus sceptique que vous. De plus, je le sais affecté autant que moi par la mort de son frère et j'ai évite de parler d'un sujet qui nous était penible à tous les deux. Et puis, qu'aurait-il pu faire?

–Vous rassurer, vous prouver que vos alarmes étaient sans objet.

France exhala un soupir :

– Je retrouverai la paix à Paris si rien ne vient troubler mon existence.

Elle se tut et Gilda l'imita. A nouveau, elle ressentait de la pitié pour sa compagne aux nerfs fragiles, en proie à la peur, qui n'avait peut-être cherché qu'à s'epancher en faisant part de ses doutes.

Insensiblement, pendant que l'avion poursuivait sa route vers le nord, les pensees des deux femmes divergèrent. France s'abîma dans une profonde méditation et Gilda fut bientôt reprise par ses propres soucis. Pour elle, de quoi serait fait demain? Désormais, sa vie lui apparaissait sans horizon, comme le ciel bouché qui enveloppait le Comanche. La perspective de devoir retourner chaque matin à Toussus-le-Noble, d'y côtoyer les mêmes êtres, la démoralisait. Elle savait que revoir Fabrice serait à chaque fois une nouvelle source de souffrance. Elle en vint à songer à quitter la C.A.S.T.E., mais la voix de la raison et de la sagesse s'imposa. Elle faisait un métier qu'elle aimait, elle avait une situation enviable. Retrouverait-elle facilement un poste équivalent à celui qu'elle occupait chez Denis Murat? Aux Etats-Unis, au Canada, les compagnies aériennes du genre de C.A.S.T.E. existent en grand nombre alors qu'en France, en Europe, elles sont encore rares.

"Pourtant, il faut que je parte, se dit-elle. Il faut que j'échappe à l'emprise de Fabrice."

Lentement, l'idée s'implanta en elle. Elle n'avait pas pris de congé depuis longtemps, réservant ses vacances pour l'époque de son mariage. Eh bien ! elle allait partir pendant quelque temps. N'importe où, pourvu que ce soit loin de Fabrice. Elle ferait un voyage et, lorsqu'elle reviendrait, son chagrin serait atténué. Elle pourrait alors reprendre sa place et supporter ce qui, aujourd'hui, lui paraissait au-dessus de ses forces.

D'ici à quelques jours, afin que Fabrice ni les autres ne décèlent à coup sûr la cause réelle de son absence, elle prétexterait la fatigue et demanderait à Denis Murat de lui accorder les quelques semaines de répit auxquelles elle avait droit.

A SUIVRE

LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

avocats-notaires

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
[redacted]
Bureau · tél. : 942-3924

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060
Winnipeg, Manitoba
R3C 0B2

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402, Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar,
Powerview, St Pierre
et Winkler

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

JACQUES-E. ROY
B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
R2M 3L6
Tél. 247-3964

ALAIN J. HOGUE
Avocat et notaire
Filmore et Riley
1400 - 1, Lombart Place
R3B 0X2
Bureau 942-0131
Résidence 253-2564

SIMONOT & PINEL
Avocats – Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél. · 764-0633

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg.
211, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A2
204, Téléphone· 942-0038

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

Larry Iwan's
HAIR'S THE PLACE
Tél. : 957-1491

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
EDIFICE CKSB
607, RUE LANGEVIN
ST-BONIFACE, R2H 3B4
Téléphone : 947-1671

dentistes

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
R2H 1J5
Téléphone : 233-2111

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél. : 422-5377
422-5953
R0A 1R0

entrepreneurs

Gérald LAVERGNE
Bernard LAVERGNE
Martial LAVERGNE
Tél.: 247-8967
TRIPLE L CONSTRUCTION
LTD
ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION
COMMERCIALE ET RESIDENTIELLE
1399 Dugald Road — St-Boniface 6, Man. — R2J 0H3

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André — 256-3340

garagistes

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de
produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim9h00 a.m. à 6h00 p.m.

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

STATION-SERVICE
PROVENCHER
PRODUITS SHELL
174, Provencher, St Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

optométristes

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

Finkleman
Optométristes
EXAMEN DE LA VUE
Lunettes ajustées
2nd FLOOR, AVENUE BLDG.
285 PORTAGE AVE.
WINNIPEG, MAN. R3B 2B2
PHONE 942-2496

peintres

NORTH STAR
DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
R2H 0T4
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues
Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél : 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de
la rue Taché
Tél. : 247-2353

traiteurs

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners,
réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer : 256-0101
32-444-TF

transports

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD
TELEVISION
CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

divers

ZORBA'S
GREEK
RESTAURANT
Nourriture grecque
seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél.: 775-5807

Tél. : 233-2211
MARION
RUBBER STAMPS
169, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T3
Timbres en caoutchouc
de poche et bourse
pour bureau, école, maison.

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs
et usagés * Batteries
BARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

Dr J.-Louis FORGUES
Vétérinaire
Nouvelle Clinique Moderne
Route 59, St-Pierre
R0A 1V0
Téléphone : 433-7956

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel,
commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

PIANOS et ORGUES à Vendre
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond.
Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél: 942-4231
Affilié à la Procure Générale.

CREATIVE LINGUISTIC
CENTRE LTD.
Nous vous offrons :
- traduction - création
- imprimerie
- reprographie
- secrétariat
Tél. : 247-4881
111, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T2

CTC Tél. : 233-2922
CARLSON
TRAILER
CENTRE LTD.
Assortiment complet
de pièces de rechange
TRAVELAIRE — JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

LE CENTRE
DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190,
boul. Provencher
St-Boniface
R2H 0G3
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques :
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél. : 233-7222
Heures: 10 h du matin à
6 h du soir.

SALLE A LOUER
Salle coquette
pour toute occasion
service complet
capacité 120 personnes
UNION NATIONALE
FRANÇAISE
541, rue Giroux
R2J 0L8
Renseignements :
233-7463

on demande

CONTACT CANADA

La S.F.M. a obtenu d'Ottawa le contrat pour l'organisation de Contact Canada. Ce projet a pour objectif de faire connaître à trois groupes de jeunes (18 - 25 ans) venant de pays étrangers, les gens du Manitoba, leur façon de vivre, leur travail, leurs loisirs, etc.

Nous sommes donc à la recherche de :

A) Un directeur qui aura pleine responsabilité de l'organisation du programme. Le directeur aura sous sa charge deux assistants qui aideront à assurer la bonne marche du projet.

Durée de l'emploi : 3 mois (1er juin au 30 août).

Salaire : Jusqu'à $750.00 par mois.

Qualifications : Une connaissance approfondie du Manitoba - Economique - Politique - Social.

Une capacité d'organisation et d'administration.

De bonnes relations avec le public.

B) Deux assistants du directeur.

Qualifications : De bonnes relations publiques. Bilingue.

Une certaine connaissance de certains aspects du Manitoba.

Une capacité d'organisation.

Durée : 3 mois.

Salaire : Jusqu'à $500 par mois.

S.V.P., faire parvenir toute demande avant le 30 janvier 1973 à :

La S.F.M.
a/s Contact Canada
C.P. 145
St-Boniface, Manitoba

LES PETITES ANNONCES

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

offre des opportunités pour une carrière enrichissante aux citoyens canadiens ou sujets britanniques qui ont une taille d'au moins 5'8", qui ont complété avec succès une 11e année ou l'équivalent, qui ont une conduite exemplaire et qui sont en bonne condition physique.

SALAIRE INITIAL : $7,600 par année, mais salaire initial plus élevé pour les gradués universitaires. Généreux avantages sociaux et augmentations annuelles pendant les cinq premières années au rang de gendarme jusqu'à $11,550 par année.

Veuillez contacter le bureau de la Gendarmerie royale du Canada le plus rapproché ou écrire à :

Le commissaire
Gendarmerie royale du Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0R2

COMMIS À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

LA PROVINCE DU MANITOBA requiert, sous la direction de l'Orateur de la Chambre, un Commis à l'Assemblée législative, dont la responsabilité sera de fournir la documentation nécessaire aux délibérations tenues à la législature du Manitoba. Le candidat à ce poste administratif majeur devra diriger le personnel dans la préparation, le maintien et la distribution de dossiers tels que ceux relatifs aux votes, aux délibérations et aux autres documents. Il sera aussi responsable de la rédaction des délibérations de la législature et des comités législatifs. Le commis mettra l'Orateur au courant, conformément aux instructions, de l'interprétation et de l'application des questions soulevées en Chambre. Les autres fonctions seront indiquées par l'Orateur. Le candidat choisi devra posséder une connaissance approfondie des procédures de la Législature et une bonne expérience en administration. Une formation légale sera appréciée.

Salaire : Selon qualifications et expérience.

Les candidats intéressés à ce poste, qui ne fournira du travail qu'au cours des sessions législatives, sont invités à présenter leurs demandes.

Faire demande par écrit avant le 22 janvier 1973 à :

M. B. Newton
Commission du Service Civil
Salle 170, Edifice Législatif
Winnipeg, Manitoba
R3C 0V8

CE CONCOURS EST OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS

demande
UNE SECRÉTAIRE
$6,676 – $7,338
(Approx. 3 ans)

Travail de secrétaire englobant une variété de tâches ordinaires et spéciales qui requiert preuve de jugement et de discrétion; les priorités; organiser et coordonner le travail de soutien administratif du bureau; prendre diverses dispositions relatives aux conférences, aux voyages et autres mesures semblables; réception et travail général du bureau.

Les connaissances et aptitudes qu'on trouve normalement chez les personnes qui ont terminé avec succès la 10e année. Aptitude manifeste à utiliser efficacement sa compétence en sténographie, en transcription, en dactylographie et en travaux d'écriture. La connaissance de l'Anglais et du Français est essentiel. Références demandées.

Veuillez vous inscrire au bureau du Centre de la Main-D'oeuvre de votre localité avant le 19 janvier 1973.

Référence : F4

CONSTABLE POUR LE VILLAGE DE STE-ROSE DU LAC

Population 900

Constable Bilingue avec expérience de préférence.

DEVOIR : Maintenir l'ordre et la paix.
Faire respecter les règlements Municipaux et tout autre travail pertinent à cette fonction.

S'adresser par écrit, incluant curriculum vitae, expérience, noms de personne à qui l'on peut demander des références, mentionner salaire désiré, avant le premier février 1973 à :

Marcien Emond
Secrétaire-Trésorier
Village de Ste-Rose du Lac
Ste-Rose du Lac, Manitoba
P.O. Boîte 30
R0L 1S0

ATTENTION

Jeune célibataire catholique attrayant, âgé de 28 ans, désire rencontrer jeune Canadienne française sincère, de caractère aimable. But : camaraderie, sorties, etc. Possibilité de mariage plus tard si les deux s'entendent bien. Veuillez répondre brièvement, donnant âge, adresse, etc. à : Boîte 416, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man.
40-416-42 C

ON DEMANDE

HOMME RESPONSABLE POUVANT TRAVAILLER SANS SURVEILLANCE

Gagnez $14,000 par année plus boni. Contactez clients dans la région de ST-BONIFACE. Randonnées en auto limitées. Nous donnons l'entraînement. Envoyer demande par avion à: W.G. Dickerson, Prés., Southwestern Petroleum Corp., Ft. Worth, Texas.

CE CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA, STEINBACH, MANITOBA

demande
ASSISTANT-CONSEILLER EN MAIN-D'OEUVRE
($7,496 – $8,238 par année)

Un(e) assistant(e)-conseiller(ère) en main-d'oeuvre, sous surveillance générale, donne des entrevues aux clients, à la recherche d'un emploi et s'assure que les formules d'inscription sont dûment remplies. Il(elle) aide les conseillers en main-d'oeuvre à administrer les tests et à répartir les emplois disponibles aux clients selon leurs aptitudes afin de donner au public un service efficace. Il(elle) exécute d'autres fonctions telles que la préparation des rapports et des renvois.

Il faut avoir complété avec succès dix années progressives de scolarité. Les candidats devront faire preuve par leurs antécédents de travail, de leur capacité de donner une entrevue, et leurs aptitudes à entretenir de bonnes relations de travail avec le public, et devront être capables d'appliquer effectivement les aptitudes de commis de bureau pertinentes aux fonctions du poste en cause. Les candidats devront être domiciliés dans le secteur du Centre de la Main-D'Oeuvre de Steinbach. La connaissance de l'Anglais est essentielle.

Veuillez présenter votre demande d'emploi sur la formule PSC 368-401 que vous pouvez vous procurer aux Centres de la Main-D'Oeuvre du Canada ou aux bureaux de postes, et le faire parvenir à l'adresse suivante : Le Gérant, Centre de Main-D'Oeuvre de Steinbach, Angle rue Main et avenue Reimer, Steinbach, Manitoba, R0A 2A0
Avant le 27 janvier 1973.
Référence : 73–P–M & I–SBH–1

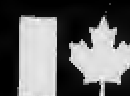
GAGNEZ DE L'ARGENT DANS VOS TEMPS LIBRES

On demande hommes et femmes pour regarnir et recueillir l'argent des nouveaux distributeurs automatiques perfectionnés, dans votre région.

Les personnes qualifiées pour ce poste, doivent posséder une voiture, des références et un fonds de $1,000 à $3,000. Un travail de 7 à 12 heures par semaine peut vous rapporter un bon revenu – plus à plein temps. Nous établissons votre route.

Pour interview personnel, écrivez, en indiquant votre numéro de téléphone à :

B.V. DISTRIBUTORS, Limited
Dept A,
1117 Tecumseh Rd. East,
Windsor N8W 1B3, Ontario



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

AGENT DES PROGRAMMES

Traitement jusqu'à $17,031

Division du Service international de sécurité sociale

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Ottawa (Ontario)

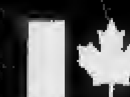
FONCTIONS : Sous la conduite du Directeur du Service international de sécurité sociale, conseiller et aider les agents supérieurs du Ministère et du gouvernement, dans la négociation et la conclusion d'ententes réciproques en matière de sécurité sociale, entre le Canada et d'autres pays; entretenir des relations de travail efficaces avec des agents canadiens et étrangers de sécurité sociale, ainsi qu'avec des représentants des différents groupes ethniques du Canada; enfin, poursuivre des études permanentes sur les ententes réciproques et autres questions qui touchent la sécurité sociale. Le titulaire devra être disposé à effectuer de nombreux voyages.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Grade universitaire, de préférence avec spécialisation en économie ou sociologie, en mathématiques (actuariat ou statistique), droit ou dans une autre discipline directement reliée aux fonctions du poste. Une formation ou une expérience en droit international ou dans un autre domaine d'intérêt international, et la connaissance d'une ou de plusieurs langues étrangères constitueraient un avantage. La connaissance du français et de l'anglais est essentielle.

La nomination se fera dès qu'il se présentera un candidat compétent. Faites donc parvenir le plus tôt possible une demande d'emploi à l'adresse suivante :

CADRES SOCIO-ECONOMIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A" PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Référence à rappeler sur la demande d'emploi et dans la correspondance : concours no 73-491-2.



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

COORDONNATEUR DES RESSOURCES COLLECTIVES

Traitement jusqu'à $17,883

Commission nationale des libérations conditionnelles
Ministère du Solliciteur Général
Ottawa

FONCTIONS : Elaborer et coordonner des programmes visant à susciter l'intérêt du grand public pour le libération conditionnelle et à utiliser efficacement les ressources collectives en vue de la réhabilitation des prisonniers en liberté surveillée. Promouvoir des relations de travail efficaces avec les agences d'assistance postpénale, les associations de chefs de police et les autorités provinciales de libération conditionnelle. Négocier et administrer des contrats passés avec 40 agences privées d'assistance postpénale.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Expérience dans l'évaluation, l'élaboration et la coordination de programmes comportant l'utilisation de ressources collectives, ainsi que dans la négociation de contrats; diplôme universitaire souhaitable en criminologie, psychologie ou sciences sociales. La connaissance de l'anglais et du français est essentielle.

Faire parvenir sans retard une demande d'emploi ou un curriculum vitae avec l'adresse suivante :

CADRES SOCIO-ECONOMIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
PLACE DE VILLE, TOUR "A"
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Référence à rappeler : 73-491-1.

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 3¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

à louer

A LOUER

Au 2e étage, Logis de 3 pièces. Entrée privée. Pour couple qui travaille ou personnes âgées. Aussi, au 3e étage. Grande chambre pour homme. Complètement meublée. Composer: 233-2189 ou CE3-3567.
40-415-41 C

A LOUER

Deuxième étage complet d'une maison. Appartement complètement privé. Composez: 233-1119.
40-414-41 C

A LOUER

Centre de St-Boniface. Logis de 2 chambres à coucher. $100 par mois. Contactez gérant : 247-8995.
40-418-41 C

Maison en excellent état. 6 chambres à coucher. Localité idéale. Libre immédiatement. $275.00 par mois. Composer: 247-7829 après 6 heures p.m.
41-423-42 C

St-Boniface. Maison de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Près de tout. $75.00. Possession immédiate. Composer : 247-9267
41-426-JNO

VILLAGE DE STE-ANNE

A vendre ou à louer. Maison de 2 chambres à coucher. Possession immédiatement. Composer : 667-3010 après 5 heures.
37-410-JNO

Deux logis; un de 2 pièces et un de 3 pièces. Complètement privés. Réfrigérateur et poêle inclus. S'adresser à : 248, rue Traverse.
40-417-41 C

Belle grande chambre près hôpital. Facilités de cuisine. Pour dame tranquille. Composer: 233-5497.
36-408-JNO

Logis de 3 pièces à 458, rue Aulneau.
34-390-JNO

Lorette. Logis de 3 pièces. Entrée privée. Possession immédiate. Composer: 878-3312 ou 233-6516.
41-424-43 C

886, av. Taché. Logis de 2 pièces. Possession : 1er février. Composer : 222-4350.
41-419-42 C

Centre de St-Boniface. Chambre privée. Composer: 233-2751.
41-421-41 C

à vendre

RENAULT
A VENDRE

**Station Wagon (familiale)
'72 R12
Standard 9,600 milles
Comme neuve
Les personnes intéressées devront composer :
667-3348 - Bur,
253-2373 - Rés.**

STE-ANNE

Maison neuve. Possession immédiate. Bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon et chambre à coucher des maîtres. Rue centrale. Chauffage : gaz. Grand lot. Pleine cave. Composer : 422-5231 après 5 heures.
35-30.-JNO

Parc La Salle. Maison de 8 ans. Niveaux variés, 4 chambres à coucher, grand salon, cuisine, salle à manger, salle de récréation, 2 salles de bains complètes. Grand lot clôturé. Hypothèque à 6 1/2 p.c. Pour plus de renseignements, appelez Pierre Pineau : 256-6000.
41-422-JNO

agents d'immeubles

ATTENTION

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390

PAUL'S REALTY
120, boul. Provencher

ST-BONIFACE

Lot de choix. Excellente localité pour duplex ou bungalow.

IMMEUBLES-APPARTEMENTS

8 logis — $5,000 comptant.
16 logis — $15,000 comptant.
35 logis — $20,000 comptant.
Ou tout échange considéré.

ST-BONIFACE CENTRE

Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. En excellent état. $1,500 comptant requis. 256-1520

ST-BONIFACE

Duplex 5 et 4 sur grand lot boisé. Bon revenu. Prix: $12,900 seulement.

PAUL FOURNIER 256-1520

PAUL GAGNON 247-9267 256-6538

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369, boul. Provencher

Chemin Ste-Marie, près Précieux-Sang. Maison en stuc, 8 pièces, 4 chambres à coucher. Vacante. Possession immédiate

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER :
BUREAU : 233-1773
LE SOIR : 233-5874

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard

ST-BONIFACE

Près boul. Provencher. Tout près arrêt d'autobus. En très bon état. Maison de rapport de 4 logis. Revenu mensuel: $210.00 plus logis de 4 grandes pièces pour propriétaire. Comptant requis: environ $8,000. Balance à termes.

ST-BONIFACE PRES HOPITAL

Immeuble moderne de 14 logis, 3 pièces, 1 chambre à coucher chacun. Toujours loué à capacité. Revenu mensuel: $1,762. Dépenses annuelles: environ $5,000. Hypothèque à 8 1/2 p.c. Comptant requis: environ $25,000.

BOUL. PROVENCHER

Propriété nécessitant des réparations. Prix : $7,500. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire. Possession immédiate

ST-BONIFACE CENTRE

Garage de construction en béton. Deux pompes à essence. Equipement et accessoires modernes complets; 2 "hoists". Commerce établi depuis nombre d'années. Gros chiffre d'affaires. Comptant requis: environ $25,000. Toute autre information sera donnée aux personnes intéressées. Raison de vente : santé.

ST-BONIFACE CENTRE

Magasin REDIMART (fournisseur Merchant Consolidated). Epicerie et viande. Commerce établi depuis nombre d'années. Revenu mensuel en loyer, sauf l'espace du magasin : $320. Accessoires modernes. Marchandise : environ $6,500. Comptant requis : $25,000. Balance portée par propriétaire. Livres ouverts aux personnes intéressées. Toutes autres informations seront données sur demande. Raison de vente: santé.

Appeler: A.AYOTTE
233-5845

ROYAL TRUST 284-6130

PARC WINDSOR — $22,900
RUE CRESTWOOD

Maison de 3 chambres à coucher. Pleine cave, garage, lot clôturé. Hypothèque à 6 p.c. Appelez Hubert Comte: 247-4939.

RUE SADLER

Maison de 2 chambres à coucher, grande cuisine. Très grand lot. Hypothèque à 8 1/4 p.c. $1,000 comptant. Appelez Hubert Comte: 247-4939.

ST ADOLPHE

$2,500 comptant. Belle maison de 4 chambres à coucher. Très bien située sur grand lot boisé.

ST-BONIFACE

Immeuble résidentiel de 11 appartements. Construction moderne. Seulement 6 ans. $25,000 comptant vous assurent de bons retours.

STE-ANNE

Restaurant licencié. Très bon chiffre d'affaires. Complètement redécoré. Equipement neuf. Air conditionné. Appelez Maurice Blanc: 253-9478 ou 256-5990.

UN CLIENT DESIRE ACHETER un bungalow de 2 chambres à coucher avec salle à manger, dans le district de Norwood, pour possession prochaine. Appelez Hubert Comte: 247-4939.

POUR VOS INVESTISSEMENTS FAITES CONFIANCE A LA PLUS GROSSE ENTREPRISE D'INVESTISSEMENT AU CANADA. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, APPELEZ DENIS SOUCHAY: 253-5614 OU HUBERT COMTE 247-4939 OU MAURICE BLANC: 253-9478.

TRUST ROYAL
LE PLUS IMPORTANT COURTIER CANADIEN

WINNIPEG

Restaurant avec bon revenu. Entreprise idéale pour jeune couple. Ouvert de 6h a.m. à 7h30 p.m. Bon chiffre d'affaires. Cinq jours et demi par semaine. Equipement moderne, 25 sièges. Pour visiter appelez Gérard Pelletier: 334-0112 ou Ray Fellers: 489-2098.

ST-BONIFACE

Rue Deschambault. Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Nouvellement décorée à l'intérieur et à l'extérieur. Près de tout. Grand salon et vrai beau foyer. Cave à la grandeur. Pour visiter, appelez Louis Combot : 247-5918.

CAMP D'ETE

Comprend 11 chalets, un "Laundrymat", un magasin. Tout près du lac. Pour plus d'information, appelez Louis Combot : 247-5918

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Bungalow de 2 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Garage. Près hôpital St-Boniface. Pour plus de renseignements, appelez Louis Combot : 247-5918.

NORWOOD

Rue Kilson. Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Tout près école Précieux-Sang. A très bon marché. Cave à la grandeur. Aurait besoin de réparations. Pour visiter appelez Louis Combot : 247-5918.

NOUS CHERCHONS DES LOTS ET DU TERRAIN A ST-VITAL, ST-BONIFACE OU DANS LES ENVIRONS DE WINNIPEG. POUR EVALUATION GRATUITE, APPELEZ GERARD PELLETIER : 334-0112 OU LOUIS COMBOT : 247-5918.

BUFFALO REALTY & APPRAISALS

233, av. Portage Tél.: 942-0481

SOUTHDALE

Belle grande maison à 2 niveaux, 3 chambres à coucher, salle à manger, grande cuisine, tapis mur à mur, salle de récréation, 2 salles de bains. En très bon état. Appelez Nap.

ST-BONIFACE — $15,900

Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, salle de récréation. Poêle et réfrigérateur. En très bon état. Appelez Claude ou Nap.

ST-VITAL

Joli bungalow avec grand lot: 50' x 226' et garage. 2 chambres à coucher, salle de récréation au soubassement. Très propre et parfait état. Appelez Nap.

ST-VITAL

Ch. John Bruce. Trois lots : 50' x 126'. $5,000. Appelez Nap. Gagnon.

VILLAGE DE STE-ANNE

Joli bungalow de 3 chambres à coucher. Sous bassement. Chauffage à l'huile, eau courante, salle de bain, belle grande cuisine et belle grande cour. Prix complet: $13,500. Appelez Nap.

RUE GAUVIN

Beau grand lot dans un district de choix. Nap Gagnon.



PARC WINDSOR

Duplex près de toutes commodités. En très bon état. Appelez Claude.

Petite maison de 2 chambres à coucher. En très bon état. Près école Précieux-Sang. Cave à la grandeur. Fournaise à gaz neuve. Appelez Claude

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

DANIS REALTY
519, ch. Ste-Marie

Tél.: 247-8958



BOUL. PROVENCHER

Quelque chose de rare! Maison de 7 chambres à coucher. Le style et l'aménagement de cette maison sont antiques et de valeur. Pour détails appelez Maurice Danis: 247-8958.

ST-JEAN-BAPTISTE

Maison de 2 étages, 3 chambres à coucher. Prix avantageux. Pour détails appelez Albert Gauthier, rés.: 247-4397.

STE-ANNE — UNE ACRE [illegible] RAIN. Grand bungalow de QUATRE chamb[illegible] lles de bains. Comptant : $1,000. Appelez VENDU

ST-VITAL — VACANT — IL FAUT VOIR CE BUNGALOW de 2 chambres à coucher avec cave à la grandeur. A deux pas des églises et école. $500.00 comptant. $103.00 PIT. Consultez Léo Grouette.

LOCALITE DE CHOIX A ST-VITAL — Maison de 2 chambres à coucher. Garage. Lot clôturé. Electricité moderne. Appelez Léo Grouette.

LOT DE RIVIERE — Situé sur le rivage de la rivière Seine, ce joli bungalow a beaucoup à offrir. Très GRANDE cuisine et tapis mur à mur. Seulement $18,900. On peut acheter avec $1,000 comptant. Veuillez vous adresser à Mme Danis ou Claire Jopling.

ST-BONIFACE — Bonne grande maison de famille ou semi-duplex située tout près des arrêts d'autobus, écoles, magasins, etc. 4 — 5 chambres à coucher. Poêle et réfrigérateur inclus. 2 salles de bains. Seulement $1,000 comptant. Pour rendez-vous appelez Mme Danis ou Claire Jopling.

ST-BONIFACE — A deux pas de l'hôpital. Bungalow de 3 chambres à coucher. Pleine cave. Chauffé au gaz. Appelez M. Péloquin.

STE-ANNE — 2 étages, 3 chambres à coucher. 1 acre. Prix : $9,500. Taxes : $94. Pour détails appelez Léo Grouette.

Maurice Danis : 256-8836
Aline Danis : 256-8836
Claire Jopling : 253-4770
Albert Gauthier : 247-4397
Léo Grouette : 233-5507
Maurice Péloquin : 233-5630

SERVICE "Multiple Listing"